

سكنا العالم

La NASA étudie un projet d'avion de transport « silencieux »

LIBRE PAGE 14

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algerie, 1,30 F; Maroc, 1,80 F; Tunisie, 1,30 F; Allemagne, 1,00 F; Autriche, 1,20 F; Belgique, 1,30 F; Canada, 5,75 F; Danemark, 3,75 F; Espagne, 25 pes.; Grèce, 20 p.; Irlande, 22 p.; Israël, 30 p.; Italie, 350 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,00 kr.; Suisse, 1 fr.; O.S.A., en cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 30

3, RUE DES ITALIENS 75001 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4007-25 Paris T. 01-42-50-50-72

Un « sommet » œcuménique

Les représentants des Églises de toute l'Europe ont dialogué à Chantilly

Le chemin de la réconciliation

Catholiques, protestants et orthodoxes européens n'ont certes pas attendu ce jour pour se rencontrer...

Est-ce à dire que l'Église catholique a accepté de traiter d'égal à égal avec les autres ? La présence de Mgr Etchagarry...

Mais cette absence du Conseil œcuménique retire de son importance à la rencontre de Chantilly...

Appelés à prier en commun, les évêques catholiques, protestants et orthodoxes réunis près de Paris ont pu mesurer...

Il n'y a pas pour un chrétien de barrières politiques à l'entente entre Européens de l'Ouest et de l'Est...

Il y a deux manières de faire l'Europe chrétienne. La première, qui n'a toujours pas fait ses preuves...

L'aggravation du chômage

« La situation reste préoccupante » estime le ministère du travail

M. Raymond Barre n'a reçu longuement vendredi matin 14 avril une délégation de la C.F.D.T. conduite par M. Edmond Mabre...

Le nombre des demandes d'emploi a augmenté de 2,7 % en un mois

La situation de l'emploi a continué de se détériorer en mars : en données corrigées des variations saisonnières...

Dans son commentaire mensuel, la délégation à l'emploi indique que ces données traduisent l'évolution saisonnière habituellement constatée...

En données observées, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites a, en revanche, régressé...

La crise de la gauche

Les directions du P.C. et du P.S. se refusent à l'autocritique

Les réflexions et les analyses des militants de gauche, à l'issue de l'échec électoral de l'opposition...

M. Mitterrand a adressé une lettre aux militants socialistes, les invitant à élaborer un document affirmant l'identité du P.S.

Du côté communiste, la revendication de tribunes de discussion dans la presse du parti demeure forte...

Sévérité bien ordonnée...

Dès les lendemains de leur funeste rupture du 23 septembre 1977, les grands messieurs de la gauche avaient été mis en garde...

Restés sourds à ces appels, ils continuèrent de plus belle pendant près de six mois et firent tout, vraiment tout pour parvenir dans les meilleures conditions à l'indivisible...

Un mois s'est écoulé, et les voilà qui continuent de désespérer et d'écourter ceux qui voulaient croire que, malgré tout, ils n'avaient pas perdu toute lucidité...

Pékin presse Tokyo de signer rapidement un traité de paix et d'amitié

(Lire page 7.)

ISRAËLIENS, MARONITES, PALESTINIENS

Trois peuples pour deux pays

Tandis que le cessez-le-feu intervenu la veille semblait assez largement respecté à Beyrouth, l'armée israélienne a commencé, ce vendredi 14 avril, la seconde phase de son retrait partiel du Sud-Liban...

Le Liban a, célébré jeudi, au milieu du fracas de tirs de roquettes, le troisième anniversaire du début de ce que l'on n'ose plus appeler sa guerre civile...

Dans cette mêlée confuse, les calculs stratégiques des grandes et des moins grandes puissances jouent un rôle que personne ne sous-estime...

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

SPECIAL SPORT

Deux tendances s'affrontent actuellement au sujet de la Coupe du monde de football qui doit se disputer prochainement en Argentine...

Organiser la mort ?

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

En déposant une proposition de loi qui permettrait à toute personne atteinte d'un mal incurable de « demander la mort », le sénateur Henri Cahillat porte sur le terrain juridique un grand débat qui concerne chacun de nous...

M. Cahillat dénonce avec vigueur ce qu'il appelle l'« acharnement thérapeutique », qui consiste à mettre tout en œuvre pour retarder jusqu'à l'extrême limite des possibilités techniques une échéance inéluctable...

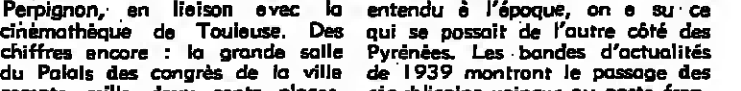
L'ESPAGNE PAR LE CINÉMA A PERPIGNAN

Mémoires de la guerre civile

Pour donner des chiffres : plus d'une cinquantaine de films se rapportant à la guerre d'Espagne ont été montrés au cours de la quatorzième Confrontation organisée par les Amis du cinéma de Perpignan...

Les processus de la création artistique à travers la caricature, l'art des fous et Shakespeare.

Ernst Kris. Psychanalyse de l'art.



Les livres des Puf questionnent le monde.

(Lire la suite page 7.)

DE L'ÉDUCATION

LES JEUNES PARENTS

Le métier d'assistant social. Les guides pour le français au bac.

DU PONT WILSON... ours avant samedi... CHRISTIAN ROSSIGNOL... À partir du 1er mai... LES ROUTIERS... D.T.S... U.D.C.S... is les choses ne elles sont... NICOLU

idées

JUSTICE

La conscience et la loi

par MONIQUE GUEMANN (*)

EN « leur âme et conscience », quatre jurés ayant jugé Martine Williquet en mars 1977 à la cour d'assises de Paris ont écrit en président de la République une lettre qu'ils ont estimé devoir publier, pour prendre l'opinion publique à témoin de ce qu'ils avaient été trompés (sciemment ou non, là n'est pas le problème) sur la durée de la détention que doit subir la condamnée. En effet, à deux reprises, à quelques jours d'intervalle, Martine Williquet a été condamnée à cinq années de réclusion criminelle. Croyant, sur les affirmations du président des assises, que ces deux peines se confondaient et que Martine Williquet n'en subirait qu'une seule, les jurés pensaient à s'en assurer la réinsertion sociale de la condamnée qui pourrait bénéficier rapidement d'une mesure de libération conditionnelle, et l'équilibre de son fils de dix-huit mois, né en prison, qu'elle pourrait continuer à élever.

Or la confusion des deux peines n'était pas automatique : la chambre d'accusation en a rejeté la demande, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé contre cette décision et le président de la République a rejeté le recours en grâce formé par M. Williquet.

Celle-ci devra donc subir dix ans de réclusion ; elle ne sera susceptible de bénéficier d'une mesure de libération conditionnelle que dans plusieurs années et son fils lui a été retiré conformément au règlement de l'administration pénitentiaire.

Faisant fi de leurs légitimes scrupules, le procureur de la République de Paris a fait incul-

per les quatre jurés pour violation du secret du délibéré. Ces événements, choquants pour beaucoup, posent au moins deux questions : la cour d'assises est-elle une juridiction populaire ? A qui profite le secret des délibérés ? Ils amènent deux conclusions : ne faut-il pas instituer un contrôle de la légalité des délibérés ? et entreprendre des réformes de fond du fonctionnement de la cour d'assises ?

La cour d'assises, composée de neuf jurés et de trois magistrats professionnels, fonctionne selon des règles de procédure qui sont les plus complexes de tout notre système judiciaire. Cela est si vrai que les présidents d'assises

les plus chevronnés utilisent bien souvent un aide-mémoire, qu'ils suivent scrupuleusement, pour lire certaines formalités rituelles et procéder à des formalités impératives, dont l'omission entraînerait la nullité de la procédure et la cassation de l'arrêt de la cour d'assises. Au cours du délibéré, il n'est pas rare que les jurés aient à répondre par oui ou par non à plus de cinquante questions, qui décomposent les éléments des infractions reprochées et leur font perdre la réalité concrète des faits incriminés. Leurs réponses à chacune d'elles conditionnent souvent à leur insu, et à moins partiellement, le montant de la peine sur laquelle ils devront se prononcer.

Enfin, les règles de la confusion des peines sont telles que si Martine Williquet avait été condamnée à cinq ans de réclusion criminelle et à cinq ans d'emprisonnement, elle n'aurait subi que la première peine, la confusion étant alors automatique ; mais ayant été condamnée à deux peines de cinq ans de réclusion criminelle, la confusion n'est que facultative. On peut regretter d'ailleurs que la juridiction qui se prononce sur cette confusion ne soit pas obligatoirement la cour d'assises qui a prononcé la seconde peine, et que la loi donne compétence en ce domaine, et en dehors des sessions d'assises, à la chambre d'accusation composée uniquement de magistrats professionnels.

Ces règles de procédure connues, ou supposées connues, des seuls magistrats professionnels confèrent à ceux-ci, et notamment au président des assises, un rôle prépondérant dans les débats publics que le délibéré ; elles placent les jurés dans une situation de dépendance à l'égard de la compétence juridictionnelle ; on demande finalement à ceux-ci de rendre une décision sans qu'ils puissent en apprécier les conséquences sur la liberté même ou la durée de la détention de celui ou de celle qu'ils condamnent.

Ainsi n'est-il pas vain de se poser la question de savoir si la cour d'assises est bien une juridiction populaire et si les jurés ne sont pas que des figurants.

On comprend dans ces conditions que les jurés qui ont condamné Martine Williquet se soient sentis trompés. L'article 304 du code de procédure pénale leur impose par serment une double obligation : à la fois de conserver le « secret des délibérations » et « de ne pas trahir les intérêts de l'accusé ni ceux de la société qui l'accuse ». En l'espèce, ces deux obligations étaient contradictoires. Les jurés devaient-ils respecter la règle formelle du secret du délibéré et sacrifier les intérêts de l'accusé ? Ils ont choisi de défendre les

intérêts de l'accusé : c'est ce qu'on leur reproche.

La seule réponse du pouvoir à leur inquiétude, à leurs scrupules, c'est la volonté répressive, c'est la poursuite pénale pour violation du secret. Qui a intérêt à une telle poursuite ? Qui donc est protégé par le secret des délibérés ? Martine Williquet ? Certes, mais pas puisque cette violation a révélé qu'elle subit cinq ans de réclusion criminelle supplémentaires par suite d'une méprise des jurés.

Les jurés ? Non plus puisque, au nom de la mission même dont ils ont été investis, ils ont pris le risque de le violer.

Le pouvoir qui a ordonné les poursuites ? Sans doute. La machine judiciaire ne fonctionne bien que dans le secret, hors de tout contrôle. La levée de ce secret est ressentie comme intolérable au point que le pouvoir retourne ses mécanismes répressifs contre ses propres juges.

En viendra-t-on un jour, devant de telles situations, à préconiser des délibérés publics ou chacun pourra s'exprimer librement, juger en connaissance de cause et assumer la responsabilité de sa décision ? Il est trop tôt sans doute pour le prétendre, mais au moins devrait-on instituer un contrôle de la régularité des délibérés.

Face au secret, à cette absence de contrôle, les jurés poursuivis n'avaient d'autre alternative, pour satisfaire leur conscience, que de dénoncer publiquement, après l'échec des voies de recours utilisées par Martine Williquet, les mécanismes qui ont abouti à faire subir à la condamnée une peine double de celle qu'ils voulaient lui infliger.

Ni le secret ni la complexité inutile des procédures ne peuvent aujourd'hui cacher l'opinion publique des dysfonctionnements de la justice ; y aura-t-il un ministre de la justice qui ne se contentera pas d'essayer de ravalier la façade de l'institution judiciaire, mais qui entreprendra enfin les réformes de fond indispensables, et notamment, de cette juridiction sensible qu'est la cour d'assises ?

(*) Membre du bureau du Syndicat de la magistrature.

L'ordre selon Talaat

par GABRIEL MATZNEFF

LE mot, souvent cité, de Goethe : « *J'ai vu mille commodes aux injustices que tolérer ses dévotions* », ne me convainc pas. L'injustice est, en effet, le pire des désordres, et tout ordre fondé sur l'injustice est une caricature d'ordre, une mascarade. Avec ses missions, ses barbelés, ses gardiens, sa discipline, sa vie réglée, son camp de concentration ou, en apparence, un lieu où l'ordre règne. Pourtant, ce régime n'est pas celui de l'ordre, mais du mensonge.

La langue russe n'a qu'un mot pour exprimer la vérité et la justice : *pravda*. Inversement, l'évangile n'a qu'un mot pour désigner le mensonge et le mal : le diable, qui, enseigne le Christ, est « *mensonge et père du mensonge* ». L'existence de la vérité-justice et le refus de l'ordre-mensonge doivent être en cœur de nos réflexions sur la violence et le terrorisme.

Condamner la violence est de rigueur, de moins lorsqu'il s'agit de la violence privée, groupusculaire. L'opinion publique est plus indulgente pour la violence qui a l'exemple de l'Etat, pour le banditisme ou l'insurrection. Accompli par les parachutes d'une armée régulière, un acte de piraterie est un exploit qui suscite l'enthousiasme ; perpétré par un commando de l'ombre, c'est un crime qui provoque l'indignation.

Il n'y a qu'une violence

Or il n'y a qu'une violence, qui est la violence de l'injustice ; et il n'y a qu'un crime, qui est l'humiliation des peuples. On n'a pas le droit de réduire un peuple au désespoir, puis de lui reprocher d'oublier les armes de désespoir. Lancer une grande armée dans un désastre, dénoncer un évènement, produire un ouvrage, sont assurément des actes irréligieux. Mais un peuple opprimé qui prend le maquis, combat avec les moyens de l'information. Tout le monde n'a pas la chance de disposer de bombes ou d'assautiers ou de fragments.

Le peuple palestinien a su ce que ce n'est pas choisir la voie de la révolte et du suicide publiquement que la communauté internationale lui fasse justice, lui

rende ses maisons, ses champs, ses églises, ses mosquées, sa terre. « La Palestine et la paix dans la justice », tel est le titre de l'indémodable article de Louis Massignon paru en 1948 — il y a déjà trente ans ! — dans la revue *Dias* éditée, et qui devrait être la charte de tous ceux qui se mêlent d'être sur le terrain de Proche-Orient.

Hélas ! l'exemple de l'Arménie n'est guère propre à nourrir les illusions pacifistes des Palestiniens. Voilà cinquante-huit ans qu'a été signé le traité de Sévres, où les Alliés et la Turquie reconnaissent de jure l'Arménie comme un *Etat libre et indépendant* (art. 23). Cependant, le peuple arménien, dépossédé de sa patrie et dispersé à travers le monde, continue de se heurter à l'indifférence et au cynisme des grandes puissances. On comprend qu'avec un tel précédent la réinsertion palestinienne tende à dépasser les armées et à confier à la communauté internationale le soin de lui rendre justice.

Solution finale

En organisant, durant la première guerre mondiale, le génocide que l'on sait, Talaat jucha son employé à donner une solution finale à la question arménienne, et il semble avoir réussi. Aujourd'hui, les Arméniens qui ont survécu au massacre et leurs descendants sont intégrés aux divers peuples qui les ont accueillies. Quant à Talaat, le Himmiler Ottoman, il est un monnaie à Istanbul, on le croise, par nos trocés de l'histoire, Colline de la Liberté éternelle. L'ordre règne en Arménie.

Nous disons non à une prétendue harmonie mondiale qui serait fondée sur ce ordre-là. Nous refusons le mensonge manichéiste selon lequel il y aurait d'un côté la civilisation, qu'incarnerait le gouvernement, les policiers, les armées, et de l'autre le chaos, figuré par les fautes-circulaires, les révoltes, les terroristes. Notre ligne de partage n'est pas entre l'ordre et le désordre, mais entre l'injustice et la justice. C'est la justice des peuples qui cause le millénaire des désespérés.

Le cri des coupables

par JEAN R. ARMOGATHE (*)

ON parle beaucoup de la violence, ces derniers temps. On la pratique aussi. Il suffit de parcourir les manchettes des quotidiens pour constater comment des actes isolés sont regroupés et organisés en système idéologique. Or, un bref examen critique révèle deux types de « violence » abusivement confondus.

Autre est la violence perpétrée par un individu, autre celle commise par une institution. La violence individuelle est identifiable et identifiable dans le code des lois et règlements ; elle est punissable par les cours de justice. Surtout, aux yeux d'un chrétien, elle est pardonnaible. Nul acte n'est inexorable ; il n'est pas de crime, si grand qu'il soit, et si atroce qu'il paraisse, qui n'ait été pardonné d'avance dans l'irréversible sacrifice de lui-même que l'Homme-Dieu fit un jour, sur le Calvaire.

Jeune prêtre, mais déjà formé à la pratique de la confession, je sais que le regard d'un chrétien sur un coupable n'est pas, ne peut pas être féodal ; il est la seule justice et la seule équité ; la miséricorde n'est pas une grâce faite au coupable, elle est le droit que lui vaut la mort d'un Dieu. Il est bon que la déclaration des évènements sur des coupables ait pu choquer certaines esprits confortés dans des institutions d'où la foi chrétienne s'est retirée, nous avons trop tendance à nous en contenter ; notre regard sur les événements se ramène bien souvent à l'objectif d'une caméra de télévision.

Il faut avoir le courage d'affirmer que la loi chrétienne doit changer de regard et imprégner ce jugement ; après vingt siècles de christianisme, nous méritons bien volontiers le mort la femme adultère, le peccateur, le gros agiotier. Sans craindre que vienne à s'interroger quelqu'un pour nous dire : « Que celui qui est sans péché... ». Affirmer cela revient à reconnaître la parodie de notre pardon ; au paroxysme de toute souffrance humaine, la Passion du Christ témoigne de notre incapacité et y supplée. Le crime qui nous tarifie et ferme notre cœur à toute pitié pour les coupables ne tarit pas le pardon et la miséricorde de Dieu.

Notre société, qui a oublié cela, tendrait à confondre la violence des institutions avec celle des individus, quitte à faire bénéficier celle-ci de l'indulgence qui pour encore s'attachent à juger celle-ci, ou, à défaut, quitte à excuser l'une par l'autre. Mais le cycle violence-répression repose sur une confusion : la violence des individus ne saurait absolument pas justifier celle des institutions. La violation de la loi

par l'Etat chargé de l'appliquer échappe à la loi ; le tribunal d'exception défie toute légalité. L'abus de pouvoir annihile la légalité du pouvoir.

Une société, un gouvernement, qui tolère les exactions de son armée ou les pratiques illégales de sa police commet un crime impardonnable. Plus encore : un crime impardonnable. Car et le Christ est mort pour les pécheurs, il n'est pas mort pour les sociétés ni les institutions. L'Etat abusif est, strictement, l'Etat ; ses crimes sont maudits. Et le lieu est toujours le même : l'Etat est celui qui a fait les yeux sur les crimes nazis, ceux qui ont dissimulé les camps d'internement allemands, ceux qui, de part et d'autre, ont nié (ou justifié) les atrocités des guerres coloniales, ceux qui, par leur silence, approuvent les tortures et les exactions, ceux qui, par peur ou par complicité, laissent la science se faire autour de tel meurtre ou tel enlèvement, ceux qui, par lâcheté ou ambition, font alors des enquêtes, tolèrent des sévices, couvrent des « bavures » et ignorent des fraudes. Qui dit que l'Etat était vide ? Les portes du ciel sont ouvertes aux protestations et aux malheurs ; mais bien des hommes gens — peut-être eux-mêmes — ont dû trouver oratoire de les trouver fermées.

Une enfant vole deux sous-tourgeons dans un grand magasin ; errante et humiliée, elle se suicide ; un Ghari de vingt ans esquive l'instapallion des gendarmes ; on le tue d'une balle dans la nuque ; un adolescent, débile léger, se pend dans une institution spécialisée ; un autre, voleur à la tire, se pend dans un centre de rééducation ; des faits divers, relevés dans un seul quotidien, ces dernières semaines. On parle peu de cette violence-là. Car, malgré ce qu'affirment les chœurs de notre société, ces crimes sont impardonnables. Le meurtrier crapuleux d'un otage innocent ? La loi existe, pour punir, et la foi, pour pardonner et aimer. La garde est vue arbitraire d'un minuscule, la perquisition abusive d'un véhicule ? La loi ne punit pas, la foi ne pardonne pas non plus. Cette violence-là n'a pas de contours précis, ses limites sont indéfinies : quel pardon pourrait-il recouvrer ?

Certains vont m'accuser de gauchisme et d'énervement, qui prétendent mettre l'Evangile comme un oussun pour y poser leur correspondance assoupie. Ils sont dérangés et émus par le cri des innocents ? Moi aussi. Qui ne le serait pas ? Mais le chrétien doit être aussi dérangé et ému par le cri des coupables.

(*) Prêtre de la communauté Saint-Séverin - Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris.

UN LIVRE DE MICHEL JEOL

Comment peut-on « changer la justice » ?

par JEAN-DENIS BREDIN

MICHEL JEOL prévient : son livre n'est pas neutre. « Sur la justice comme sur ce qui l'entoure, il prend parti, se prononce, mais fermement ; son aboutissement sera politique. » Membre du Syndicat de la magistrature et du parti socialiste, Michel Jeol est engagé. Sous-directeur ou ministre de la justice, il a subi les conséquences de ses engagements et s'est retrouvé, en 1976, « mis à l'écart de la justice comme sur ce qui l'entoure ». Michel Jeol veut présenter un programme d'ensemble pour la justice qui soit le fruit de dix années d'observation de l'institution judiciaire. Livre de réflexion, mais aussi et surtout acte politique.

Entraîné par la justice, après tant d'autres, et voulant tout traiter, l'organisation des tribunaux, le rôle des juges, le politique criminel, l'inégalité de la justice, le rôle des juges, des procureurs, des avocats, Michel Jeol veut y présenter un programme d'ensemble pour la justice qui soit le fruit de dix années d'observation de l'institution judiciaire. Livre de réflexion, mais aussi et surtout acte politique.

élection et les injustices opérées par le système social ? Que l'obligation de réserve des juges est une duplicité qui recouvre et sollicite le conformisme ? Qu'un avocat libre est nécessaire pour aider l'homme opprimé par le meurtre judiciaire et révéler à son égard ? Que l'Etat est celui qui, dans la marge de décision que la loi laisse au juge, celui-ci décide, en fonction de ses idées, des valeurs dont il se réclame, de ses préjugés, de son intérêt de classe ? Que la justice est non le régulateur mais le baromètre d'une société dont elle exprime les tensions, trahit les carences et reflète les perversions ; en sorte que le problème judiciaire s'abaisse, pour l'essentiel, dans le problème social ?

Plus de cent propositions

Le livre de Michel Jeol, qui n'est pas destiné aux chapelles d'intellectuels, remet simplement les choses en place. C'est la justice, le système judiciaire un véritable état, global et cohérent. Et Michel Jeol ne dénonce aucun défaut de la justice qu'il n'assortisse d'une proposition pour y porter remède. Les vraies garanties de l'indépendance du juge ? Le moyen de rendre la justice accessible et égale ? Une nouvelle politique criminelle ? Les transformations de l'organisation judiciaire ?

pas la suppression de la garde à vue, proposition irréalisable et qui conduirait à multiplier les délinquances préventives, mais sa surveillance rigoureuse par un juge des enquêtes au stade préjudiciaire. Il ouvre à l'événement des missions nouvelles, en amont et en aval du procès pénal, au cours de l'enquête policière comme au cours de l'exécution des peines. Il souhaite le développement de l'échevinage (justice rendue par des juges de carrière et des citoyens juges) et par suite la réforme des tribunaux de commerce et des conseils de prud'hommes.

Voilà beaucoup de travaux accablés et d'idées jetées qui ne feront plaisir à aucun côté. Michel Jeol pousse l'audace jusqu'à défendre les « technocrates » dont il est de mode à gauche, et aussi à droite, de faire le procès, pour leur rôle dans l'incapacité et la médiocrité du pouvoir politique. Jeol dénonce la responsabilité, non des fonctionnaires qui servent avec loyauté et compétence, mais des ministres eux-mêmes et du petit monde qui les entoure, « coupé de la vie réelle et hors de vue des pratiques », ces gens de cabinet beaucoup plus politiciens que techniciens, petits chefs trébuchants du moment, installés dans le confort de la moquette, la commodité de la voiture de service, courtisans et ambassadeurs, plus occupés de faire « avancer » leur carrière que la société libérale qu'ils prétendent incarner. A chacun le soin de se reconnaître ? C'est sûr que ce livre ne sera pas plaisir à tous.

Très engagé, mais jamais dépendant, vigoureux, mais toujours tolérant, révant de changer la justice, mais attentif à chaque détail, Michel Jeol creuse tranquillement son sillon. Et cette manière libre et sereine de chercher la progression nous donne une belle idée du métier de juge.

* Changer la justice, par Michel Jeol. Editions Jean-Claude Bataillon, 200 p., 30 F.

Le Monde
LA POSITION DE M. SCH...
Bonne utilisera la bo...
pour nég...

Berlin-Ouest
« EVIDENCEMENT »
A LA COMMUNAUTE
EUROPEENNE
déclare M. Roy Jenkins

سنة ١٩٧٨

étranger

LES DÉBATS POLITIQUES EN EUROPE

LA POSITION DE M. SCHMIDT APPRouvÉE PAR LE BUNDESTAG Bonn utilisera la bombe à neutrons comme atout pour négocier avec Moscou

Bonn. — Salmé par le chancelier Schmidt comme une importante contribution à la politique de désarmement, ouvertement critiquée par l'opposition chrétienne-démocrate qui redoute un affaiblissement du camp atlantique, la décision du président Carter d'ajourner la construction de la bombe à neutrons a donné lieu, jeudi 13 avril, à un débat passionné au Bundestag. Les députés du C.D.U. et du F.D.P. ont approuvé la position gouvernementale qui voudrait faire de cette arme un atout dans les négociations avec l'U.R.S.S.

Le chancelier a paru gêné pendant les débats. Les polémiques touchant à la bombe N étaient poursuivies depuis deux mois sans que le chef du gouvernement ait levé le voile sur sa propre attitude. Ainsi lui est-il difficile aujourd'hui de dissiper l'impression qu'il en aurait soulevé de la bombe N, lui a été jeté à la face de manière répétée par les chefs de l'opposition C.D.U. et C.S.U., M.M. Kohl et Strauss.

Ainsi s'explique peut-être qu'après l'abandon du véritable sujet, le chancelier ait fait la plus grande partie de sa déclaration gouvernementale à un vaste tour d'horizon. Il s'est félicité que la date des élections européennes soit fixée, il a commenté, en revanche, que, dans le domaine économique, le bilan du Conseil européen de Copenhague est « moins satisfaisant ». Il a souligné que les élections de mai prochain, car la faiblesse du dollar freinerait sérieusement la reprise économique à travers le monde. Le chancelier a également incité les États-Unis à réduire leurs importations de pétrole.

Les livraisons américaines de matières fissiles à l'Europe ont été traitées de façon un peu détaillée. Selon M. Schmidt, son gouvernement aurait été prêt à engager avec Washington de nouvelles négociations à propos des fournitures d'uranium, mais d'autres membres de la Communauté n'auraient pas approuvé une telle démarche. Il a rappelé que l'Allemagne fédérale a soutenu, depuis le début, l'attitude de son gouvernement, qui avait été très claire. Rappelant que l'Allemagne fédérale a volontairement renoncé aux armes nucléaires, il en a conclu qu'elle ne saurait participer en aucune manière à la décision de fabriquer l'arme à neutrons. Les États-Unis, a-t-il dit, devraient agir « souverainement » dans ce domaine.

M. Schmidt n'a pas caché sa satisfaction de voir le président ajourner sa prise de position définitive. À son avis, il sera désormais possible de négocier plus efficacement en vue de réduire le déséquilibre militaire dans les Soviétiques bénéficiant de l'Europe. Le chancelier a fait allusion aussi bien à la supériorité russe en blindés qu'aux fusées SS-20 dirigées vers la République fédérale.

En fin de compte, a-t-il dit, l'Allemagne fédérale acceptera le stationnement de la bombe N sur son territoire si, deux ans après une éventuelle décision de la fabrication, les membres de l'alliance atlantique ne renoncent pas à cette arme en raison de l'état des négociations sur le désarmement.

Une condition, toutefois : l'Allemagne ne devrait pas être le seul pays à entreposer les armes à neutrons. Cela a provoqué une réflexion féroce de M. Strauss : « Si le Luxembourg accepte aussi, le chancelier trouvera tout cela beaucoup plus moral... »

De notre correspondant

son territoire si, deux ans après une éventuelle décision de la fabrication, les membres de l'alliance atlantique ne renoncent pas à cette arme en raison de l'état des négociations sur le désarmement.

Une condition, toutefois : l'Allemagne ne devrait pas être le seul pays à entreposer les armes à neutrons. Cela a provoqué une réflexion féroce de M. Strauss : « Si le Luxembourg accepte aussi, le chancelier trouvera tout cela beaucoup plus moral... »

Une arme spécifique pour l'Europe

Il ne restait au chancelier qu'à prévenir les critiques en lançant par avance une contre-attaque. C'est ce qu'il a fait en accusant la C.D.U. de saper les relations germano-américaines parce qu'elle voudrait imposer à M. Carter la décision de fabriquer la bombe N.

À ce plaidoyer, le leader chrétien démocrate a opposé un réquisitoire simple. M. Kohl est fermement convaincu — on donne l'impression de l'être — que M. Carter voulait fabriquer la bombe N. Il aurait été contraint au repli par les tergiversations des Européens en général et de l'Allemagne fédérale en particulier. La bombe N serait une arme spécifiquement destinée à l'Europe, et les Américains n'auraient aucune raison de la construire si leurs partenaires du Vieux Monde n'en veulent pas. « Si vous avez eu plus de courage, a-t-il dit, le président Carter aurait trouvé plus facile de prendre la bonne décision. »

Le chef de l'opposition constate donc que les Soviétiques vont peut-être parvenir à exclure « une arme extraterritoriale et fissile contre leur supériorité massive en blindés ». M. Kohl ne croit guère que le désarmement sera facilité. « On ne peut pas, dit-il, négocier avec un objet qui n'existe pas. »

Pour sa part, M. Strauss a rap-

porté que des milliers d'armes nucléaires, toutes « plus épouvantables » que la bombe à neutrons, ont déjà été entreposées en Allemagne fédérale. Avec autant de vigueur que M. Kohl, il a soutenu que le principal objectif soviétique est de préserver la supériorité en forces conventionnelles. Il a causé quelque surprise en ajoutant qu'à son avis les Russes disposent peut-être déjà de la bombe N. Enfin, l'argument selon lequel la R.F.A. ne devrait pas prendre part à la décision de produire l'arme nouvelle a été balayé sans hésitation : « C'est à nous de savoir ce qui est nécessaire, et c'est écrit M. Strauss, et nous devons avoir le courage de le dire. »

L'issue du scrutin n'a jamais été mise en doute. Le gouvernement a fait approuver son attitude par 340 voix contre 225. La motion de la C.D.U.-C.S.U. recommandant l'installation de la bombe N sur le territoire de la R.F.A. a été repoussée à main levée. Sur un point toutefois, ce débat a révélé un accord profond : les deux camps sont convaincus que l'U.R.S.S. est largement « surarmée ». La différence entre le gouvernement et l'opposition est que, selon cette dernière, on ne peut négocier qu'à partir d'une position de force, alors que le chancelier et ses alliés croient beaucoup plus aux vertus de la détente.

JEAN WETZ,

Le Bundestag a définitivement adopté le 13 avril les lois antiterroristes de la coalition gouvernementale libérale social-démocrate. Deux cent cinquante-deux députés, soit trois de plus de la majorité légitime requise ont en effet rejeté le veto du Bundestag, seconde chambre du Parlement, composé des représentants des gouvernements des Länder. La totalité des députés de l'opposition chrétienne-démocrate (deux cent quarante-trois) se sont opposés à l'adoption des lois. (A.P.P.)

POUR SAUVER LA VIE DE M. ALDO MORO La démocratie chrétienne italienne cherche un biais entre la fermeté et la négociation

Rome. — La direction démocrate-chrétienne s'est réunie, le jeudi 13 avril, à Rome, pour la première fois depuis l'enlèvement de M. Aldo Moro. Elle a eu pour souci principal de consolider l'unité du parti, qui est perturbé par deux facteurs : l'offensive de la droite, favorable à un renvoi assez rapide des communistes dans l'opposition, et les pressions de ceux qui veulent négocier avec les Brigades rouges.

La direction réaffirme, dans son communiqué final, « la ligne suivie jusqu'à présent », autrement dit le refus de traiter avec les ravisseurs. Cela dit, « dans le respect des principes constitutionnels et dans la pleine sauvegarde des prérogatives de l'Etat républicain », elle pense qu'il ne faut « laisser inexploité aucune face ni refuser aucune possibilité de rendre Aldo Moro à sa famille, au pays et au parti ». Elle se déclare « certaine » que les grandes forces politiques et sociales « partagent cette conviction et cette espérance ».

Faut-il voir un assouplissement de la démocratie chrétienne, qui, jusqu'à présent, refusait de « céder au chantage des terroristes » ? Ou même le signe que le parti gouvernemental est déjà engagé dans des négociations secrètes avec les Brigades rouges ?

« Nullatenant », répond-on au parti communiste. « Seuls certains démocrates-chrétiens pourraient être engagés dans des négociations privées que nul ne saurait en mesure d'interdire. Mais pas la démocratie chrétienne en tant que telle. » Et même si elle l'était, ajoute-t-on, il faut se rappeler que la démocratie chrétienne n'est qu'une partie de l'Etat.

La revue *Jeune Civiltà Cattolica* l'explique avec une égale subtilité : « L'Etat et le D.C. ne peuvent céder au chantage des terroristes ni traiter avec eux. Mais cela ne signifie pas que — par divers canaux — on ne puisse ou ne doive rien faire pour tenter de sauver la vie de M. Moro. »

Bref, l'Etat fermerait les yeux sur

des négociations qui ne l'impliqueraient pas. Est-ce satisfaisant pour la famille Moro et pour l'Etat lui-même ? L'Etat, dans ses « lettres de prison », lance des appels pathétiques au gouvernement : « Pour être aussi dur avec moi, servait-il le 10 avril, feriez-vous l'objet d'une pression américaine ou allemande ? »

Un mois après l'enlèvement, les Brigades rouges n'ont posé, publiquement tout au moins, aucune condition. Elles veulent « juger » M. Moro, un point est sûr. Mais, d'une part, elles ont permis ou ordonné — à l'usage d'évoquer dans ses lettres — un échange de prisonniers ; et elles l'ont autorisé, d'autre part, à adresser des lettres secrètes à sa famille, qui, dit-on, seraient encore plus précises. Les ravisseurs eux-mêmes, dans leur évent-dernier communiqué, reconnaissent qu'un de leurs objectifs est « la libération, par tout moyen, des prisonniers communistes sans en otages par l'Etat impérialiste ». Ils n'excluent donc pas une négociation.

Les arguments en faveur de la négociation

La mort dans l'âme, le démocrate chrétien s'est aligné sur la position communiste. Négocier, affirmait-elle, serait admettre que les terroristes ont gagné. Ce serait considérer les Brigades rouges comme un interlocuteur de l'Etat, et donc leur reconnaître une certaine légitimité. En agissant ainsi, on affaiblirait davantage la confiance des citoyens envers les institutions. Un dirigeant de la D.C. a confié à la *Repubblica* : « Nous avons demandé à de simples citoyens d'être jurés dans les cours d'assises. D.C. a confié à la *Repubblica* : « Nous avons demandé à de simples avocats de défendre d'office les terroristes inculpés ; nous demandons chaque jour aux fils du peuple qui militent dans les forces de police de risquer leur vie. Comment pourrions-nous céder maintenant sans provoquer une éboulement général ? »

Divers arguments ont été avancés en faveur de la négociation. Ils proviennent de l'extrême gauche, qui ignore le raison d'Etat parce qu'elle

n'aime pas cet Etat et n'a pas confiance en lui.

Les principales raisons sont les suivantes :

— Au lieu d'impressionner les terroristes, l'intransigeance risquerait de condamner à mort M. Moro. Elle n'empêcherait pas les Brigades rouges de poursuivre leur « guerre » à outrance contre le régime.

— L'intransigeance ne rend pas l'Etat plus fort. Elle est, au contraire, le signe de sa faiblesse.

— On négocie bien avec des criminels. Entre la bourse et la vie on préfère céder la bourse. Ne pas traiter avec les Brigades rouges serait leur reconnaître un statut de combattants.

— Laisser d'autres — le Saint-Siège ou la famille — négocier à la place de l'Etat, est une hypocrisie inutile qui ne trompera personne et surtout pas les terroristes.

— On invoque la « raison d'Etat ». Mais que deviendrait l'Etat si, sous la pression de ses ravisseurs, M. Moro débaillait tout le linge sale de la République ?

Ce dernier argument enlève son poids, car jusqu'à présent, quoi qu'on en ait dit, M. Moro n'a pas révisé grand-chose. Il s'est contenté d'attaquer « le régime », dont il est le pilier principal, sur des aspects marginaux. Cet homme émotif, très sensible aux agressions physiques (être photographié sans cravate a dû être pour lui une grande humiliation), ne s'est pas effondré. Pas encore en tout cas.

Le secrétaire général de la démocratie chrétienne, M. Benigno Zaccagnini, a bien précisé, le 13 avril, que M. Moro n'était pas mort politiquement. L'un de ses collaborateurs a ajouté : « Au prochain conseil national du parti, il faudra discuter de politique, non d'organigrammes ». On conserve donc à M. Moro son fauteuil et on se bat surtout pour que sa ligne politique ne soit pas renversée sous les coups de boutoir de la droite.

En choisissant « la fermeté », l'Etat italien ménera l'avenir. De deux choses l'une : ou les Brigades rouges ne veulent pas négocier, et il aura été inutile de céder ; ou elles entendent le faire, et il sera toujours temps « d'explorer toutes les voies » le moment venu.

ROBERT SOLE.

« à justice ? »

BERLIN-OUEST
APPARTIEN « EVIDENCEMENT »
A LA COMMUNAUTE
EUROPÉENNE
déclare M. Roy Jenkins

Berlin (A.P.P.). — M. Roy Jenkins, président de la Commission européenne, est arrivé le 14 avril, à Berlin-Ouest pour une visite de quatre-vingt-huit heures. Au cours de sa visite à M. Dietrich Stobbe, bourgmestre de la ville, M. Jenkins a estimé « évidente » l'appartenance de la ville à la Communauté, dont elle est, a-t-il dit, le quatrième métropole en importance.

M. Jenkins a annoncé que la C.E.E. étudierait des mesures destinées à rendre « plus visible » la présence communautaire à Berlin.

Le 11 avril « Neues Deutschland », quotidien du P.C. est-allemand (SED), avait vivement critiqué cette visite en la qualifiant d'« intrusion à l'ouest » quadrimestrielle sur Berlin de septembre 1971 et de « tentative d'intégrer Berlin-Ouest dans la sphère de la C.E.E. comme si la ville était un land de la République fédérale d'Allemagne ».

Braun electronic.
Le réveil devient plus humain.

Le Braun electronic est un réveil intelligent, discret et plein de courtoisie. Ainsi, par un simple geste de l'index, vous pouvez contraindre l'heure prévue pour votre réveil.

Comme geste, vous pouvez d'intégrer à votre réveil un deuxième signal et d'attendre un réveil en un plus grand second signal. 9 minutes plus tard.

Autre particularité : la réglage de l'intensité lumineuse du cadran en fonction de la lumière ambiante. Plus il fait sombre, plus vous les chiffres verts apparaissent plus lumineux la nuit et plus brillants le jour. Toujours dans un respect total.

Enfin, pour ceux qui s'aperçoivent plus tard le matin, le Braun electronic est le bon choix : il existe aussi en version électronique.

Existe uniquement en 220 volts.

BRAUN

Espagne Le parti socialiste ouvrier et le parti socialiste populaire de M. Tierno Galvan vont fusionner

Madrid. — Après de longs mois de négociations, les deux principaux partis socialistes espagnols, le parti socialiste ouvrier (P.S.O.E.), qui compte près de deux cent mille adhérents, et le parti socialiste populaire (P.S.P.), qui a recensé quatre-vingt mille sept cents affiliés, ont décidé de s'unir pour former un seul et grand parti socialiste.

La cérémonie de fusion entre les deux organisations se déroulera le 30 avril au Palais des expositions de Madrid. Le nouveau mouvement s'appellera « Parti ouvrier et populaire espagnol », ainsi que l'exigeait comme condition sine qua non le secrétaire général de l'ancien P.S.O.E., M. Felipe Gonzalez. « Tierno Galvan, président du P.S.P., sera nommé, selon l'accord passé entre les deux partis, président d'honneur de la nouvelle organisation. Il devrait être le futur candidat unique du socialisme à la mairie de Madrid.

Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, le mariage entre les deux formations a été conclu sans trop de grincements de dents. Les militants du P.S.P., qui se présentent comme des socialistes autogestionnaires, ont accepté sans trop rechigner de s'allier avec une formation qu'ils taxent souvent avec mépris de « social-démocrate ». Quelques trois cents militants seulement — deux cents membres de la fédération de Madrid et cent dix affiliés de la fédération d'Argon — ont refusé d'intégrer le parti de M. Felipe Gonzalez. « Nous ne sommes pas hostiles à l'unité de tous les socialistes, ont-ils expliqué, au cours d'une conférence de presse le 10 avril, à Madrid, mais nous considérons le P.S.O.E. comme un parti authentiquement social-démocrate, proche des intérêts allemands et américains, ce qui implique nos refus de collaborer avec lui. »

Les négociations entre les deux partis n'ont cependant pas été faciles. Deux questions ont ralenti le dialogue entamé bien avant les dernières élections législatives du

15 juin : le thème de la liberté syndicale et celui du rapprochement avec les pays du tiers-monde. Sur ces deux points, le P.S.P. s'est toujours montré intransigent : les militants socialistes doivent pouvoir adhérer à n'importe quel choix, disait-il, affirmant, en outre, qu'un grand parti socialiste méditerranéen devait soutenir la lutte des pays voisins du tiers-monde. Dans les deux cas, les membres du parti de M. Tierno Galvan ont obtenu satisfaction. La liberté syndicale est reconnue dans la résolution politique et idéologique présentée par les deux mouvements. Et le nouveau P.S.O.E. assistera cette année à la conférence des partis socialistes du bassin méditerranéen, alors que seul le P.S.P. représentait jusqu'à présent l'Espagne à cette manifestation.

Le parti socialiste ouvrier espagnol a été fondé en 1970 par Felipe Iglesias. Le parti socialiste populaire, héritier du parti socialiste de l'intérieur qui regroupait les amis de M. Tierno Galvan, est né en 1963. Au Congrès des députés, la Chambre basse espagnole, le nouveau parti socialiste unitaire comptera 123 députés (118 de l'ancien P.S.O.E. et 4 du P.S.P.) contre 165 au parti au pouvoir, l'Union du centre démocratique de M. Adolfo Suarez. En pourcentage, il représentera 26,8 % des sièges contre 47,1 % à la coalition gouvernementale. Ce sont sans doute ces chiffres qui ont motivé les dirigeants du P.S.P. et poussé l'union de leur parti avec le P.S.O.E. M. Tierno Galvan, d'ailleurs, l'a lui-même implicitement reconnu, le 8 avril à Torrevelina, lors du dernier congrès du P.S.P., qui a approuvé la fusion par 202 voix contre 44 et 3 abstentions.

« Le révolutionnaire doit être comme le poisson dans l'eau, a-t-il déclaré en paraphrasant Mao Tse-tung. Quand il s'aperçoit qu'il lui manque de l'eau, il doit regarder autour de lui et chercher s'il n'existe pas une eau semblable à celle qui lui fait défaut. »

(Interm.)

EUROPE

Yougoslavie

Un des derniers « kominformistes » est condamné à vingt ans de prison

De notre correspondant

Belgrade. — M. Mileta Perovitch, qui affirme avoir été enlevé en Suisse par les services de sécurité yougoslaves, a été condamné, le 13 avril, à vingt ans de prison pour avoir travaillé au renversement « par la force » du régime yougoslave et agi en vue de « la soumission à la tutelle d'Etats étrangers ». Le procès de cet ancien « kominformiste », s'était ouvert le 22 mars (le Monde du 24 mars) et s'est déroulé à huis clos.

Selon les attendus du jugement dont le président a donné lecture en séance publique, M. Perovitch, après un bref séjour en Albanie en 1956, avait passé de nombreuses années en Union soviétique. A Kiev, il avait rassemblé les élites politiques yougoslaves qui, en 1948, avaient approuvé la condamnation de leur pays par le Kominform et organisé un « comité d'initiative » chargé de créer un nouveau parti communiste yougoslave. A cette fin, il avait effectué de fréquents déplacements en Tchécoslovaquie, Pologne, Roumanie et Bulgarie, où lui-même ou ses représentants avaient eu des contacts avec des « éléments officiels ». En 1972 et 1973, M. Perovitch s'est rendu à Paris pour mener un « centre » communiste yougoslave clandestin pour l'Europe occidentale et consulter ses partisans sur la création d'un gouvernement provisoire à l'étranger.

Les activités de M. Perovitch avaient été mentionnées publiquement pour la première fois en 1974. C'est cette année-là en effet que s'était déroulé à Bar, localité maritime du Monténégro, un « congrès » clandestin du nouveau parti communiste. Ses participants, rapidement incarcérés, révélèrent que M. Perovitch était l'organisateur de cette réunion et que celle-ci l'avait élu secrétaire général du nouveau comité maritime du Monténégro, fonctions dans plusieurs régions du pays. Cette découverte avait conduit le président Tito à exiger un châtiment exemplaire des coupables, ce qui fut fait immédiatement (le Monde des 22-23 septembre et 5 octobre 1974). Elle fut aussi à l'origine d'une démarche à Moscou de l'ambassadeur yougoslave à la suite de laquelle M. Perovitch quitta l'U.R.S.S. et s'installa à Paris.

Selon le verdict, M. Perovitch et ses partisans avaient tenté de se procurer des armes dans des dépôts de l'armée et des unités de la défense territoriale. La cour a également établi que M. Perovitch est l'auteur des statuts et du programme du nouveau parti, de nombreuses publications anti-yougoslaves.

Au cours du procès, M. Perovitch a reconnu une partie de ces accusations mais a nié avoir eu l'intention de renverser le régime par la force, ses activités ayant eu « un caractère politique ».

Avec la condamnation de M. Perovitch disparaît de la scène politique l'un des kominformistes yougoslaves les plus obstinés. Il avait collaboré dans les premières années de son séjour en U.R.S.S. avec M. Vladimir Dapchevitch qui, lui aussi, fut condamné à vingt ans de réclusion pour les mêmes délits (le Monde du 7 juillet 1976). Plus tard, les deux hommes se seraient séparés. M. Perovitch restant fidèle à Moscou, alors que M. Dapchevitch épousait des idées d'extrême gauche.

Un certain nombre d'autres kominformistes se trouvent encore dissimulés dans les pays de l'Europe de l'Est. Du fait des appuis occultes dont ils jouissent, ils sont considérés par le régime comme ses adversaires les plus dangereux. Mais les noms de ces personnes sont pour la plupart tombés dans l'oubli et ne restent connus encore que des organes de sécurité yougoslaves.

PAUL YANKOVITCH.

Roumanie

● MME CHEN MU-HUA, vice-premier ministre chinois et membre suppléant du bureau politique, est arrivée, mercredi 12 avril, à Bucarest. Mme Chen, qui est également ministre des relations économiques avec les pays étrangers, répond à une invitation du gouvernement roumain, alors que deux autres délégués chinois séjourneront en Roumanie. Cette multiplication des contacts est placée dans la perspective d'un prochain voyage en Chine du président Ceausescu. Sa dernière visite à Pékin avait eu lieu en 1971.

Grande-Bretagne

Battant le candidat nationaliste écossais. Le parti travailliste remporte l'élection partielle de Glasgow

De notre correspondant

Londres. — Résistant victorieusement à la poussée des nationalistes écossais (S.N.P.), le parti travailliste a gardé le siège de Garscadden, un des faubourgs de Glasgow, avec une majorité sensiblement réduite, mais néanmoins supérieure aux prévisions. M. Donald Dewar, le candidat du Labour, élu avec 16 507 voix devant MM. Keith Ewey représentant du S.N.P. (11 955 voix) et Ian Lawson, candidat conservateur (8 746 voix) a perdu un peu plus de 3 000 voix par rapport aux élections générales de 1974. Néanmoins, sa marge d'avance (4 552 voix) est suffisamment importante pour justifier la satisfaction des travaillistes, qui affirment avoir remporté « une grande et significative victoire ».

Satisfaction chez les conservateurs

En effet, compte tenu de l'intense campagne menée par le candidat du S.N.P. (il avait imprudemment affirmé qu'il emporterait avec 5 000 voix de majorité) et des conditions économiques particulièrement difficiles en Ecosse où il y a environ deux cent mille chômeurs, les travaillistes espèrent seulement l'emporter de justesse. Dans ce contexte, l'élection de Garscadden peut être considérée comme une surprise encourageante pour le parti et le gouvernement de M. Callaghan.

Comme prévu, les nationalistes écossais, dont le nombre de sièges au Parlement est passé, entre les deux élections générales de 1974, de 7 à 11, ont progressé, mais pas autant qu'ils l'espéraient. Le pourcentage en voix

du S.N.P., qui passe de 31,2 % en 1974 à 33 %, indique certes qu'il représente encore une force dont les partis traditionnels doivent tenir compte, et qu'il est prématuré de parler de son déclin. Mais par comparaison avec les résultats des élections locales de mai 1977 où dans la région de Glasgow les nationalistes avaient enlevé six sièges aux travaillistes, le résultat de Garscadden indique que l'ascension du S.N.P. se ralentit. Apparemment, le S.N.P. n'a pas fait le plein, comme lors des précédents scrutins, des sièges travaillistes mécontents. Il est encore trop tôt pour déterminer dans quelle mesure le budget « expansionniste » que vient de présenter M. Hesley a permis aux travaillistes de maintenir leurs positions. De leur côté, les conservateurs sont satisfaits de constater que leur pourcentage de voix passe de 12,9 % à 13 %, mais il faut tenir compte de l'absence du candidat libéral qui, en 1974, avait réuni environ 5 % des suffrages. De toute évidence, les conservateurs ont récupéré la plus grande partie des électeurs libéraux.

De l'avis de la majorité des observateurs, le résultat de Garscadden pourrait encourager M. Callaghan à demander des élections générales à l'automne prochain, de préférence au printemps 1978. Néanmoins, dans l'entourage du premier ministre, on indique que M. Callaghan attendra, pour se décider, les résultats d'une série d'autres élections partielles à la semaine prochaine, à Brixton, dans la banlieue de Londres; puis tard, à Hamilton, en Ecosse, où le candidat du S.N.P. est en lice pour remporter la victoire. Les élections locales, qui doivent avoir lieu dans les premiers jours de mai, serviront aussi de test au premier ministre. — H.P.

Le « mini-Kremlin » de Kensington

De notre correspondant

Londres. — Les habitants du quartier de Kensington, qui n'apprécient déjà pas beaucoup l'invasion de diplomates étrangers dans les demeures respectables de certains députés et délégués — de Kensington Palace Garden, sont furieux. Le chœur de ce qu'on appelle l'« Embassy Row », qui, en effet, d'entraînait par la construction d'un « mini-Kremlin », qui abritera, derrière des murs de 18 mètres de haut, une tour de soixante appartements, une école, un théâtre, un gymnase, des courts de tennis, etc., pour loger et distraire, à l'abri des regards indiscrets, les quelque trois cents membres du personnel de l'ambassade soviétique. En outre, face à l'ambassade de Tchécoslovaquie, dont les lignes modernes détonnent d'allures dans cet environnement du siècle dernier, serait construite une nouvelle résidence qui permettra aux diplomates soviétiques de recevoir leurs invités plus dignement que dans leur actuelle « datcha » délabrée du temps de Tchekhov.

Les associations de riverains et les autorités locales sont choquées par le secret qui a entouré les négociations engagées depuis longtemps par Moscou. Ils sont surtout inquiets du projet d'édification de ce mur massif qui enlaidira, et en tout cas défigurera complètement l'un des beaux quartiers de la capitale. Quers protestations mettent le Foreign Office sur la défensive. Aucune décision n'a encore été prise, assure-t-il, et la question sera normalement soumise au conseil municipal. Hypocrite subtilité ! Le Foreign Office,

qui aura le dernier mot dans l'affaire, ne va pas interdire la construction d'une nouvelle ambassade soviétique alors qu'il demanda l'expansion de l'ambassade de Grande-Bretagne à Moscou...

« Nous avons déjà eu suffisamment de bâtiments diplomatiques comme cela, disent les conseillers locaux (...). Ils sont inutiles à la vie de la collectivité et pull, ils attirent les manifestations... »

Le Times tira de l'affaire des conclusions politiques. Il écrit : « A quel sert une ambassade si ses membres sont délibérément privés de contacts avec les gens qu'ils sont censés apprendre à mieux connaître (...). Ce « Kremlin », ou cette « cité hibernique », est un symbole de despotisme, celui d'une forme de gouvernement qui ne veut pas montrer son visage... »

Les préoccupations esthétiques, on le sait, n'embarassent pas exagérément les Soviétiques. Néanmoins, après avoir refusé la construction de boutiques privées autour du mur, ils ont laissé entendre qu'ils accepteraient l'installation de fausses vitrines sur ses parois pour en réduire la monotonie.

Toutefois, le Times du 14 avril publie une lettre du ministre-counselier de l'ambassade soviétique, M. Semenov, qui dément formellement qu'un « mur aussi formidable » soit projeté autour du nouveau bâtiment. Il n'y aura pas d'autre mur que celui des préjugés antisoviétiques », assure-t-il.

HENRI PIERRE.

Union soviétique

Le « syndicat indépendant des travailleurs » demande sa reconnaissance aux autorités

De notre correspondant

Moscou. — Le groupe d'ouvriers qui, au mois de janvier, avait annoncé son intention de créer un syndicat libre en U.R.S.S., a demandé officiellement, le jeudi 13 avril, l'enregistrement d'un « syndicat indépendant des travailleurs soviétiques ». Dans une lettre adressée au président du Soviet suprême, au président du conseil des ministres et aux instances dirigeantes des syndicats officiels, il déclare que cette organisation a pour but de « contribuer à l'application pleine et entière de toutes les lois, de tous les règlements soviétiques régissant les relations du travail, de permettre la défense des travailleurs et des travailleurs, et d'assurer aux citoyens la possibilité d'une aide juridique pour la solution des conflits du travail ». Se référant à la nouvelle Constitution, à la Charte internationale des droits de l'homme et à la Convention de l'Organisation internationale du travail, l'auteur

de la lettre estime que la création d'un tel syndicat n'est pas contraire à la législation soviétique. La lettre est signée d'une seule personne, M. Vsevolod Kouybkine, un juriste de trente-huit ans. Ancien spécialiste du droit du travail au syndicat des industries pétrolières, il a perdu son emploi il y a un an et demi pour avoir critiqué la politique de l'U.R.S.S. dans les lettres envoyées au comité central. Il ne s'agit pourtant pas d'une démarche individuelle. Le groupe a choisi cette procédure pour éviter qu'une répression ne frappe tous les membres de ce syndicat. La liste complète n'en sera publiée que si les autorités soviétiques acceptent l'enregistrement, ce qui paraît bien improbable.

Quatre membres du groupe d'ouvriers qui avaient tenu une

conférence de presse en décembre 1977 sont soit en prison (il s'agit de MM. Poplavski et Yankov), soit dans un hôpital psychiatrique (MM. Klebanov et Nikoliev). La relève paraît toutefois assurée : une vingtaine de personnes seraient pour l'instant prêtes à participer à l'entreprise. Avant son arrestation, M. Klebanov avait fait état d'une liste de deux cents ouvriers qui s'étaient déclarés solidaires de ces objectifs, mais les animateurs du groupe reconnaissent qu'il leur est très difficile d'entrer en contact avec ces personnes pour obtenir confirmation de leur engagement.

A l'origine, le groupe était formé de quelques ouvriers qui entendaient protester contre les brimades, la corruption et les mauvaises conditions de travail. Leur révolte n'avait aucun fon-

dement politique ou idéologique, et ils considéraient avec une certaine méfiance les « défenseurs des droits de l'homme », qui se recrutent traditionnellement dans les milieux intellectuels. Cependant, des contacts ont été établis entre ce groupe d'ouvriers et le groupe pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki et le comité central d'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques, M. Kouybkine, qui a signé la lettre au comité central, a également été le conseiller juridique du groupe d'Helsinki au mois de février dernier. Les membres de ce groupe ont exprimé leur solidarité avec les animateurs du syndicat indépendant qui souhaitent élargir leur action en direction des ingénieurs et des intellectuels qui, comme les écrivains exclus de l'Union des écrivains, sont privés de moyens légaux d'existence.

DANIEL VERNET.

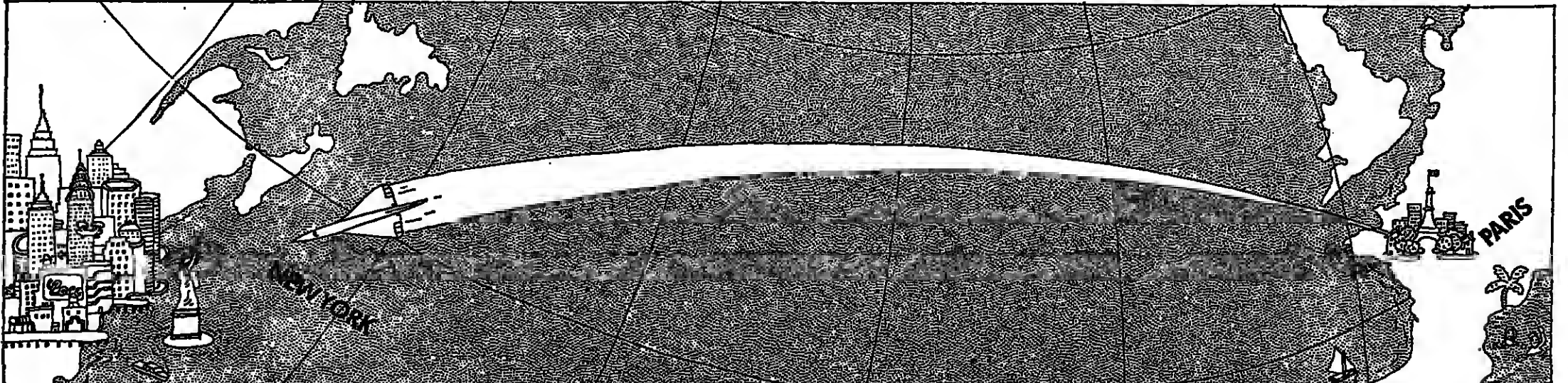
collections printemps

GRIFFSOLDE: LE PRET-A-PORTER DEGRIFFE

POUR ELLE
3, rue de Lagny/Nation
1, rue de la Plaine/Nation
2, rue du Renard/Hôtel de Ville

POUR LUI
3, rue de la Plaine/Nation
3, bd Montmartre/Montmartre

les boutiques Griffsolde



CONCORDE AMELIORE VOS PERFORMANCES.

Du rêve à la réalité.

La chance de notre époque est de vivre une révolution dans le domaine de l'aéronautique.

Et du coup l'enthousiasme des pionniers rend subitement les rêves réalisables et les projets concrets.

Bien sûr, on était au début de la conquête qui précède. Il fallait participer à l'événement: le premier vol supersonique sur une ligne commerciale.

Très vite les passagers ont pris goût au confort de la stratosphère (Concorde vole entre 16 et 19.000 m), à la rapidité du vol (moins de 4 heures pour aller à New York), à la détente et au calme de Concorde (pression entre 1.500 et 1.800 m). La première

surprise passée, ils se sont accoutumés à ne plus penser au décollage horaire, à ne plus être fatigués à l'arrivée.

Aujourd'hui, c'est au-delà du vol à supersonic. Concorde vole depuis 26 mois et c'est plus par coutume qu'il est choisi.

De la réalité au rêve.

Les hommes d'affaires sont des gens réalistes, pour lesquels la productivité prime le plaisir personnel. Or ils sont chaque jour plus nombreux à choisir Concorde. C'est qu'ils se sont aperçus que gain de temps, horaires privilégiés, services personnalisés signifiaient aussi gain tout court. Moins de 4 heures pour aller New York, cela permet beaucoup.

Ces hommes d'affaires ont vite fait quelques

constatations simples: partant de Paris à 11 heures du matin, ils sont à New York à 8 h. 45 et à 9 h. 30 à Manhattan. Ensuite est défilé: toute une journée gagnée pour régler leurs affaires à New York, une journée fructueuse pour leur entreprise, car ils arrivent reposés et dispos.

Pour tous ceux dont le temps est compté, le calcul est vite fait. Concorde est réellement un outil de travail rentable pour les entreprises.

De la réalité à la nécessité.

Que les entreprises dynamiques aient très vite trouvé leur compte à utiliser Concorde, il n'y a rien

détonnant. Il a été conçu pour elles. Mais le propre des pionniers est d'entraîner à leur suite les plus avisés.

Concorde n'a non seulement ouvert une ère nouvelle dans le domaine du transport aérien, mais il a également initié de nouvelles méthodes de travail.

Pour toutes les entreprises soucieuses d'efficacité, Concorde représente l'outil le plus perfectionné et le plus performant. Nul doute qu'il permettra à ses utilisateurs réguliers de prendre une avance.

Déjà beaucoup d'hommes d'affaires l'ont compris et ont adopté Concorde.

Certains hésitent encore... Il y a bien des gens qui ne croient toujours pas à l'air supersonic.

AIR FRANCE
Concorde

سكنا من الاموال

Ankara de ses re

Buvez moins

NEUF

NOUVEAU DEPOT ET PLACE D

LES BOUTIQUES Griffsolde

صكنا من الاصل

DIPLOMATIE

Ankara dresse un bilan amer de ses relations avec la France

De notre envoyé spécial

Un colloque sur les relations entre la France et la Turquie s'est récemment tenu à Ankara, avec la participation d'historiens et de journalistes. Le gouvernement turc a marqué en effet son souci de renouer les liens avec les opinions publiques et les gouvernements des pays occidentaux. Il estime que l'orientation et les motifs de sa politique étrangère et la juste perspective des problèmes turcs sont trop souvent méconnus. Notre envoyé spécial Bernard Brigoulex brosse ici un tableau des arguments, des regrets et des vœux, dont il a entendu l'exposé à l'occasion de ce colloque.

Un colloque sur les relations entre la France et la Turquie s'est récemment tenu à Ankara, avec la participation d'historiens et de journalistes. Le gouvernement turc a marqué en effet son souci de renouer les liens avec les opinions publiques et les gouvernements des pays occidentaux. Il estime que l'orientation et les motifs de sa politique étrangère et la juste perspective des problèmes turcs sont trop souvent méconnus. Notre envoyé spécial Bernard Brigoulex brosse ici un tableau des arguments, des regrets et des vœux, dont il a entendu l'exposé à l'occasion de ce colloque.

Un colloque sur les relations entre la France et la Turquie s'est récemment tenu à Ankara, avec la participation d'historiens et de journalistes. Le gouvernement turc a marqué en effet son souci de renouer les liens avec les opinions publiques et les gouvernements des pays occidentaux. Il estime que l'orientation et les motifs de sa politique étrangère et la juste perspective des problèmes turcs sont trop souvent méconnus. Notre envoyé spécial Bernard Brigoulex brosse ici un tableau des arguments, des regrets et des vœux, dont il a entendu l'exposé à l'occasion de ce colloque.

Un colloque sur les relations entre la France et la Turquie s'est récemment tenu à Ankara, avec la participation d'historiens et de journalistes. Le gouvernement turc a marqué en effet son souci de renouer les liens avec les opinions publiques et les gouvernements des pays occidentaux. Il estime que l'orientation et les motifs de sa politique étrangère et la juste perspective des problèmes turcs sont trop souvent méconnus. Notre envoyé spécial Bernard Brigoulex brosse ici un tableau des arguments, des regrets et des vœux, dont il a entendu l'exposé à l'occasion de ce colloque.

Un colloque sur les relations entre la France et la Turquie s'est récemment tenu à Ankara, avec la participation d'historiens et de journalistes. Le gouvernement turc a marqué en effet son souci de renouer les liens avec les opinions publiques et les gouvernements des pays occidentaux. Il estime que l'orientation et les motifs de sa politique étrangère et la juste perspective des problèmes turcs sont trop souvent méconnus. Notre envoyé spécial Bernard Brigoulex brosse ici un tableau des arguments, des regrets et des vœux, dont il a entendu l'exposé à l'occasion de ce colloque.

L'affaire de Chypre et la C.E.E.

Il est un autre domaine des échanges culturels où la Turquie déplore l'attitude de la France : celui de l'enseignement du français. Pendant des dizaines d'années, Paris avait envoyé en Turquie des enseignants d'une qualité exceptionnelle, à commencer par M. Etienne Mansoni, qui fut à Istanbul, avant de devenir ambassadeur, le délégué de la France libre, et dont de nombreux dirigeants turcs sont d'anciens élèves.

Il est un autre domaine des échanges culturels où la Turquie déplore l'attitude de la France : celui de l'enseignement du français. Pendant des dizaines d'années, Paris avait envoyé en Turquie des enseignants d'une qualité exceptionnelle, à commencer par M. Etienne Mansoni, qui fut à Istanbul, avant de devenir ambassadeur, le délégué de la France libre, et dont de nombreux dirigeants turcs sont d'anciens élèves.

Il est un autre domaine des échanges culturels où la Turquie déplore l'attitude de la France : celui de l'enseignement du français. Pendant des dizaines d'années, Paris avait envoyé en Turquie des enseignants d'une qualité exceptionnelle, à commencer par M. Etienne Mansoni, qui fut à Istanbul, avant de devenir ambassadeur, le délégué de la France libre, et dont de nombreux dirigeants turcs sont d'anciens élèves.

Il est un autre domaine des échanges culturels où la Turquie déplore l'attitude de la France : celui de l'enseignement du français. Pendant des dizaines d'années, Paris avait envoyé en Turquie des enseignants d'une qualité exceptionnelle, à commencer par M. Etienne Mansoni, qui fut à Istanbul, avant de devenir ambassadeur, le délégué de la France libre, et dont de nombreux dirigeants turcs sont d'anciens élèves.

Il est un autre domaine des échanges culturels où la Turquie déplore l'attitude de la France : celui de l'enseignement du français. Pendant des dizaines d'années, Paris avait envoyé en Turquie des enseignants d'une qualité exceptionnelle, à commencer par M. Etienne Mansoni, qui fut à Istanbul, avant de devenir ambassadeur, le délégué de la France libre, et dont de nombreux dirigeants turcs sont d'anciens élèves.

Il est un autre domaine des échanges culturels où la Turquie déplore l'attitude de la France : celui de l'enseignement du français. Pendant des dizaines d'années, Paris avait envoyé en Turquie des enseignants d'une qualité exceptionnelle, à commencer par M. Etienne Mansoni, qui fut à Istanbul, avant de devenir ambassadeur, le délégué de la France libre, et dont de nombreux dirigeants turcs sont d'anciens élèves.

Il est un autre domaine des échanges culturels où la Turquie déplore l'attitude de la France : celui de l'enseignement du français. Pendant des dizaines d'années, Paris avait envoyé en Turquie des enseignants d'une qualité exceptionnelle, à commencer par M. Etienne Mansoni, qui fut à Istanbul, avant de devenir ambassadeur, le délégué de la France libre, et dont de nombreux dirigeants turcs sont d'anciens élèves.

Il est un autre domaine des échanges culturels où la Turquie déplore l'attitude de la France : celui de l'enseignement du français. Pendant des dizaines d'années, Paris avait envoyé en Turquie des enseignants d'une qualité exceptionnelle, à commencer par M. Etienne Mansoni, qui fut à Istanbul, avant de devenir ambassadeur, le délégué de la France libre, et dont de nombreux dirigeants turcs sont d'anciens élèves.

CORRESPONDANCE

Un étrange « tourisme »

Ancien attaché culturel français à Chypre, M. Roger Müller commente ici, sous le titre « Un étrange « tourisme » », les réactions de la presse française à l'annonce de la tenue d'un congrès de tourisme à Istanbul.

Ancien attaché culturel français à Chypre, M. Roger Müller commente ici, sous le titre « Un étrange « tourisme » », les réactions de la presse française à l'annonce de la tenue d'un congrès de tourisme à Istanbul.

Vous surveillez votre ligne ? Buvez moins de calories !
Yin de Volvic est une boisson riche en fruits, mais, naturellement peu sucrée, donc pauvre en calories et très légère.
Renseignements : Volvic S.P.A. 41-92340 Bourg-la-Reine - Tél. : 350-45-34

NOUVEAU DÉPOT ET PLACE D'EXPÉDITION
(au chauffage central)
Système spécial de distribution prend soin de livraison chez les clients un jour après instruction.
Lettres à STAALGLAS BV - R.P. 888 - 4802 AV BREDDA/Pajjo-Bas.

638000
CITROËN
15 GRANDS JOURS
CITROËN

Le dimanche 23 comptait un lunch donné par l'organisation turque du tourisme, un tour à « Mégosse »...
Poussés à ce point, le cynisme des organisateurs turcs et leur tranquille mépris des conventions internationales deviennent un sujet d'admiration. Qui ignore en effet que la communauté internationale ne reconnaît qu'un Etat chypriote, celui qui a, et qui, depuis 1960, a toujours en, son siège dans le secteur grec de Nicosie ?

LOTO
ca peut rapporter gros
JUSQU'AU 20
15 GRANDS JOURS
CITROËN

LUTTE CONTRE LE TABAC
Deux journées spéciales pour les personnes désirant cesser de fumer. Applications des dernières méthodes « Anu tabac » à l'oreille : implant, agrafe, thermopoint.
Se présenter lundi 17 et mardi 18 avril 1978 de 8h à 18h. Centre Phyllofrance 8 avenue du Président-Wilson, 75016 Paris. Métro Alma-Marcousses - Tél. 723.58.59.

OCCASION GS+9.
Des GS plus sûres mais aussi plus belles bénéficiant de la garantie spéciale Eurocasin 6 étoiles.
12 mois de crédit gratuit sur toutes les GS d'occasion achetées jusqu'au 20 avril 1978.
EUROCASIN

ODOUL
Garde-meubles
208 10-30
16 Rue de l'Atlas - PARIS XIX^e

CITROËN TOTAL
CITROËN TOTAL

LISEZ
« le Monde des philatélistes »

JUSQU'AU 20
15 GRANDS JOURS
CITROËN

DIPLOMATIE

La visite de M. Ceausescu à Washington n'a pas ouvert de perspectives nouvelles sur le conflit du Proche-Orient

Washington. — M. Ceausescu, chef de l'E.R.S. et de parti communiste, quitte Washington ce vendredi 14 avril pour une visite dans plusieurs régions des Etats-Unis. La partie officielle de son séjour s'est achevée jeudi avec la signature d'une déclaration commune « procédure inhabituelle ici, où l'on ne va guère d'ordinaire au-delà du communiqué commun » et une apparition du dirigeant roumain — la seconde de sa carrière — au National Press Club.

Cette visite soulève d'autant moins de problèmes que l'administration Carter a réussi, sous l'influence de M. Brzezinski notamment à améliorer sensiblement ses relations avec presque tous les pays de l'Est européen alors même que les rapports avec Moscou s'aggravent. M. Ceausescu, qui faisait son quatrième voyage officiel aux Etats-Unis, mais rencontrait pour la première fois M. Carter, a eu droit comme d'autres avant lui aux compliments élogieux du chef de la Maison Blanche. Lui aussi s'est vu décerner le titre d'« excellent conseiller », jouissant d'une « influence exceptionnelle ».

Plus fâcheusement, M. Carter a pu affirmer que son hôte et lui « croient ensemble à la nécessité de renforcer les droits de l'homme ». Assertion quelque peu ambiguë par des manifestations de Hongrois américains qui ont protesté devant la Maison Blanche toute la journée de jeudi contre « l'oppression des minorités » à laquelle se livrerait le gouvernement de Bucarest, par une lettre de soixante-cinq membres de la Chambre des représentants demandant au président américain d'aborder « ferme-

ment » avec son hôte le problème de la réunification des familles et de l'émigration, enfin posée sur nombreuses questions posées sur ce sujet au dirigeant roumain au cours de sa prestation au Press Club.

M. Ceausescu a répondu, bien entendu, que tout allait pour le mieux dans la meilleure des Romaines possibles et s'en est pris à ceux qui ont fait leur pays après la défaite du fascisme et tentent d'empoisonner les relations américano-roumaines. Il a d'ailleurs accusé son auditoire en annexant le comte Dracula à la longue liste des combattants de l'indépendance roumaine. Le célèbre vampire, a-t-il admis, était peut-être « dur avec ses ennemis », mais il restait « doux et gentil avec son peuple ».

Le principal sujet de politique étrangère débattu au cours des deux entretiens que MM. Carter et Ceausescu ont eus mercredi et jeudi a été le Proche-Orient. Aucun élément décisif ne semble toutefois avoir été apporté par le président roumain après ses rencontres avec MM. Dayan et Sadate. Plus proche des pays arabes que ses hôtes américains, M. Ceausescu a tenu à préciser, tant dans ses discours que dans ses déclarations à la presse, qu'un règlement doit comporter l'évacuation par Israël des territoires occupés en 1967, l'autodétermination des Palestiniens, « y compris la reconnaissance de leur droit à former leur Etat indépendant ». Enfin, la participation de l'O.L.P. « représentant authentique du peuple palestinien ». La déclaration commune, plus discrète, se borne à demander « le retrait de territoires occupés en 1967 ». (la formule

Après son refus de rentrer en U.R.S.S.

M. CHEVCHENKO VOUDRAIT NEGOCIER SON DEPART DES NATIONS UNIES

Le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, actuellement à Vienne, a fait savoir à M. Chevtchenko, le fonctionnaire soviétique de l'ONU qui refuse de rentrer en URSS, qu'il le recevrait à son retour à New York, où il est attendu mercredi prochain. M. Waldheim a confirmé jeudi 13 avril qu'il avait reçu une lettre dans laquelle M. Chevtchenko lui expose ses intentions.

Selon une source soviétique citée par Associated Press, le sous-secrétaire général de l'ONU réclamerait, pour démissionner, la protection des Etats-Unis et la restitution des sommes qu'il a versées pour se retirer. Il pourrait ainsi toucher plus de 100 000 dollars (480 000 F). La

maison d'édition new-yorkaise Alfred Knopf a révélé de son côté qu'elle avait signé il y a trois ans avec M. Chevtchenko un contrat pour la publication d'un livre « sur les milieux proches de l'O.L.P. ». Le contrat, qui n'est pas encore entré en vigueur, a été signé à New York, où il est attendu mercredi prochain. M. Waldheim a confirmé jeudi 13 avril qu'il avait reçu une lettre dans laquelle M. Chevtchenko lui expose ses intentions.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LA COUR CONSTITUTIONNELLE FEDERALE DE KARLSRUHE a déclaré contraire à la loi fondamentale ouest-allemande la procédure simplifiée qui était appliquée aux objets de conscience.

Le gouvernement de Bonn avait, en juillet 1977, simplifié les formalités que devaient remplir les objets de conscience de la Bundeswehr, soupçonnant notamment l'« examen de conscience » devant une commission spéciale. Entre juillet et décembre 1977, soixante-quinze mille appelés sur un total de cent quatre-vingt mille avaient choisi cette formule simplifiée. — (A.F.P.)

Colombie

● LE SOUTIEN FINANCIER DES TRAFICANTS DE DROGUE a permis, en février dernier, l'élection de quatre parlementaires colombiens, a déclaré, le jeudi 13 avril, M. Ego Escobar, directeur du parti conservateur. « Pour la première fois dans l'histoire du pays, la mafia aura ses porte-paroles au Congrès national », écrit M. Escobar dans le journal *El Siglo*, de Bogotá, dont il est le sous-directeur. — (A.F.P.)

El Salvador

● QUATRE MEMBRES DE LA FEDERATION CATHOLIQUE DES PAYSANS ont occupé, jeudi 13 avril, l'ambassade hébraïque de San-Salvador. C'est la quatrième occupée par des membres de cette fédération depuis mardi dernier, après celles de Panama, du Venezuela et du Costa-Rica. Les manifestants ont remis

à l'ambassadeur suisse, M. Théodore Fortin, une lettre dans laquelle ils lui demandent d'intervenir auprès de son gouvernement pour que les autorités salvadoriennes libèrent les paysans incarcérés à la suite des affrontements entre partisans et opposants au régime durant la semaine sainte. — (A.F.P.)

Espagne

● DOUZE MEMBRES DE LA CONVENTION REPUBLICAINE DES PEUPLES D'ESPAGNE (C.R.P.E.), accusés de préparer l'illégalement la célébration du quarante-septième anniversaire de la Seconde République espagnole, ont été arrêtés, a annoncé un communiqué du gouverneur civil de Madrid, le jeudi 13 avril. La C.R.P.E., considérée par les autorités comme « illégale » à cause de certains de ses objectifs, a diffusé récemment de nombreux tracts appelant à manifester le 14 avril en faveur de la République. — (A.F.P.)

Haute-Volta

● LES TROIS CANDIDATS CIVILS A L'ELECTION PRESIDENTIELLE du 14 mai prochain, qui s'opposent à l'actuel chef de l'Etat voltaïque, le général Sangoulé Lamizana, ont demandé jeudi 13 avril que leur adversaire quitte l'uniforme. M. Joseph El-Zerbo (Union progressiste voltaïque), M. Maurice Ouédraogo (Union nationale pour la défense de la démocratie) et Joseph Ouédraogo (Rassemblement démocratique africain) estiment que le chef de l'Etat, qui est aussi chef des armées, bénéficie de ce fait d'un « énorme avantage », d'autant qu'il est « présenté parfois comme le candidat de l'armée ». — (A.F.P.)

Indonésie

● TROIS OPPOSANTS AU REGIME du général Suharto ont été incarcérés, jeudi 13 avril,

AFRIQUE

Namibie

PRETORIA
NE REDUIRA PAS SES FORCES TANT QUE LA GUERRILLA SE POURSUIVRA

(De notre correspondant.)
Johannesburg. — L'Afrique du Sud ne réduira pas ses troupes de Namibie tant que les hostilités dureront : les forces de police seront maintenues jusqu'à l'indépendance et le sergent Walvis-Bay n'est pas négociable avant cette échéance : ces prétentions ont été apportées devant le Parlement du Cap jeudi 13 avril par le premier ministre, M. Vorster.

« Les troupes et les forces de sécurité sud-africaine, a-t-il dit, se trouvent dans le territoire pour protéger les vies et les propriétés contre des gens qui veulent détruire dans le but d'acquiescer les biens et tuer des hommes, femmes et enfants innocents. Certains souhaitent que nos forces quittent le territoire, ce que je ne soutiens pas. Je ne puis accepter qu'il y ait plus de violence et d'assassinats, l'Afrique du Sud ne peut pas réduire ses forces de sécurité, encore moins les retirer ».

De même, la police sud-africaine, a-t-il ajouté le premier ministre, doit rester jusqu'à l'indépendance. Il s'est montré également ferme à propos de Walvis-Bay, ce port d'importance vitale pour le futur Etat indépendant et dont la restitution à la Namibie est réclamée par le mouvement nationaliste Swapo.

« Walvis-Bay est un territoire sud-africain », a déclaré M. Vorster et ce qui me concerne, il restera, à moins que le Parlement en décide autrement. Si certains veulent qu'ils puissent réclamer Walvis-Bay, ce sera de la responsabilité de la Namibie, du Sud-Ouest africain en disent qu'autrement elle ne participera pas aux négociations, en bien, le Swapo n'y participera pas, car le problème ne sera pas abordé dans ces négociations ».

M. P. Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, va se rendre pour sa part à Windhoek le 13 avril, à son collègue algérien, M. Abdelaziz Bouteflika, un message en réponse aux félicitations que lui avait adressées celui-ci à l'occasion de son retour à Alger le 12 avril. « Nul plus que moi n'est convaincu de l'utilité d'établir entre la France et l'Algérie des liens étroits qui assurent l'harmonie et la coopération dans leurs rapports, seraient nécessairement bénéfiques pour l'ensemble de nos deux pays », déclare notamment le ministre dans ce message.

Rhodésie

LA CONFERENCE DE DAR-ES-SALAAM
MM. Vance et Owen tentent d'obtenir des concessions du Front patriotique

(De notre correspondant en Afrique orientale)
Nairobi. — Des consultations jugées cruciales sur le conflit rhodésien devaient ouvrir ce vendredi 14 avril à Dar-Es-Salaam, avec la participation de MM. Cyrus Vance et David Owen. Arrivé de gagner Salisbury dès dimanche, le secrétaire d'Etat américain et le secrétaire au Foreign Office d'entretiendront, dans la capitale tanzanienne, avec le président Nyerere, MM. Mugabe et Nkomo, coprésidents du Front patriotique, ainsi qu'avec les ministres des affaires étrangères des cinq pays de la « ligne de front » (Tanzanie, Angola, Botswana, Mozambique et Zambie). Assisteront également à ces discussions M. Andrew Young, représentant américain aux Nations unies, lord Carver, commissaire-résident désigné par Londres pour la Rhodésie, et le général Prem Chand, délégué de l'ONU.

Cette réunion de Dar-Es-Salaam devait à l'origine, préparer une conférence « large » au régime intérimaire de Salisbury, mais le conseil exécutif rhodésien refuse ce schéma.

Dans la capitale tanzanienne, où l'on évoquera surtout les questions militaires, les émissaires américains vont tenter de faire revenir leurs interlocuteurs africains sur leur refus proclamé d'accorder le moindre autorité aux signataires de l'accord de Salisbury. S'ils parvenaient, la situation serait alors assez mûre pour que des pourparlers moins vains s'amorcent enfin.

Plusieurs arguments plaident dans ce sens. Le contenu de l'accord interne du 3 mars apparaît désormais plus nettement. Le plupart des détenus politiques devraient être libérés fin avril. Un accord se serait fait sur le démantèlement des unités de contre-guérilla les plus contestées (Selous Scouts, Grey Scouts et Special Air Services Unit), ainsi que sur la retraite anticipée de plusieurs officiers rhodésiens.

La présence des vingt premiers officiers noirs dans l'armée rhodésienne serait renforcée par l'intégration d'officiers entraînés à Madagascar et en Libye, en vue de contribuer à l'encadrement d'une armée qui compte déjà deux tiers d'Africains. Enfin, des contacts entre des représentants de l'évêque Muzo-

Somalie

Le président Syaad Barre recherche surtout à Pékin un appui diplomatique

(De notre correspondant en Afrique orientale)
Nairobi. — La visite officielle que le président Syaad Barre effectue en Chine populaire, à partir de vendredi 14 avril, aurait dû illustrer le renforcement de la position du dirigeant somalien.

Ce n'est apparemment pas le cas. En dépit de l'écroulement rapide de la rébellion militaire du 9 avril, le régime somalien semble avoir perdu la confiance de son peuple. Les unités de confiance au sein d'une armée qui n'a pas encore « digéré » son échec en Ogaden. Le mécontentement manifesté sur tout dans le nord, où sont cantonnés de nombreuses unités rebelles en mars. Mais il résonnerait également dans les garnisons du Sud, ce qui expliquerait qu'un complet ait pu se tenir sans incident dans Mogadiscio. Mais le régime aurait choisi de tenter de calmer d'abord les esprits. Ce serait l'une des raisons pour lesquelles les noms des punichistes capturés dimanche et lundi n'ont pas encore été révélés.

Depuis la fin de la guerre d'Ogaden, le gouvernement somalien semble bloqué non seulement par ses ennemis, qui refusent de lui faire la moindre concession, mais par la plupart de ses interlocuteurs potentiels. Les Américains ne se sont pas engagés, tant s'en faut, à lui livrer des armes. L'Europe occidentale se fait assez discrète. L'Union soviétique n'a pu offrir à l'Union somalienne, en plus de la solidarité avec Mogadiscio, rien de plus que l'envoi de quelques milliers de volontaires. Mais, en règle générale, personne ne paraît pressé de venir en aide au chef de l'Etat somalien, qui n'a pas encore réussi à réorganiser son armée et de lui ramener le moral.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le voyage de Pékin. Quelles que soient leurs raisons, les Chinois ont tenu la main au président Syaad Barre, alors qu'en Somalie même la situation se dégrade de plus en plus. Mais qui peut-il offrir au président Syaad Barre, alors qu'en Somalie même la situation se dégrade de plus en plus. Mais qui peut-il offrir au président Syaad Barre, alors qu'en Somalie même la situation se dégrade de plus en plus.

Tchécoslovaquie

● M. IVAN JIROUS, vedette du groupe rock interdit The Plastic People, a été condamné mardi 11 avril à huit mois de prison par un tribunal de Prague pour « trouble de l'ordre public ». Il avait été arrêté en 1977 pour avoir tenté de prendre la parole lors du vernissage d'une exposition de peinture. — (A.F.P.)

Venezuela

● LE VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION EUROPEENNE, M. Hafkamp, se rend en visite officielle au Venezuela du 14 au 20 avril. Il y inaugurerait le nouveau bureau de la représentation permanente de la C.E.E. pour l'Amérique latine, qui a été transférée de Santiago-du-Chili à Caracas, pour des raisons techniques. — (A.F.P.)

Vietnam

● RADIO-HANOI a démenti, jeudi 13 avril, les informations en provenance de Phnom-Penh, selon lesquelles les forces vietnamiennes avaient lancé récemment de nouvelles opérations de grande envergure en territoire cambodgien. — (A.F.P.)

Tchad

● LE BUREAU DU FROLINAT A ALGER (tendances Abba Sidiki) a déclaré, jeudi 13 avril, que son mouvement n'a pas pris part aux négocia-

Namibie

PRETORIA
NE REDUIRA PAS SES FORCES TANT QUE LA GUERRILLA SE POURSUIVRA

(De notre correspondant.)
Johannesburg. — L'Afrique du Sud ne réduira pas ses troupes de Namibie tant que les hostilités dureront : les forces de police seront maintenues jusqu'à l'indépendance et le sergent Walvis-Bay n'est pas négociable avant cette échéance : ces prétentions ont été apportées devant le Parlement du Cap jeudi 13 avril par le premier ministre, M. Vorster.

« Les troupes et les forces de sécurité sud-africaine, a-t-il dit, se trouvent dans le territoire pour protéger les vies et les propriétés contre des gens qui veulent détruire dans le but d'acquiescer les biens et tuer des hommes, femmes et enfants innocents. Certains souhaitent que nos forces quittent le territoire, ce que je ne soutiens pas. Je ne puis accepter qu'il y ait plus de violence et d'assassinats, l'Afrique du Sud ne peut pas réduire ses forces de sécurité, encore moins les retirer ».

De même, la police sud-africaine, a-t-il ajouté le premier ministre, doit rester jusqu'à l'indépendance. Il s'est montré également ferme à propos de Walvis-Bay, ce port d'importance vitale pour le futur Etat indépendant et dont la restitution à la Namibie est réclamée par le mouvement nationaliste Swapo.

« Walvis-Bay est un territoire sud-africain », a déclaré M. Vorster et ce qui me concerne, il restera, à moins que le Parlement en décide autrement. Si certains veulent qu'ils puissent réclamer Walvis-Bay, ce sera de la responsabilité de la Namibie, du Sud-Ouest africain en disent qu'autrement elle ne participera pas aux négociations, en bien, le Swapo n'y participera pas, car le problème ne sera pas abordé dans ces négociations ».

M. P. Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, va se rendre pour sa part à Windhoek le 13 avril, à son collègue algérien, M. Abdelaziz Bouteflika, un message en réponse aux félicitations que lui avait adressées celui-ci à l'occasion de son retour à Alger le 12 avril. « Nul plus que moi n'est convaincu de l'utilité d'établir entre la France et l'Algérie des liens étroits qui assurent l'harmonie et la coopération dans leurs rapports, seraient nécessairement bénéfiques pour l'ensemble de nos deux pays », déclare notamment le ministre dans ce message.

Rhodésie

LA CONFERENCE DE DAR-ES-SALAAM
MM. Vance et Owen tentent d'obtenir des concessions du Front patriotique

(De notre correspondant en Afrique orientale)
Nairobi. — Des consultations jugées cruciales sur le conflit rhodésien devaient ouvrir ce vendredi 14 avril à Dar-Es-Salaam, avec la participation de MM. Cyrus Vance et David Owen. Arrivé de gagner Salisbury dès dimanche, le secrétaire d'Etat américain et le secrétaire au Foreign Office d'entretiendront, dans la capitale tanzanienne, avec le président Nyerere, MM. Mugabe et Nkomo, coprésidents du Front patriotique, ainsi qu'avec les ministres des affaires étrangères des cinq pays de la « ligne de front » (Tanzanie, Angola, Botswana, Mozambique et Zambie). Assisteront également à ces discussions M. Andrew Young, représentant américain aux Nations unies, lord Carver, commissaire-résident désigné par Londres pour la Rhodésie, et le général Prem Chand, délégué de l'ONU.

Cette réunion de Dar-Es-Salaam devait à l'origine, préparer une conférence « large » au régime intérimaire de Salisbury, mais le conseil exécutif rhodésien refuse ce schéma.

Dans la capitale tanzanienne, où l'on évoquera surtout les questions militaires, les émissaires américains vont tenter de faire revenir leurs interlocuteurs africains sur leur refus proclamé d'accorder le moindre autorité aux signataires de l'accord de Salisbury. S'ils parvenaient, la situation serait alors assez mûre pour que des pourparlers moins vains s'amorcent enfin.

Plusieurs arguments plaident dans ce sens. Le contenu de l'accord interne du 3 mars apparaît désormais plus nettement. Le plupart des détenus politiques devraient être libérés fin avril. Un accord se serait fait sur le démantèlement des unités de contre-guérilla les plus contestées (Selous Scouts, Grey Scouts et Special Air Services Unit), ainsi que sur la retraite anticipée de plusieurs officiers rhodésiens.

La présence des vingt premiers officiers noirs dans l'armée rhodésienne serait renforcée par l'intégration d'officiers entraînés à Madagascar et en Libye, en vue de contribuer à l'encadrement d'une armée qui compte déjà deux tiers d'Africains. Enfin, des contacts entre des représentants de l'évêque Muzo-

Somalie

Le président Syaad Barre recherche surtout à Pékin un appui diplomatique

(De notre correspondant en Afrique orientale)
Nairobi. — La visite officielle que le président Syaad Barre effectue en Chine populaire, à partir de vendredi 14 avril, aurait dû illustrer le renforcement de la position du dirigeant somalien.

Ce n'est apparemment pas le cas. En dépit de l'écroulement rapide de la rébellion militaire du 9 avril, le régime somalien semble avoir perdu la confiance de son peuple. Les unités de confiance au sein d'une armée qui n'a pas encore « digéré » son échec en Ogaden. Le mécontentement manifesté sur tout dans le nord, où sont cantonnés de nombreuses unités rebelles en mars. Mais il résonnerait également dans les garnisons du Sud, ce qui expliquerait qu'un complet ait pu se tenir sans incident dans Mogadiscio. Mais le régime aurait choisi de tenter de calmer d'abord les esprits. Ce serait l'une des raisons pour lesquelles les noms des punichistes capturés dimanche et lundi n'ont pas encore été révélés.

Depuis la fin de la guerre d'Ogaden, le gouvernement somalien semble bloqué non seulement par ses ennemis, qui refusent de lui faire la moindre concession, mais par la plupart de ses interlocuteurs potentiels. Les Américains ne se sont pas engagés, tant s'en faut, à lui livrer des armes. L'Europe occidentale se fait assez discrète. L'Union soviétique n'a pu offrir à l'Union somalienne, en plus de la solidarité avec Mogadiscio, rien de plus que l'envoi de quelques milliers de volontaires. Mais, en règle générale, personne ne paraît pressé de venir en aide au chef de l'Etat somalien, qui n'a pas encore réussi à réorganiser son armée et de lui ramener le moral.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le voyage de Pékin. Quelles que soient leurs raisons, les Chinois ont tenu la main au président Syaad Barre, alors qu'en Somalie même la situation se dégrade de plus en plus. Mais qui peut-il offrir au président Syaad Barre, alors qu'en Somalie même la situation se dégrade de plus en plus.

Tchécoslovaquie

● M. IVAN JIROUS, vedette du groupe rock interdit The Plastic People, a été condamné mardi 11 avril à huit mois de prison par un tribunal de Prague pour « trouble de l'ordre public ». Il avait été arrêté en 1977 pour avoir tenté de prendre la parole lors du vernissage d'une exposition de peinture. — (A.F.P.)

Venezuela

● LE VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION EUROPEENNE, M. Hafkamp, se rend en visite officielle au Venezuela du 14 au 20 avril. Il y inaugurerait le nouveau bureau de la représentation permanente de la C.E.E. pour l'Amérique latine, qui a été transférée de Santiago-du-Chili à Caracas, pour des raisons techniques. — (A.F.P.)

Vietnam

● RADIO-HANOI a démenti, jeudi 13 avril, les informations en provenance de Phnom-Penh, selon lesquelles les forces vietnamiennes avaient lancé récemment de nouvelles opérations de grande envergure en territoire cambodgien. — (A.F.P.)

Tchad

● LE BUREAU DU FROLINAT A ALGER (tendances Abba Sidiki) a déclaré, jeudi 13 avril, que son mouvement n'a pas pris part aux négocia-

Trois pe...

LA CONFERENCE DE DAR-ES-SALAAM

MM. Vance et Owen tentent d'obtenir des concessions du Front patriotique

(De notre correspondant en Afrique orientale)

Nairobi. — Des consultations jugées cruciales sur le conflit rhodésien devaient ouvrir ce vendredi 14 avril à Dar-Es-Salaam, avec la participation de MM. Cyrus Vance et David Owen. Arrivé de gagner Salisbury dès dimanche, le secrétaire d'Etat américain et le secrétaire au Foreign Office d'entretiendront, dans la capitale tanzanienne, avec le président Nyerere, MM. Mugabe et Nkomo, coprésidents du Front patriotique, ainsi qu'avec les ministres des affaires étrangères des cinq pays de la « ligne de front » (Tanzanie, Angola, Botswana, Mozambique et Zambie). Assisteront également à ces discussions M. Andrew Young, représentant américain aux Nations unies, lord Carver, commissaire-résident désigné par Londres pour la Rhodésie, et le général Prem Chand, délégué de l'ONU.

Cette réunion de Dar-Es-Salaam devait à l'origine, préparer une conférence « large » au régime intérimaire de Salisbury, mais le conseil exécutif rhodésien refuse ce schéma.

Dans la capitale tanzanienne, où l'on évoquera surtout les questions militaires, les émissaires américains vont tenter de faire revenir leurs interlocuteurs africains sur leur refus proclamé d'accorder le moindre autorité aux signataires de l'accord de Salisbury. S'ils parvenaient, la situation serait alors assez mûre pour que des pourparlers moins vains s'amorcent enfin.

Plusieurs arguments plaident dans ce sens. Le contenu de l'accord interne du 3 mars apparaît désormais plus nettement. Le plupart des détenus politiques devraient être libérés fin avril. Un accord se serait fait sur le démantèlement des unités de contre-guérilla les plus contestées (Selous Scouts, Grey Scouts et Special Air Services Unit), ainsi que sur la retraite anticipée de plusieurs officiers rhodésiens.

La présence des vingt premiers officiers noirs dans l'armée rhodésienne serait renforcée par l'intégration d'officiers entraînés à Madagascar et en Libye, en vue de contribuer à l'encadrement d'une armée qui compte déjà deux tiers d'Africains. Enfin, des contacts entre des représentants de l'évêque Muzo-

Après son refus de rentrer en U.R.S.S.

M. CHEVCHENKO VOUDRAIT NEGOCIER SON DEPART DES NATIONS UNIES

Le président Syaad Barre recherche surtout à Pékin un appui diplomatique

Le président Syaad Barre recherche surtout à Pékin un appui diplomatique

Le président Syaad Barre recherche surtout à Pékin un appui diplomatique

Le président Syaad Barre recherche surtout à Pékin un appui diplomatique

Le président Syaad Barre recherche surtout à Pékin un appui diplomatique

Le président Syaad Barre recherche surtout à Pékin un appui diplomatique

Le président Syaad Barre recherche surtout à Pékin un appui diplomatique

Le président Syaad Barre recherche surtout à Pékin un appui diplomatique

Le président Syaad Barre recherche surtout à Pékin un appui diplomatique

Le président Syaad Barre recherche surtout à Pékin un appui diplomatique

صكذ من الاصل

BATS AU SE... les communistes ont obte... qu'ils désiraient

Les communistes ont obtenu ce qu'ils désiraient... (Text continues with details of political events and party actions)

DE LA GAUCHE

« L'Humanité » : il est parfaitement légitime d'émettre des critiques

Sous le titre « Pour un large débat », René Andrien évoque dans l'éditorial de l'Humanité du 14 avril la discussion en cours entre communistes. Il écrit : « On ne saurait dire que la direction du parti ait voulu étouffer la discussion. Il est aussi parfaitement légitime que des camarades émettent des critiques à propos de tel ou tel aspect de notre politique. Sans doute quelques-uns ont-ils cru devoir, sans attendre, publier leurs réflexions dans la presse non communiste, certains — très peu nombreux — parce que cela devient avec une seconde nature, disent-ils, la possibilité de s'exprimer dans la presse du parti, étant donné l'absence, à l'heure actuelle, d'une tribune de discussion. Il est vrai que jusqu'à la règle veut que la tribune de discussion soit ouverte seulement dans le cadre de la préparation des congrès, encore qu'il ne s'agisse pas d'un principe intangible mais d'une disposition qui pourrait être, sans dommage, reconsidérée dans l'avenir. L'essentiel, en ce domaine, étant que la tribune reflète le plus fidèlement possible l'opinion du parti dans son ensemble. » En tout état de cause, le scandale ne gît pas dans le fait qu'un petit nombre de camarades expriment leurs opinions hors de la presse du parti ; l'important c'est moins l'endroit où ils s'expriment que le contenu — ou demeurant divers — de leur discours. « Ce qui est scandaleux, en revanche, c'est l'utilisation que les médias moyens d'information font de certains de leurs propos pour accablent l'idée que le parti serait profondément déchiré, et qu'il serait rendu responsable, par ses militants eux-mêmes, de l'échec de la gauche aux dernières élections. (...) Ce qui est évident aussi, c'est que l'entreprise en cours vient à point pour essayer de masquer les

CORRESPONDANCE

La position de la fédération du P.C.F. du Rhône. M. Jean-Paul Magnon, membre du comité central du P.C.F., secrétaire de la fédération du Rhône, nous écrit à propos du commentaire consacré aux déclarations qu'il a faites dans l'Humanité du 8 avril (le Monde daté 9-10 avril) : « Certes il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce que les membres du comité fédéral du Rhône souhaitent la publication des interventions des membres du comité central dans le compte rendu de l'Humanité. Ceci étant d'ailleurs une pratique courante. Mais comme votre article laisse entendre qu'il existerait des divergences entre le comité fédéral du Rhône et le comité central — ce qui est totalement erroné — nous vous demandons en conséquence de faire la rectification qui s'impose. Le comité fédéral du Rhône étant tout à fait en accord avec le comité central sur les conditions démocratiques dans lesquelles se déroulent actuellement nos discussions. »

HOTEL SHERATON. MONTPARNASSE, Capitale SHERATON à deux pas de Saint-Germain-des Prés à 6 stations de métro des Champs-Élysées. Le plus grand hôtel de la Rive Gauche. Un restaurant raffiné le Montparnasse 26, le bar Corail. 1.000 chambres spacieuses. Parking. **** LUXE. TEL 260.35.11 Paris-Sheraton Hotel

Dans L'Express cette semaine Sidérurgie française L'heure de vérité. Au terme d'une analyse approfondie des mesures d'adaptation envisagées au plan industriel et financier et dans le domaine de l'emploi, Jean Gloaguen, de L'Express, pose une question fondamentale : la France peut-elle en 1978 avoir une grande sidérurgie. Le mythe de l'association puissance-sidérurgie a été coûteux : l'équivalent de 100 Boussac pour la France à elle seule. Et le phénomène n'est pas seulement français. Et maintenant, comment créer les emplois manquants ? Françoise Monnier, de L'Express, a enquêté en Lorraine. Elle a reconstitué l'histoire d'une famille et l'a suivie à travers ses générations successives. Est-ce pour eux la fin d'une époque, ou la fin d'une civilisation ?

Europe : la nouvelle donne. Yann de l'Écotais, de L'Express, était au sommet de Copenhague. Le président Carter, en laissant aller le dollar et en abandonnant la bombe à neutrons réclamée par les Allemands, a-t-il paradoxalement créé une conjoncture favorable à l'Europe ? Le changement d'attitude allemand se produit au moment où le président Giscard-Schmidt : merci Monsieur Carter. L'Express est en vente dès le samedi. Vous aurez ainsi tout le week-end pour faire, dans le calme, l'analyse et le bilan d'une semaine d'actualité.



Giscard-Schmidt : merci Monsieur Carter

HOVER-BUS, LA FAÇON LA MOINS CHERE DE FAIRE UN SAUT A LONDRES. 1 - Un fauteuil dans notre bus vous attend 24, rue de Saint-Quentin à Paris (2 fois par jour en hiver et jusqu'à 5 fois en été). 2 - Vous arrivez à Calais. Un fauteuil dans notre hovercraft vous attend à l'hoverport. 40 minutes après vous avez traversé la Manche sur coussins d'air. 3 - Vous êtes à Ramsgate. Un fauteuil dans notre bus vous y attend. Il vous conduira jusqu'à King's Cross au cœur de Londres. (Ah ! Pour le retour c'est aussi simple mais dans l'autre sens.) PARIS-LONDRES 133 F POUR LES ADULTES 114 F POUR LES MOINS DE 18 ANS ET ETUDIANTS (DE MOINS DE 25 ANS). HOVERLLOYD 24, RUE DE SAINT-QUENTIN 75001 PARIS TEL : 278.75.85 CALAIS : 34.67.10 OU DANS LES AGENCES DE VOYAGES.

ET SUR LE P.M.L. listes s'opposent au JE refencens que des ROMEO 6, rue Duplex - Paris 506.09.09

MATELAS en SOMMIERS en ENSEMBLES

**TRECA
EPEDA
SIMMONS**

EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI

CAPELOU

Seule adresse de vente
37, AVENUE DE LA REPUBLIQUE PARIS 13^e Métro Parmentier Tél. 557.46.35

DISTRIBUTEUR
Tél. 557.46.35

ISLANDE



une île à nulle autre pareille

une île si lointaine et pourtant si proche !

Est-il possible de comparer l'Islande à quelque chose de connu ? Nous pouvons en douter. Jules Verne y situa le départ de son "Voyage au centre de la terre" et presque rien n'a changé depuis... Glaciers, geysers, cascades, rivières cristallines... sont les atouts incontestés de ce pays où l'esprit est vivant.

Que vous découvrirez l'Islande par un voyage classique ou par une aventure à travers l'île, il est certain que vous serez conquis par son magnétisme.

Voulez-vous en savoir plus ?
Demandez la brochure
"Islande 1978" à votre agent de voyages ou à LOFTLEIDIR

ICELANDAIR
LOFTLEIDIR ICELANDIC
Les Espagnols de l'Islande

LOFTLEIDIR ICELANDIC
32, rue du 4 Septembre
75002 Paris - tél. 073.75.42
22 bis, rue du M^e Joffre
06000 Nice - tél. 88.73.41

Nom
adresse
(M78)

STYLES ANCIENS MEMBRE DÉCORATEUR TOUTES ÉPOQUES

R. BERBIGIER

9611.14.97

95100 ARGENTEUIL

**Ils ont trouvé
des cailloux.
Ils ont produit
des oranges.**

L'histoire d'Israël, c'est aussi l'histoire d'un défi lancé au désert. 30 ans de travaux d'irrigation et de recherches agronomiques ont permis de faire de ce petit pays cerné par la sécheresse, l'un des premiers exportateurs d'agrumes au monde. En venant fêter ces 30 années-là, le dimanche 7 mai à La Défense, vous participerez à votre façon à ces travaux et à ces recherches. "Shalom Israël", c'est l'anniversaire de la création de l'Etat d'Israël qui a juste 30 ans cette année. Vous y trouverez : expositions, débats, cinéma non-stop, le laboutz, le marché et les artisans d'Israël, le grand podium des vedettes, le carrefour des communautés, dégustation de produits israéliens et restaurant kasher, animations jeunesse et garderie d'enfants.

SHALOM ISRAËL

La fête des 30 ans d'Israël, Palais de La Défense, C.N.I.T. Dimanche 7 mai de 8 h à minuit.

Je vous prie de m'adresser bille(s) à 30 F (entrée gratuite pour les enfants de moins de 10 ans). Ci-joint un chèque de F à l'ordre de l'AJUF - 19, rue de Téhéran 75008 Paris.

Nom
Adresse :
Tél. :

APPEL UNIFIÉ JUIF DE FRANCE

POLITIQUE

Du XXII^e congrès du P.C.F. à l'échec de la gauche

III. - ALLER AU FOND DES CHOSES

par JEAN ELLEINSTEIN

M. Jean Elleinstein, directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes et candidat du P.C.F. dans le cinquième arrondissement de Paris, a, dans un premier article (« le Monde » du 13 avril) analysé les raisons de l'échec électoral de la gauche. Puis il a montré (« le Monde » du 14 avril) l'ampleur de la mutation qui s'impose, selon lui, à son parti.

Il est devenu plus clair que le P.C.F. doit aller jusqu'au bout et sur tous les terrains dans la démarche que symbolisa le XXII^e congrès. Il doit reconnaître plus clairement les erreurs du passé, et il a des difficultés à la faire. Pourquoi ne pas avoir par exemple, vingt-six ans après l'exclusion de Marty et de Tillon, reconnu les fautes de la direction du P.C.F. en 1952 et rendu justice aux exclus — ce qui ne signifie pas pour autant approuver toutes leurs orientations. Pourquoi avoir exclu Roger Garaudy ? Pourquoi ne pas avoir reconnu clairement l'influence du stalinisme sur l'histoire du P.C.F. et les conséquences de la défense inconditionnelle de l'U.R.S.S. et de l'appartenance au Komintern, par exemple, au moment du pacte germano-soviétique et « de la drôle de guerre » ?

Des pas ont été faits dans ces directions, et je ne les néglige pas. Mais nous nous arrêtons toujours à mi-chemin, si bien que nous ébranlons parfois des certitudes trop assurées, mais nous ne gagnons pas ou nous ne regagnons pas bien d'anciens communistes qu'une autre façon de faire du Parti permettrait de convaincre. Nous sommes encore au milieu du gué. L'ancien parti communiste, celui des années de sa création, de sa formation et de ses épreuves, n'est plus. Le nouveau, celui de son épanouissement et de son insertion dans la réalité française de cette fin du vingtième siècle pour la mieux transformer, n'est pas encore, d'où la crise d'identité réelle du parti dont il ne faut pas sous-estimer les conséquences internes et externes.

C'est ainsi, par exemple, que se pose le problème de son fonctionnement : très peu de communistes restent en cause le centralisme démocratique, encore que l'expression ne soit pas des plus heureuses, car elle insiste plus sur la démocratie que sur le centralisme. Or il se trouve que dans l'histoire du P.C.F. — souvent pour des raisons très honorables — il y a eu davantage de centralisme que de démocratie. La véritable question est d'en comprendre la signification dans la France contemporaine.

Nous ne sommes pas dans la Russie des tsars ou un lendemain d'une guerre civile. Nous ne sommes pas dans la France de l'après-guerre, de l'occupation ou de la guerre froide. Autant la notion de « fraction » me semble devoir être écartée — et la tendance n'est que la première forme de la fraction — autant, me semble-t-il, le débat dans le parti doit être permanent et transparent. Bien sûr, les organismes de direction du parti doivent jouer leur rôle, tout leur rôle, mais ils ne peuvent le faire qu'en symbiose directe avec l'ensemble des communistes. Il y avait lieu, par exemple, de poser le problème du concept de dictature du prolétariat et de son abandon. Encore aurait-il fallu le mettre à l'ordre du jour du

XXII^e congrès et ne pas se contenter d'un débat trop rapide amorcé par une prise de position télévisée. Le télé-central ne doit pas remplacer le comité central !

Pourquoi des défenseurs de ce concept n'auraient-ils pas pris la parole au congrès pour défendre leurs idées ? Pourquoi n'ont-ils pas prolongé le débat au-delà du congrès comme si l'on était au point sur les problèmes de l'Etat, de la révolution et du pouvoir aujourd'hui ?

Pourquoi, par exemple, n'a-t-on pas publié le cycle de conférences organisées par le CERM sur l'Etat en 1976 ? Parce qu'on y trouvait une conférence de Balibar sur le dictateur du prolétariat. Je n'approuve pas ses thèses, mais le parti doit faciliter la confrontation des idées, et les décisions importantes ne peuvent être prises qu'après un large débat public où toutes les idées pourront s'exprimer. Nous avons des centaines de milliers de communistes qui s'expriment démocratiquement dans leurs cellules, mais on ne peut se contenter d'une circulation verticale (de la cellule au comité central) des idées. Il faut également une circulation horizontale. Ce n'est pas contradictoire avec le centralisme démocratique tel que le concevait Lénine.

Quelques questions

C'est un héritage direct de la conception stalinienne du parti qui de refuser cette circulation horizontale des idées. D'ailleurs, au XX^e congrès du parti communiste de l'U.R.S.S., qui supprima les fractions, Lénine proposa et fit voter l'abolition d'un « journal de discussions » destiné à permettre le débat permanent dans le parti en faisant connaître les idées et les propositions de chacun. Le malheur, c'est qu'on s'est écarté de cette orientation. Il ne faut pas confondre la formation de fractions et de tendances avec l'échange d'opinions. Mieux encore, Lénine ne concevait-il pas le centralisme démocratique comme devant favoriser l'autonomie des organisations de base et intermédiaires du parti ?

Pourquoi, enfin, n'y aurait-il pas un nouveau système de candidatures à l'intérieur du parti pour l'élection des organismes dirigeants, qui facilite le choix et permette une véritable démocratie interne ? Ce sont sans doute là des idées dont il faudra bien discuter dans la préparation du XXIII^e congrès et de la réforme des statuts qu'il doit prévoir. Je s'en hâte simplement qu'on en compréhende l'urgence.

Que ce soit sur la dictature du prolétariat, sur la modification de notre position à propos de la force de frappe, sur les problèmes posés par le programme commun et nos rapports avec les socialistes, nombreux sont les communistes qui se sont interrogés sur les méthodes de débat et qui les ont critiquées.



"Auteuil, c'est la mode à ma taille"

PRET-A-PORTER
TAILLES 38 AU 58

AUTEUIL

99, rue de Passy, PARIS 16^e
41, rue La Fayette, PARIS 9^e
Chps-Elysées Arcades Lido

les robes cocktail

LE MONDE

met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières. Vols y trouverez peut-être l'APPELLEMENT que vous recherchez.

Ne faut-il pas une réflexion nouvelle et une activité beaucoup plus importante sur tous les grands problèmes qualitatifs qui se posent aujourd'hui (écologie et cadre de vie, féminisme et problèmes féminins, études et métier, parents et enfants, famille et couple, vie urbaine, culture et loisirs, etc.) ?

Qu'on ne me dise pas que ce sont là des problèmes intellectuels pour les intellectuels. Ce sont de vraies questions que les communistes aujourd'hui par centaines de milliers se posent. Le refus de la discussion publique la fait apparaître comme plus dramatique qu'elle ne l'est. Ce qui serait dramatique, ce serait de persister dans le refus de la discussion publique à laquelle aspirent tant de communistes. Réduire cette demande à la contestation de quelques intellectuels en désaccord avec le XXII^e congrès ne me semble pas correspondre à la réalité.

Le parti auquel nous sommes tous attachés pour des raisons diverses, mais profondes, peut opérer les mutations nécessaires qui lui permettront d'aller plus loin, et plus vite, dans le sens de sa rénovation. Je lis dans l'*Humanité* que nous avons présenté l'essentiel. C'est sans doute vrai, mais on ne peut s'en satisfaire. Il faut, dans les années à venir, que la gauche gagne, et pour gagner il faut que le parti communiste français soit plus encore le grand parti démocratique dont notre peuple a besoin pour favoriser les transformations profondes que notre société porte en elle. Parti d'avant-garde et parti de masse, parti des ouvriers, des travailleurs, des salariés des couches moyennes et des intellectuels tel qu'il doit être vraiment et apparaître aux yeux de nos contemporains.

Oui, réellement, nous ne souffrons pas de trop de XXII^e congrès, mais de pas assez.

FIN

* Le titre du premier article de Jean Elleinstein (« La révolution n'est plus ce qu'elle était », *le Monde* du 13 avril) est aussi celui d'un livre de Henri Lefebvre et Catherine Régulier récemment paru aux Editions livres Haer (voir *le Monde* du 11 mars). Les grands esprits...

andré stoll

ASTERIX

l'épopée burlesque de la France



Volume illustré 19 F

EDITIONS COMPLEXE

Le Monde

DOSSIERS ET DOCUMENTS

LES ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1978

La défaite de la gauche

PARTIS • PROGRAMMES • RESULTATS

152 PAGES • EN VENTE PARTOUT • 15 FRANCS

Que
notre
à
me se
s'im

Albany
Anvers
Arlon
Bâle
Boston
Chicago
Cincinnati
Cleveland
Columbus

NEW YORK
PHILADELPHIE
SAN FRANCISCO
WASHINGTON
DETROIT
MINNEAPOLIS
ST. LOUIS
MEMPHIS
INDIANAPOLIS
COLUMBIANA

TWA

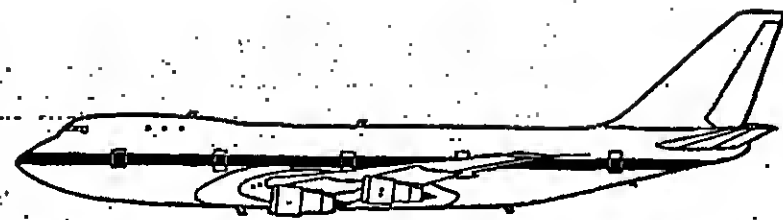
No. 1 sur l'A

صحة من الاصل

Quelle que soit votre destination aux USA, une seule compagnie s'impose: TWA.



Chicago
Houston
Los Angeles
New York
Washington



Une des plus grandes compagnies aériennes internationales peut vous conduire, au départ de Paris-Charles-de-Gaulle, vers 5 villes des États-Unis.



Albuquerque	Dayton	Newark	San Francisco
Amarillo	Denver	New York	San José
Atlanta	Detroit	Oakland	San José
Baltimore	Ft. Lauderdale	Oklahoma City	Tampa
Boston	Harrisburg	Ontario (Calif.)	Tucson
Chicago	Hartford	Philadelphia	Tulsa
Cincinnati	Indianapolis	Phoenix	Washington
Cleveland	Kansas City	Pittsburgh	Wichita
Columbus	Las Vegas	St-Louis	
	Los Angeles		
	Louisville		
	Miami		



TWA est la seule qui puisse vous emmener vers 37 villes des États-Unis.

TWA est la seule compagnie aérienne qui puisse vous conduire, au départ de Paris, vers les principaux aéroports internationaux américains et vers un total de 37 villes des États-Unis.

Ainsi, vous pouvez vous rendre dans pratiquement toutes les villes importantes des U.S.A. sans changer de compagnie aérienne.

N'oubliez pas... si vous voulez vraiment visiter à fond l'Amérique, demandez à votre Agent de Voyages de réserver votre place sur TWA.

Personne ne vous offre un tel service pour l'Amérique.

TWA: la compagnie aérienne qui transporte le plus grand nombre de passagers sur les vols transatlantiques réguliers.

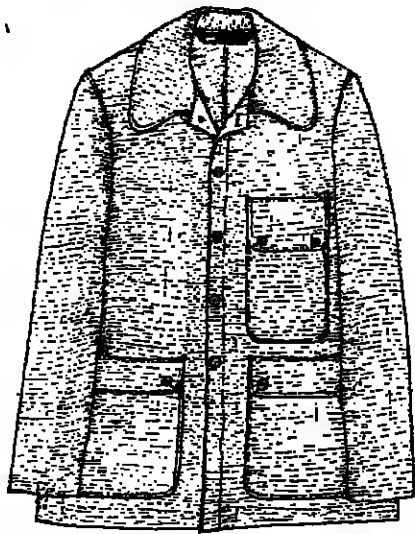
TWA

No.1 sur l'Atlantique

le la gauche
ES
ASTRIK
l'agence
tunisienne
de la
France
Monde
LECTIONS
SLATIVES
ARS 1978
d'effaite
gauche
JANVIER-RÉSULTAT
15 MAI



hollington
8 rue Racine 75008 Paris
depuis peu la rue est à paronètres!
Tél. 325 54 79



Veste à multipoches + pantalon, en toile de lin, 3 couleurs, 8 tailles homme : mince à très confortable. 650 francs. Egalement en vente chez : Charlatan 70, av. Louise Bruxelles.



LOTO
Vous pouvez jouer toute la semaine jusqu'au mardi après-midi précédant le tirage du mercredi.

DÉFENSE

POINT DE VUE

ÉLECTIONS, DÉFENSE, BOMBE A NEUTRONS

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

PAR une sorte de paradoxe, les questions de défense, qui n'ont joué aucun rôle dans la campagne électorale, se présentent sous un jour un peu différent aujourd'hui de celui qui les éclairait avant les élections. Si cette opinion répond à la réalité, celle-ci pourrait contribuer à cette déclassification de la vie politique française que recherche le président de la République. Et cet espoir n'est pas contredit par les déclarations de M. Mitterrand à sa sortie de l'Élysée affirmant que « les socialistes restent disponibles pour apporter leur contribution à toute entreprise utile à l'indépendance nationale, à la construction de la paix et à la présence de la France dans le monde ».

Trois domaines paraissent marqués par un rapprochement des points de vue : l'armement nucléaire, la coopération avec les organes militaires de l'alliance atlantique et le désarmement.

Au fur et à mesure que l'hypothèse d'une victoire de la gauche devenait plus plausible, les partis qui avaient signé le programme commun en 1972 ont abandonné les idées relatives à l'armement nucléaire inscrites, sans doute à la hâte et sans réflexion, dans ce document. Il était bien évidemment impossible de se faire prendre au sérieux, en France et hors de France, avec un programme qui aurait comporté l'abandon immédiat de la force nucléaire et le démantèlement des industries nécessaires à sa fabrication. Le peuple français s'accommode assez bien de la possession d'un armement qui lui donne accès aux avantages et responsabilités de la politique de dissuasion, et il en aurait tant le sacrifice sans

contrepartie pour un acte irraisonnable.

Le parti communiste fut le premier à prendre officiellement le virage par la publication du rapport Kanepa au printemps dernier. Même si les justifications de son revirement et si les considérants dont il l'accompagnait signifiaient que notre armement nucléaire était destiné dans l'optique de ce rapport à pousser la France vers une politique de neutralité, il n'en restait pas moins que l'armement nucléaire, si longtemps combattu et ridiculisé, était accepté et devenait même le ciel de voûte de la politique de défense.

Avec le parti socialiste les choses devaient nécessairement avancer à une autre étape. Alors que le P.C.F. opérait une volte-face impeccable et sans discussion, admettant le 11 mai ce qu'il brûlait encore le 10, le P.S. devait passer par les affres d'une « réévaluation décevante » qui dura plusieurs mois, mais pour aboutir à un débat au cours duquel ce parti traduisait ses états d'âme par un clivage entre majorité et minorité. Mais, en définitive, l'armement nucléaire était accepté car, selon M. Mitterrand, y renoncer « serait détruire l'armée française ».

Sur ce point, les nuances sont nombreuses et affectent les positions de tous les partis, majorités comme opposition. Si le P.C. ne remet pas en cause l'appartenance de la France à l'alliance reconnue dans le programme commun, il se prononce pour la dénonciation d'accords qui auraient été négociés par le gouvernement et qui, à son avis, aboutiraient à une réinscription de fait de notre

défense dans le système militaire intégré. Il prévoit en outre l'acquisition de moyens permettant de sortir du système d'alerte et de défense aérienne auquel la France

n'a jamais cessé d'appartenir. Il y a donc parallélisme entre la position du P.C. sur l'armement nucléaire et le refus de toute planification d'intervention dans le cadre de l'alliance, le résultat de l'une et l'autre mesures étant de nous contraindre à la neutralité.

Coopération avec les organes militaires de l'alliance atlantique

Là encore la position du parti socialiste est plus complexe. Deux tendances principales se sont fait jour lors de la convention consacrée aux problèmes de défense les 7 et 8 janvier. Celle du CERES, nettement hostile à toute hypothèse de participation des forces françaises à des opérations de défense de l'Europe coordonnées avec les alliés, et celle de la majorité. Une motion avancée par le CERES demandait que la France ne se laisse pas « entraîner sur la voie d'une harmonisation de sa stratégie avec celle des États-Unis en Europe » et que soit prosaïquement « toute doctrine d'emploi de nos forces qui les conduirait à participer automatiquement à une bataille de l'Europe ». Cette motion fut repoussée par 71 % des mandats. Et M. Mitterrand rappelait que « la France n'a pas gagné de guerre et ne peut en gagner en dehors d'une alliance... » et affirmait que les Américains doivent savoir que nous serons « des alliés non intégrés » mais « des alliés loyaux » si une guerre est provoquée par des volontés de puissance venues d'ailleurs.

Du côté de la majorité, il s'agit moins de divergences que de nuances dans l'application des orientations de l'héritage gaulliste tel que la tradition, à défaut des textes, le fait apparaître. L'on y parle un peu moins de politique de défense indépendante et un peu plus de politique indépendante de défense. Les déclarations du président de la République et du général Méry ont bien suscité des réserves de certaines personnalités du R.P.R., mais les députés de ce parti ont voté le document sur la programmation des défenses militaires pour la période 1977-1982 qui énonce, entre autres, le principe de la coopération de nos forces à la défense de l'Europe aux côtés de celles de l'OTAN. « Le retrait de la

France de l'organisation militaire intégrée, y est-il dit, n'est pas synonyme qu'elle se refuse à coopérer étroitement avec ses alliés mais seulement qu'elle rejette tout automatisme susceptible d'altérer la maîtrise de la politique de sécurité... Elle doit être en mesure de participer à la défense de l'Europe... Ce qui est strictement conforme aux décisions de 1966.

Au reste, c'est M. Chirac, alors premier ministre, qui a signé le 25 juin 1974 à Bruxelles le texte de la Déclaration sur les relations atlantiques qui a marqué le vingtième anniversaire de l'alliance. Ce texte, élaboré à partir d'un projet soumis à nos alliés par M. Michel Jobert, qui n'a pas la réputation de pécher par excès sur le chapitre de l'indépendance nationale, déclare que « les membres de l'alliance réaffirment que leur défense commune est solidaire et indivisible » et rappelle « l'engagement de tous les alliés de participer à la défense commune ».

Il y a bientôt un an, M. Barre précisait les conditions nécessaires et suffisantes de la préservation de notre liberté de décision : non-retour dans l'intégration, non-occupation par nos forces d'un créneau aux frontières orientales de la R.F.A., liberté d'accorder ou non un soutien logistique à nos alliés. Le premier ministre rappelle que la préparation des hypothèses d'engagement de nos forces au côté de celles des alliés relevait du travail normal des états-majors et s'accomplissait déjà du temps du général de Gaulle.

Enfin, M. Giscard d'Estaing montrait récemment l'importance politique de notre apport à l'équilibre des forces en Europe qui nous permet « d'être présents dans le débat qui s'ouvrira en face d'une éventuelle crise et d'utiliser des moyens conventionnels ».

Désarmement

Pour le désarmement, c'est du côté de la majorité que les changements importants sont intervenus. La gauche en effet a toujours fait du désarmement le ciel de voûte de sa politique de défense et reproché au gouvernement son refus de participer aux conférences consacrées à ce problème.

Cette page est tournée et le président de la République se rendra à la fin de mai à New-York pour exposer à l'ONU les propositions de la France destinées à faire déboucher les négociations sur des résultats concrets. On ne connaît pas encore les modalités qui seront proposées, mais il est encourageant de noter qu'elles seront fondées non pas sur la recherche utopique d'un désarmement général et complet mais sur l'affirmation que toutes les nations, grandes ou petites, « ont le droit légitime d'assurer leur sécurité ».

Il ne sera possible de connaître le degré d'accord national susceptible de s'établir sur cette question que lorsque les détails de nos propositions seront connus. Mais les divergences éventuelles ne porteront plus sur les principes de la politique de défense.

En résumé, les positions de trois ou quatre grands courants qui se partagent l'opinion publique française se sont, en moins d'un an, rapprochées sur les points suivants : — maintien et développement de l'armement nucléaire ; — acceptation de la possibilité de pour nos forces de coopérer avec nos alliés à la défense de notre continent (ou pour mieux dire du monde libre) ; — intérêt d'une initiative de la France en matière de désarmement et de sa participation aux efforts en ce domaine.

Ces trois éléments s'ajoutent au consensus établi de longue date sur le maintien de l'indépendance de notre politique de défense et de nos décisions en temps de crise par le refus de l'automaticité de notre engagement. Il y a le faisceau de convergences d'autant plus positif qu'il transcende largement le clivage majorité-opposition.

C'est une constatation importante au moment où l'affaire de la bombe à neutrons vient, pour une fois, d'élérer l'opinion sur un problème de sécurité.

Cer cette affaire n'est pas seulement désastreuse par son résultat qui comble les vœux de M. Brejnev et consterne les responsables de la défense. Elle l'est aussi par l'inquié-

tante irresolution qu'elle démontre chez un homme dont la clairvoyance et les nerfs sont appelés à jouer un rôle essentiel au sommet du mécanisme complexe de la dissuasion. Elle l'est enfin, et c'est ce qui nous importe ici, dans le fait qu'elle soulève une question, concernant la sécurité européenne, la décision finale est prise en l'absence d'un avis concerté et motivé du gouvernement le plus directement intéressé.

Le difficile est de placer équitablement les responsabilités. Sans doute sont-elles partagées, même si elles incombent en définitive à la Maison Blanche. Mais nos partenaires qui avaient été consultés ont-ils été assez clairs dans leurs avis ? Et nous-mêmes ? Les gouvernements français se lèvent les mains en disant que la question concerne les membres de l'OTAN. Mais est-il concevable qu'il n'ait pas d'opinion sur une question touchant à la sécurité du continent et que, s'il en a une, il n'en fasse pas état ?

Si nous ne tirons pas les uns et les autres leçon de ces faits, nous nous enfonçons jusqu'au droit de critique.

L'heure est venue des examens de conscience : pour nos alliés, de constater que les États-Unis peuvent parler de la sécurité de l'Europe des décisions qui ne correspondent pas aux intérêts de cette sécurité ; pour la France, que l'abstention dans ces affaires ne tourne pas à son avantage ; pour les uns et les autres, qu'il est grand temps que les gouvernements européens se décident à rechercher, entre eux, les moyens d'exercer une influence en rapport avec les intérêts et les responsabilités que les peuples qui les ont élus leur ont confiés.

A défaut d'une action concertée entre les intéressés, la sécurité européenne risque de devenir le jouet des scrupules moraux et des châtiments diplomatiques des uns, des propagandes intéressées et des manœuvres cyniques des autres, des méfiances de tous.

C'est en ce sens que pourrait être important, pour renforcer notre influence, le rapprochement des points de vue sur les questions de défense des trois grands partis qui refusent la neutralité de notre pays, sont partisans de la construction européenne et pensent que notre sécurité est inséparable de celle du monde libre.

(*) Ambassadeur de France, ancien représentant permanent de la France au Conseil atlantique.

(1) Le Monde du 10 janvier.

En Floride,

L'aventure est à deux pas de la plage.

En Floride, il y a plus de 1.800 km de plage ensoleillée, baignée par une eau à plus de 20° toute l'année. Entre deux plongeurs, on peut y chasser le barracuda en haute mer, courir sur les flots en catamaran, voler dans les airs en delta-plane, ou suivre les stages de tennis de John Newcombe à Orlando.



Si c'est l'aventure qui vous tente, allez voir derrière la plage. Par exemple aux Everglades, où alligators et perroquets vivent dans le plus fascinant parc naturel ouvert au public, ou encore à Orlando, où requins, baleines et dauphins font des cabrioles dans le plus grand aquarium du monde.

Allez à Disneyworld chevaucher des fusées, découvrir vingt mille lieues sous la mer, sauter des montagnes, descendre des rapides déchaînés, vivre mille aventures. Et nous avons aussi à Disneyworld des programmes spéciaux pour enfants.

Pour aller en Floride, seul National Airlines vous offre des vols sans escale au départ de Paris. Quelques heures de vol et vous voilà sur votre plage, à deux pas de l'aventure.



3.295 F* est seulement, le prix de 12 jours Paris-Paris avec transport aérien et 10 nuits d'hôtel.

La compagnie ensoleillée américaine.




* Sous réserve de modification des tarifs aériens. Départ groupé par l'organisateur. 5 personnes minimum, le billet doit être acheté 15 jours avant le départ.

National Airlines

Contactez votre agent de voyages ou National Airlines, 102 Champs-Élysées, 75008 Paris (563.17.66 - 256.25.77 - 225.64.75),
Siège de National Airlines Inc., État de Floride, USA.

La p...
visé à fair

Mme J...
LA PRES...
DANS LES...



صكذامن الاصل

Société

LE DROIT A LA MORT

La proposition de loi de M. Caillavet vise à « faire échec à l'acharnement thérapeutique »

Mme NONON VEUT DÉVELOPPER LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES ORGANES DE DÉCISION

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Mme Jacqueline Nonon, déléguée nationale à la condition féminine depuis deux mois, souhaite repenser la conception d'une délégation décentralisée à Lyon : « Nous travaillons ici comme si nous étions à Paris, et c'est une erreur, a-t-elle déclaré jeudi 13 avril, au cours d'une conférence de presse. Il faut redévelopper cette structure vers un nouveau contenu, vers un nouvel axe, pour favoriser la participation à part entière des femmes dans les régions. La présence des femmes dans les organes de décision, a-t-elle conclu, est la seule façon d'arriver à l'égalité. »

Mais une telle expérience liée à un développement des relations internationales de la délégation suppose l'apport de moyens nouveaux, la mise en place d'un véritable budget. Cette proposition, jugée intéressante par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), sera soumise prochainement au premier ministre. En choisissant cet axe nouveau, la mise en place d'un fonctionnement plus vertical qu'horizontal, la nouvelle délégation à la condition féminine évitera ainsi d'entrer en concurrence avec le secrétariat d'Etat chargé de l'emploi féminin.

Mme Nonon a d'autre part commenté les résultats d'une étude menée en décembre 1977 sur « les attitudes des parents et leurs comportements face à l'orientation de leurs enfants » (Le Monde du 11 avril). Une note sur trois, a rapporté la déléguée à la condition féminine, pense que l'orientation est plus importante pour un garçon que pour une fille, et que si troublera toute sa vie, les salaires féminins étant toujours considérés comme des salaires d'appoint.

La délégation à la condition féminine veut développer une information la plus large possible, d'abord en motivant directement les filles, ce qui pourrait influencer indirectement l'attitude des parents. Mme Nonon veut aussi « faire sentir le monde du travail à l'école » et sensibiliser les enseignants à ces problèmes. (Interim.)

A NEUTRON

Le général Franco a déclaré qu'il n'avait pas d'intention de se retirer de la présidence de la République. Il a souligné que son rôle est de garantir la stabilité de la nation et de servir les intérêts du peuple espagnol.

avec les organes militaires de l'alliance atlantique

Le général Franco a participé à une réunion importante avec les chefs militaires de l'alliance atlantique. Il a discuté des questions de coopération militaire et de la défense de l'Europe. Les participants ont souligné l'importance de la solidarité entre les pays membres de l'alliance.

DU GÉNÉRAL FRANCO A KAREN QUINLAN

Les limites d'une législation

Les circonstances de la mort du général Franco, en novembre 1975, avaient provoqué l'étonnement, puis l'irritation de l'opinion publique internationale. Trois médecins s'étaient relayés au chevet du Caudillo mourant pour mettre en œuvre, pendant trois semaines, toutes les ressources de la réanimation moderne afin de maintenir leur malade en vie. La propre fille du général Franco, la marquise de Villaverde, avait même pris publiquement à partie son mari, le docteur Martínez-Bordiu, qui dirigeait l'équipe médicale, en lui disant : « Basta » (ça suffit), pour signifier son désaccord devant les souffrances de son père, resté conscient.

Le cas de Karen Quinlan est bien différent, et il illustre combien la proposition de M. Caillavet sera difficile à appliquer. Cette jeune Américaine avait sombré dans le coma, le 15 avril 1975, à la suite de l'absorption d'un mélange de drogue et d'alcool. Placée en réanimation intensive à l'hôpital, la jeune fille ne devait jamais reprendre conscience. Après quelques mois, son état était déclaré irréversible par les médecins, qui décidaient, cependant, de prolonger l'assistance aux fonctions vitales. Les parents demandèrent alors aux médecins d'interrompre la réanimation intensive, afin que leur fille puisse mourir dans la dignité. Le refus des médecins d'obéir à cet ordre lui a l'origine d'un procès retentissant (Le Monde des 6, 8, 22, 30 octobre 1975, 2 avril et 25 mai 1976), et le suite duquel le Cour suprême de l'Etat du New-Jersey, autorisa finalement les parents à prendre eux-mêmes soin de leur fille.

En mars 1976, Karen Quinlan était transférée, du service de réanimation de l'hôpital où elle

Organiser sa mort ?

(Suite de la première page.)

On est toujours seul face à la mort. En face de la mort d'un malade, on est deux à être seuls : le mourant et le médecin. Ce dernier est amené à décider de ce qu'il doit faire ou ne pas faire, s'il doit attendre ou agir. Aucune loi ne peut le guider. Il n'a de ressources qu'en son savoir d'abord, en sa conscience ensuite. Il choisit, seul.

Ne leissons pas la mort aux mains des juges, ne confions pas un législateur, puis aux tribunaux, le soin de dire si telle vie vaut encore d'être vécue. La loi française ignore le suicide. On a vu combien il a été difficile, pénible, de briser le cercle qu'elle imposait dans le domaine de l'avortement. N'organisons pas par la loi la mort des hommes. Il suffit bien que la peine de mort ne soit pas encore abrogée dans notre pays, l'un des derniers à l'appliquer en Occident.

Trois experts, deux témoins, une déclaration contrainte. Est-on al

sur des hommes, fussent-ils médecins, qu'on puisse leur donner ainsi le droit de décider souverainement de la mort de leurs semblables ? Est-on sûr de la science qu'on puisse fixer avec certitude l'instant où le seuil va être franchi sans aucune chance de retour vers la vie ? Est-on sûr que celui qui, en pleine santé, s'est manifesté sa volonté, ne sera pas tenté de révoquer sa décision alors que l'échéance sera toute proche, mais qu'il ne pourra plus s'exprimer ? On en a tenté de rappeler le mort de leurs vœux, puis le repousser, le meudrir quand elle se présente.

Certes, on ne peut oublier Jean Beriois : « Ce que j'écris aujourd'hui, ayant dépassé la quarantaine, en pleine force et en plein équilibre intellectuel, doit, de toute évidence, prévenir contre ce que je pourrais penser ou écrire à la fin de mon existence lorsque le seul physiquement ou moralement diminué par l'âge ou le malade... Mais écoutez aussi Michel Tournaire : « Le respect absolu de la vie, le respect

à tout prix des malades et des vieillards, doivent rester la seule loi écrite sur ce sujet... Qu'un médecin décide de ne pas mobiliser — au détriment d'autres malades — tout l'arsenal curatif dont il dispose dans la seule but d'entretenir une équilibre de vie dans un paquet de souffrance et d'effacement, c'est une décision qui ne regarde que lui et qui relève de la conscience. »

Il ne faut pas légaliser l'euthanasie pas plus qu'il ne faut l'obscurcir a priori. Le vrai scandale, c'est de laisser souffrir et, puisque les moyens d'apaiser la douleur existent, il faut en user sans hésiter. Ce qui veut dire : même si les jours du mourant risquent de s'en trouver quelque peu abrégés, il n'y a pas de bonne solution. Une loi qui organiserait la mort des gens, fût-ce parce qu'ils ont eux-mêmes un jour décidé de ce qu'elle devrait être, n'aurait d'autre effet que d'inscrire dans les codes un jugement moral. Ce n'est pas sa place.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

Désarmement

Le désarmement nucléaire est une priorité absolue pour la communauté internationale. Les négociations en cours à Genève visent à réduire le stock d'armes nucléaires et à empêcher leur prolifération. Les pays développés ont une responsabilité particulière dans ce processus.



Bière "33" Export.
On peut rester actif
après une bonne bière.



Quand on a soif, rien de tel qu'une bonne bière. Bien blonde, "33" Export est particulièrement désaltérante. On l'apprécie sur le moment mais on l'apprécie aussi quand on reprend son activité car "33" Export calme la soif sans couper les jambes.



Bière "33" Export.
Une bonne bière
avec moins d'alcool.

Le Monde des loisirs et du tourisme

DÉPENDANT DE M. JEAN-PIERRE SOISSON

LE TOURISME PEUT-IL SE PASSER D'UN PATRON A PLEIN TEMPS ?

TROISIÈME gouvernement Barre : surprise des professionnels : le secrétariat d'Etat au tourisme de M. Médecin est remplacé par un « département ministériel » rattaché à M. Jean-Pierre Soisson, nouveau ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs.

« Il faut que les choses soient claires : je deviens le ministre du tourisme, l'exerceront les fonctions de ministre du tourisme dans la totalité de leur spécificité », déclare celui-ci dans le périodique « professionnel - L'Écotourisme ». Il prétend ainsi répondre aux « diverses interrogations qu'ont soulevées parmi les professionnels du tourisme la création d'un ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs et la suppression du secrétariat du tourisme ».

M. Soisson précise encore qu'il sera en mesure de remplir cette tâche « avec une efficacité accrue ». D'une part, il « exercera sa compétence directement, sans le filtre d'un commissariat général ou d'un secrétaire d'Etat rattaché ». Deuxièmement, « en tant qu'ancien secrétaire général du parti dont est issu le

président de la République », il pourra être, « en permanence et au plus haut niveau, l'interprète des préoccupations des professionnels du tourisme ».

Enfin, indique M. Soisson, « le rapprochement opéré entre la jeunesse et les sports et le tourisme donnera à ce dernier des moyens d'intervention et une autorité accrues ».

M. Soisson annonce d'autre part qu'il réservera les responsabilités ministérielles et « le plus rapidement possible » et que la mise en place de la nouvelle structure gouvernementale sera pour l'industrie touristique la chance d'un nouveau départ.

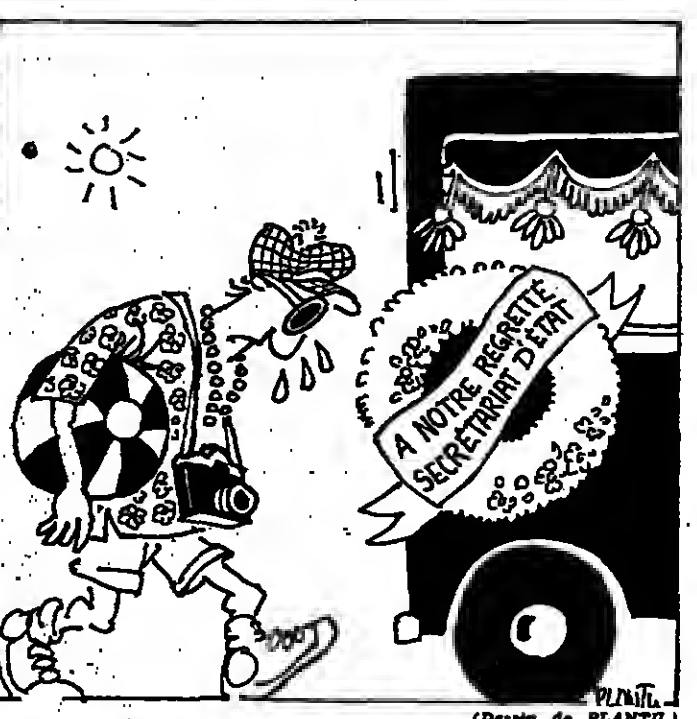
Ces déclarations satisfaisantes ont été accueillies avec intérêt par les professionnels du tourisme des régions ministérielles et « le plus rapidement possible » et que la mise en place de la nouvelle structure gouvernementale sera pour l'industrie touristique la chance d'un nouveau départ.

subies contre quatre semaines choisies. La répartition, l'aménagement du temps disponible, doivent être fondamentalement revus. C'est la vie qu'il faut reconstruire.

« La vie libre des loisirs, qu'elle soit quotidienne, hebdomadaire, saisonnière ou annuelle, est faite de distractions et de culture, de sport et de voyages, de gastronomie et d'hébergement. Elle concerne donc de nombreux ministères, pour ne pas être tous. Je souhaite la création d'une délégation générale au loisir. Chargée de définir une politique globale, elle pourrait assurer les liaisons interministérielles, harmoniser les actions envisagées par chacun, veiller à leur mise en place. Mais aussi gérer un office national du tourisme dont le rôle serait de mieux informer Français et étrangers sur les richesses de notre pays et de contrôler ses représentants de services - agents de voyage et immobiliers, hôteliers, restaurateurs, etc. »

M. Jean Vernet, directeur général d'Avias Voyages, estime pour sa part que l'implication des professionnels est justifiée alors que près de trente millions de Français partent annuellement en vacances, et « dans la mesure où une entité disparaît ». Cependant, poursuit-il, « le rattachement de la direction du tourisme à un grand ministère tel que jeunesse, sports et loisirs offre aussi des avantages ».

« L'aménagement des loisirs, indique M. Vernet, doit permettre une meilleure répartition des dépenses en vacances, l'opportunité de propositions de voyages mieux harmonisées, plus fréquentes et plus économiques. Le



(Dessin de PLANTO)

« Attributions trop limitées, moyens trop minces... »

« L'Etat n'a même pas l'air de s'intéresser au sujet », déclarait, lors d'une conférence de presse tenue à Nice le 7 avril, M. Pierre Sautet, délégué général d'Air France pour la France, qui a qualifié de « paradoxal » le fait qu'il n'y ait plus de secrétariat d'Etat. L'industrie touristique, disait-il, n'est pas considérée comme une véritable industrie alors que la France possède un patrimoine exceptionnel, le plus gros patrimoine hôtelier sous-employé d'Europe. Cette décision intervient, a fait observer M. Sautet, « au moment où notre tâche est d'organiser la commercialisation de cette industrie au plan mondial ».

M. Sautet a évoqué enfin le dossier de l'établissement des vacances, « illustration de l'ensemble des problèmes - conservatisme des idées, rigidité des habitudes, notion du bien-être définitivement acquis que l'Etat doit garantir - que doit affronter la France », dossier que l'absence du secrétariat d'Etat rendra pas à améliorer.

Pour M. Pierre Amalou, président-directeur général de Voyage Conseil, il ne faut pas regretter la disparition du secrétariat d'Etat. « Sans doute, nous a-t-il déclaré, est-ce même une bonne chose. Les qualités d'homme, d'imagination, de dialogue, de

contact, de Jacques Médecin ont pu faire illusion, il n'empêche que ses attributions étaient trop limitées, ses moyens financiers trop minces pour qu'il puisse être réellement efficace.

« La vie du Français moderne, et plus particulièrement du citadin, se répartit en quatre périodes de cinq jours consécutifs au seul travail et deux jours au repos, quarante-huit semaines

années plus tard, le centre national est supprimé, ses attributions passent à la direction générale du tourisme. Un « conseil supérieur du tourisme » a été constitué pour le remplacer.

En 1969, le commissariat général est rétabli au lieu et place de la direction générale qui, elle, disparaît. Le conseil supérieur est réorganisé, le commissaire en devient le président de droit. Enfin, un « comité interministériel du tourisme » est créé.

1962 : le commissariat général est placé sous l'autorité du premier ministre. En mars 1963, M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, est chargé du tourisme. C'est seulement en 1968 (décret du 25 juillet) que le commissariat général va être placé sous l'autorité du ministre de l'équipement et du logement.

L'année suivante, par décret du 8 juillet 1969, un secrétaire d'Etat au tourisme est institué. MM. Marcel Anthoniz, Aimé Paquet, Gérard Ducrey et Jacques Médecin s'y succéderont, tandis qu'en 1970 M. Jean-Pierre Danaud prendra au commissariat général la place occupée sept années durant par M. Jean Ravanel.

tourisme est une des activités les plus envahissantes des temps de loisir, celle susceptible du plus grand développement.

« Mais cette croissance demande des moyens, des budgets qu'un ministère important peut mettre en œuvre dans l'intérêt de tous s'il en comprend la nécessité et si les gens du voyage, par leur organisation professionnelle, deviennent les conseillers compétents et éclairés sur lesquels doit nécessairement s'appuyer le responsable du « bonheur » de vivre des Français. »

On notera enfin que les inq-

tués qu'avait, à juste titre, suscitées la création, voici quelques semaines, d'une délégation à la qualité de la vie disposant de trois services d'étude et d'aménagement touristique de la montagne, du littoral et de l'espace rural jusqu'au rattaché au secrétariat d'Etat au tourisme n'ont plus cours : dans l'article qu'il a rédigé pour l'Écotourisme, M. J.-P. Soisson précise que le décret fixant ses attributions remplace cette délégation (et, donc, les trois services en question) sous son autorité immédiate.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

LA BRETAGNE MALGRÉ TOUT

SOLICITÉS professionnels de l'immobilier appartenant à la F.N.A.I.M. (Fédération nationale des agents immobiliers) et spécialisés dans les locations saisonnières dans les Côtes-du-Nord, le Finistère, le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine et la Manche, viennent de se réunir à Trégastel dans les Côtes-du-Nord. Ils ont examiné les conséquences pour l'activité touristique en Bretagne, cet été, de la catastrophe de l'Amoco-Cadix.

Ils ont insisté sur les difficultés que les professionnels vivant du tourisme vont rencontrer et sur la perte que risquent de subir les propriétaires (en Bretagne ils sont pour la plupart de condition modeste) ayant organisé des locations pour la période estivale.

Les professionnels de l'immobilier ont attiré l'attention des pouvoirs publics sur les nombreuses demandes de déstagement enregistrées depuis la catastrophe, et qui touchent l'ensemble de la Bretagne en affectant même des régions absolument pas touchées par la marée noire. Aujourd'hui, selon eux, non seulement les locations sont arrêtées mais 10 % des contrats engagés sur tout le territoire breton, font l'objet de demandes de dédit.

La Fédération demande donc à ses adhérents de prendre un certain nombre d'initiatives afin d'envoyer ce mouvement de déstagement. Elle leur recommande d'être vigilants sur le remboursement des acomptes versés et, afin de compenser d'éventuelles annulations, de développer la location à la semaine, qui semble avoir la faveur de la clientèle étrangère.

D'autre part, la F.N.A.I.M. demande que le gouvernement « prenne l'engagement formel de procéder au rattachement des plages avant la saison touristique et prévoit un budget promotionnel important pour le faire savoir » ; elle souhaite que l'on précise bien à l'intention du public que sur les quatre départements bretons : Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, seules la côte nord du Finistère et une partie des Côtes-du-Nord sont actuellement polluées.

N'est-ce pas aussi l'occasion de rappeler qu'à côté de la Bretagne côtière il y a toute une Bretagne intérieure, mal connue, relativement fréquentée et que — à quelque chose malheur est bon — la catastrophe de l'Amoco-Cadix donne l'occasion de découvrir ou de retrouver ?

Commissariat, secrétariat, direction générale ...

C'EST en 1910 qu'une organisation officielle du tourisme voit pour la première fois le jour, lorsqu'une loi des finances datée du 8 avril, qui complétera, au mois d'août de la même année, un règlement d'administration publique, crée simultanément un office national du tourisme et un conseil supérieur du tourisme.

Le premier, doté de la personnalité civile, et de l'autorité financière, est chargé « de centraliser et de mettre à la disposition du public les renseignements de toute nature concernant le tourisme sous toutes ses formes », et aussi de rechercher « tous moyens propres pour développer le tourisme et, au besoin, de prendre toutes mesures tendant à améliorer les conditions de transport, de circulation et de séjour des touristes ». Le second est un organisme à rôle consultatif général. Il disparaîtra l'un et l'autre en 1935.

Pour les remplacer, trois nouveaux services sont créés et rattachés au ministère des travaux publics : un commissariat général au tourisme, qui devra être « un organisme d'impulsion et de contrôle » ; un centre national d'expansion du tourisme, de thermalisme et du climatisme ; un comité consultatif du tourisme, enfin.

Par les vœux dits lois « des 15 octobre et 24 décembre 1940, est instauré un « service du tourisme » dépendant du secrétariat d'Etat aux communications, avec les attributions du précédent commissariat général et celui du C.N.E.T., qui disparaissent l'un comme l'autre. Mais le comité consultatif demeure, inchangé.

Après la seconde guerre mondiale, une loi des finances (27 avril 1946) rétablit officiellement le commissariat général dans ses fonctions et le rattaché au ministère des travaux publics, des transports et du tourisme ; pour la première fois, le mot « tourisme » apparaît dans une dénomination ministérielle. Quant au comité consultatif, s'il est maintenu, il voit le nombre de ses membres rétrograder de quatre-vingt à douze. De 1946 à 1949, Georges Pompidou occupera les fonctions d'adjoint au commissaire au tourisme.

1948 : le commissariat général devient une « direction générale du tourisme », qui reste attachée au même ministère. Une loi du 29 septembre donne vie au « centre national du tourisme » et institue un « comité national du tourisme ». C'est

Une lettre au premier ministre

Nous publions ci-après les passages essentiels d'une lettre adressée au premier ministre par M. François Cassier, vice-président du conseil supérieur du tourisme.

(...) Au titre de vice-président du conseil supérieur du tourisme, j'ai été, après la publication de la composition du gouvernement, assilié par les professionnels du tourisme (hôteliers, restaurateurs, transporteurs, agences de voyages, médias d'art et de création, sans parler des représentants des régions dont les activités sont particulièrement tributaires du tourisme).

Tous se plaignent que le tourisme n'est ni mentionné ni rattaché aux différents ministères et secrétariats d'Etat présentement « constitués » au même titre que commerce, agriculture, industrie, artisanat.

La création du ministère à la jeunesse, aux loisirs et aux sports risque de réveiller la vieille querelle qui semblait définitivement éteinte entre tourisme et loisirs, les investissements les concernant étant le plus souvent communs.

Ce point litigieux est difficile à résoudre, les choses étant ce qu'elles sont, car il serait du plus mauvais effet d'avoir l'air de rattaché au ministère du tourisme à un train quelconque. Ce serait apporter, en plus du désappointement, une vexation inutile.

jsf
TUNISIE
une terre des hommes
VOLS SPECIAUX
Aller & Retour
PARIS TUNIS 690 F
DJERBA : 990 F
SEJOURS : 7 jours
TABARKA : 380 F
HAMMAMET : 440 F
BORJ CEDRIA : 480 F
CIRCUITS
Contacts touristes :
1 semaine : 990 F
Le Grand Sud (Méditerranée) :
2 semaines : 1.870 F
Demandez notre nouvelle brochure ETE 78 à
jeunes sans frontières
75002 Paris - 7, rue de la Banque, 01.52.21
AO : 18, rue de la République - 27.42.55
NORDHAUT : 118, avenue
Clichy - 44.21.50
DUCH 187, rue de Valenciennes - 61.53.71

Rivages insolites en Méditerranée
La navigation est le seul moyen de réaliser une découverte authentique des îles et des rives lumineuses de la Méditerranée orientale. Nous vous y proposons 3 destinations : les côtes sud de la Turquie, en bateau de pêcheurs d'éponges aménagé pour la croisière, les îles ionniennes, sur un voilier racé de 20 m, le Dodécimise, sur un ketch spacieux de 21 m. Croisières de 14 ou 15 jours, de 4.000 à 4.500 F, 6 à 12 participants. Affrètements possibles pour groupes constitués. Lic. A 690
EXPLORATOR
16, place de la Madeleine
75008 Paris - Tél. 266 66 24

BALEARES 8 jours 1045 F
Yacoubovitch U.R.S.S. 15.278 F
Cote d'Ivoire 8.138 F
Corse 8.128 F
Madagascar 25.480 F
Eilat/Israël 8.104 F
Maroc 8.125 F
Tunisie 8.123 F
Turquie 10.301 F
Yémen 10.301 F
payscope international
6, rue de la Paix - 75002 Paris - 261.50.02
Veuillez m'envoyer gratuitement votre brochure « Vacances 78 »
nom : prénom :
adresse : code postal :
ville :
des prix pour aller plus loin plus longtemps

VOLS SPECIAUX
TUNIS 790 F
NEW YORK 1.500 F
BANGKOK 1.980 F
KABUL 2.300 F
CIRCUITS CHOCS
LA TRANS AFGHANE
22 J. 4.190 F
JAVA-BALI
17 J. 4.990 F
LE PETIT TIBET (LADAKH)
17 J. 5.550 F
ALLIANCE EUROPEENNE DE L'AIR
4, rue de l'Échelle - 75001 PARIS
Tél. 260 74 33 & 44 69
3 bis, rue Valenciennes - 75002 PARIS
Tél. 265 72 23 & 26 26

LY
ité et de la pain

aux chrétiens d'Europe

de l'école Pigeat
des grandes gares

DEUX HEURES A PERDRE A PARIS

Vieilles pierres dans le Gros-Caillois

L'IMMOTOPHE du « noble faubourg Saint-Germain », le quartier du Gros-Caillois compte au total six hôtels particuliers qui font la gloire de son voisin — on n'y voit plus guère que le médiocre hôtel Behague (123, rue Saint-Dominique), maladroitement retouché au dix-neuvième siècle, et d'ailleurs inaccessible à quiconque n'a pas ses entrées à l'ambassade de Roumanie — que Georges Pillement, au demeurant éminent défenseur des vieilles pierres, affirme dans son Paris inconnu que « l'on peut négliger ce quartier compris entre l'esplanade des Invalides et le Champ-de-Mars ».

Il faut aller un peu vite en besogne, nous semble-t-il, du moins si l'on admet que l'histoire de l'architecture ne s'arrête pas, frappée de stupeur, à l'orée du XX^e siècle. Le quartier compte en effet quelques beaux vestiges de l'« art nouveau », et notamment l'œuvre quasi complète du plus effroyable représentant de ce style à Paris, Jules Lavirotte (11).

Croix gammée et étoile de David

Moins égrillard dans le choix de ses références, empruntant à tous les styles avec une prédilection pour la Renaissance et le rococo, l'immeuble, construit de 1899 à 1900, au fond du square Rapp, retient surtout l'attention par les ruses qu'a déployées Lavirotte pour résoudre le problème posé par le mur aveugle qui ferme l'impasse : la tourelle en échauquette, assez ridiculement posée sur un gros pied de champignon, et le magnifique trompe-l'œil en treillage que, malheureusement, l'on ne se soucie guère d'entretenir.

Sans souci de la chronologie, commençons par l'immeuble de rapport qu'il construisit durant les deux premières années du siècle au 28, avenue Rapp, à l'intention du céramiste Alexandre Bigot. Ce dernier, dont les grès floraux habillent quantité d'immeubles construits par les plus notables architectes de l'époque — voir en particulier le

somptueux revêtement de l'immeuble d'ateliers au 31, rue Campagne-Première. — voulait faire de sa maison de l'avenue Rapp une vitrine de ses produits : sur une structure de béton qui autorise quelques audaces de construction, tel l'arc surbaissé dans lequel s'inscrit le balcon du troisième étage, Lavirotte eut donc tout loisir de tracer un luxuriant décor polychrome, dont la vision procurait à son contemporain Louis-Charles Boileau, l'architecte du Bon Marché, « un plaisir de chaîte émaillée par le fumet d'un rôti de carpe à la crème ». Un rôle de carpe à la crème : tel est en effet l'équivalent culinaire de ces fantaisies décoratives lourde-

ment teintées d'érotisme fin de siècle où il n'est pas besoin d'être bien pervers pour découvrir à foison les symboles sexuels, sous les apparences innocentes d'un bestiaire mélangé la tête de bœuf à la queue de paon, et les scarabées aux tortues marines... D'ailleurs, s'il est encore possible de parler de symboles à propos des chefs d'œuvres surmontant les fenêtres du rez-de-chaussée, ou du saurien qui fait office de poignée de porte, cela devient futile dès que l'on considère par exemple cette porte elle-même dont le motif central représente purement et simplement un sexe masculin pointé vers le bas, et d'un dessin parfaitement académique.

Rue Saint-Dominique, à hauteur des numéros 129-131, une placette bordée de galeries à arcades entoure la Fontaine de Mars, bâtie au début du dix-neuvième siècle, à proximité de ce qui fut, de 1785 à 1899, l'hôpital militaire du Gros-Caillois : le bas-relief de circonstance qui orne une de ses faces représente d'ailleurs la déesse de la santé, Hygie, donnant à boire au dieu de la guerre. A l'enseigne de la Fontaine de Mars, sous les arcades, un restaurant d'allure débonnaire, offrant à profusion de ces « petits careaux » aujourd'hui si recherchés pour leur cachet rustique, se montre à point nommé pour rassasier les appétits éveillés par le spectacle des maisons comestibles.

Passé l'avenue Bosquet, on découvre bientôt sur la gauche, au milieu d'un désordre d'architecture qui pourrait à la rigueur excuser un bombardement récent, l'assise navrante égale Saint-Pierre du Gros-Caillois, bâtie en 1822. Inutile de chercher dans le calendrier des saints Pierre du Gros-Caillois, le caillou en question n'étant point tributaire de quelque propagateur de la foi, mais un simple rocher, démolit en 1738, qui délimitait dans les parages les territoires respectifs des abbayes de Sainte-Genève et de Saint-Germain-des-Près. Avant de quitter la rue Saint-Dominique, on remarquera, au numéro 81, une vieille maison qui abritait autrefois le cabinet du Canon et-avant-royal, où se réunit en 1796 un fort parti de babouvistes décidés à faire un sort au Directoire.

Le bestiaire de Lavirotte

Par la rue de la Comète — ainsi nommée en souvenir de la comète qui traversa le ciel de Paris en 1763 — on atteint la rue de Grenelle, non loin du numéro 151, où nous vous avons menagé une dernière entrevue avec Lavirotte. On ne s'étendra pas sur la façade, médiocre exercice réalisé en 1898 par un Lavirotte frère émoulu de l'Ecole des beaux-arts, et déjà très porté sur les reptiles et les batraciens, si l'on en juge par le beau lézard en bronze que l'on doit prendre à pleine main, ici comme avenue Rapp, pour pousser la porte d'entrée, ou par la grenouille qui bée au-dessus d'une vasque dans la cour. Puisque nous avons finalement dit beaucoup de mal de cet architecte un peu trop confiant dans les ressources de son imagination, rendons-lui justice en louant pour une fois sans réserve l'ordonnance de cette cour, avec sa tourelle d'angle, sa fontaine, son treillage, et surtout ce bow-window dont le revêtement de briques vernissées, dans différents tons de bleu, de brun-rouge, de jaune et de vert, traduit un sens élevé de la polychromie.

Guidés par le clocher que nous apercevons du fond de la cour, il nous reste à découvrir l'église luthérienne Saint-Jean, construite entre 1906 et 1911 sur un terrain légué par l'architecte-paysagiste Denis Bühler, créateur du parc de la Tête d'or à Lyon. Fervent luthérien, Bühler avait fait don à son église de ce terrain et de quelque argent afin que l'on y édifie un temple néo-gothique : il ne voulait point entendre parler d'un autre style, et c'est ce qui nous vaut ce pimpant édifice un peu suranné, dont la voûte de bois se prête admirablement, nous dit-on, à des concerts de musique de chambre.

La visite de ce temple nous inspire cependant un regret : que l'on ait jusqu'à maintenant négligé de reconstruire le splendide jardin planté par Bühler, et dont ne subsistent aujourd'hui que quelques arbres chlorotiques, cherchant pathétiquement la lumière au milieu d'une cour cernée de hauts pignons aveugles.

JEAN ROLIN.

Leonardo Da Vinci
6 nouvelles formules Vacances à Abano

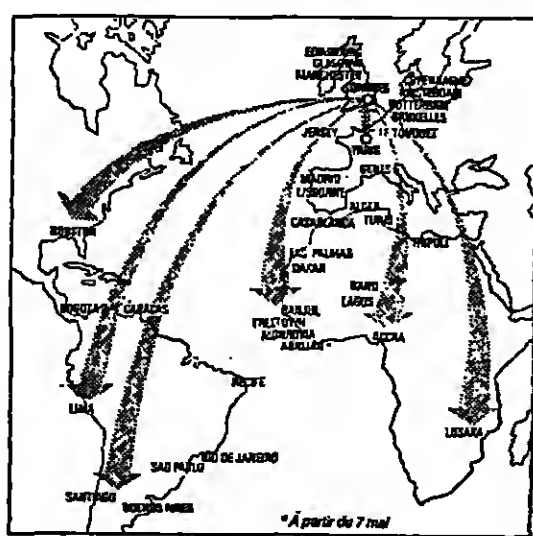
① Cure du 26/2 au 12/11	② Esthétique médicale semaines spéciales du 16/6 au 15/8 et du 20/11 au 12/11
③ Gymnastique semaines spéciales du 16/6 au 15/8 et du 20/10 au 12/11	④ Musique du 1/7 au 15/8
⑤ Excursions du 26/2 au 12/11	⑥ Tennis et Golf semaines spéciales du 14/6 au 15/8

Hotel Leonardo Da Vinci Terme
1-35030 Montecatone Abano Terme
TEL. 193449-524057
Télex 43390 Vinciel
(12 km Padoue - 42 km Venise)

Ben a envoyer à l'hôtel Veuillez m'adresser votre documentation. Intérêt particulier pour (1) (2) (3) (4) (5) (6) (Mettre une croix)

Nom: _____ Adresse: _____ Code Postal: _____ Ville: _____

Rien ne vous oblige à choisir British Caledonian. Sauf peut-être le service.



Un nombre sans cesse croissant de voyageurs choisissent British Caledonian pour aller à Londres ou vers l'une des 36 destinations que nous desservons en Europe, en Amérique et en Afrique.

Nos tarifs sont les mêmes, nos avions vont aussi vite, nos sièges sont aussi confortables que ceux de nos concurrents. La raison de notre succès? Nous n'oublions jamais que vous avez le choix. Etant une compagnie privée, nous nous devons d'être les meilleurs. Sur chaque vol British Caledonian, nos passagers sont traités comme des invités et ils sont de plus en plus nombreux à nous rester fidèles.

Pour redécouvrir le charme et l'efficacité d'une compagnie aérienne privée, appelez votre Agent de Voyages ou British Caledonian Airways, 5 rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. 261.50.21.



RÉSIDENCES secondaires ou principales
Campagne • Mer • Montagne

PROVENCE VAROISE
Votre retraite - Vos vacances
Un vrai pays - Des prix abordables.
Agence VAROISE, 5, rue République,
83170 Brignoles - Tél. (94) 69-09-71
Expert judiciaire.

EN PÉRIGORD
Villas et propriétés diverses
sur demande
DITES-NOUS VOS DESIRS
P.L.L. 34, rue Bouguereau
24100 Bergerac - Tél. : (05) 57-24-90

BORD DE MER, premier port de plaisance - Placemont unique - Studios appart. marins avec poste à quai
SEYNE-IMMOBILIER agréé P.N.A.I.M.
30240 Port-Camargue, Le Grand-Bol.

COTE D'AZUR
GRACEUSEMENT sur simple demande
UFFI NICE (filiale banque) vous adresse son sélection spéciale
SELECTION VILLAS
UFFI, 3, promenade des Anglais, 06000 NICE. Tél. : (93) 87-18-07.

OPPEDE Très beau mas caractère sur 10.000 m². Prix : 600.000 francs.

DROME Propriété 100 ha - Mas turinois. Bergères, sources. - Prix : 750.000 F.

CABINET ALPES PROVENCE
48, avenue Pasteur-Joffre, 34700 Cavailhon. Tél. (90) 71-23-81

13 - Provence
LES HAUTS DE ROUSSET
VILLAGE PRÈS D'AIX-EN-PROVENCE
DERNIÈRE TRANCHE : 10 VILLAS traditionnelles
Situation dominante pinède Sud - Terrains closurés - Garage
Cuisine équipée - Dépendances - 170 m² : 380.000 francs.
RÉALISATION VISCONTI, 13320 Bour-Sol-Aix - Tél. 22-99-71

ET DU TOURISME

SAGE NORMAN

Les pays de

Coquesparce

« coup de fouet » pour le parc de Cormeille

JACQUELINE MEILL

COULEUR

MAV FRANCE

Et vous régalez-vous

OFF

صكنا من الامم

ET DU TOURISME

Des « jobs » pour l'été

LES étudiants qui cherchent à travailler pendant l'été sont de plus en plus nombreux. Les motifs en sont variés : nécessité financière, possibilité de s'offrir un voyage, désir d'une expérience de la « vie active ».

Les difficultés économiques entraînent d'ailleurs une diminution du marché des « jobs » pour l'été. Les plus grandes entreprises ainsi que les administrations ont déjà travaillé chez elles. Il reste peu de places pour les nouveaux venus, et pratiquement aucune s'ils n'ont pas pensé à s'y prendre dès janvier ou février.

Les retardataires ont cependant d'autres ressources que de se lamenter ou d'envier les emplois « de rêve » (qui comportent aussi des contraintes) déjà décrochés par leurs camarades les plus débrouillards : steward ou hôtesse à Air France (4.200 F par mois, après une sélection rigoureuse où n'a été retenue qu'une candidature sur cinq environ), ou « gentil organisateur » au Club Méditerranée (1.600 F par mois), par exemple.

Ainsi quelques petites associations organisatrices de vacances pour enfants ou adultes cherchent encore des animateurs ou accompagnateurs et n'exigent pas toujours la possession d'un brevet d'aptitude. Le Centre de documentation et d'information rurale dispose également de places pour les jeunes de plus de seize ans pour l'éclairage du maïs en juillet (il faut apporter son matériel de camping), ou pour les vendanges en septembre et en octobre. On trouve aussi des emplois dans certains magasins en libre-service, le plus souvent pour des postes de maintenance ou de vendeuses, mais aussi parfois pour des étudiants en gestion et, dans les plus petites surfaces, des remplacements de gérants. Les entreprises de travail temporaire disposent également d'emplois divers, de dactylo ou d'employé de bureau, pour effectuer des classements par exemple. Enfin, beaucoup de petites entreprises ne demandent conscience de leurs besoins au personnel d'été que tardivement, on peut tenter sa chance auprès d'elle vers le mois de mai.

Parmi les adresses les plus utiles, on peut citer :

Centres d'information et de documentation jeunesse. — Pré-

sents dans la plupart des grandes villes. Ils reçoivent, sélectionnent et affichent des offres d'emplois et donnent divers renseignements, notamment sur la réglementation. A Paris, 101, quai Branly, 75740 Paris Cédex 15. Pour les recherches pour les étudiants : tél. : 566-40-30. Pour les offres par les employeurs : tél. : 567-35-85.

Centre de documentation et d'information rurale, 92, rue du Dessous-des-Berges, 75013 Paris. Tél. : 583-04-92. — Travaux sal-

sonniers agricoles pour jeunes de plus de seize ans.

Les « jobs », dossier de l'étudiant, 7, rue Thorel, 75002 Paris. — Envoi contre un chèque ou un mandat de 10 F. Nombreuses idées, adresses et conseils.

Service de liaison étudiants-entreprises du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires, 39, av. Georges-Bernanos, 75005 Paris. Tél. : 336-07-49, poste 497 ou 447. — Uniquement pour étudiants (les lycéens ne peuvent en bénéficier). Offre d'avantage de possibilités aux filles. Les employeurs peuvent proposer des emplois en 600-42-98. Les postulants ont également intérêt à être au courant de leurs droits et devoirs :

Rémunération : Le salaire minimum est actuellement de 10,40 F de l'heure soit 1750 F par mois pour quarante heures par semaine. Il sera augmenté début mai. Les employeurs sont en droit de pratiquer un abattement de 10 % pour les jeunes de 17 à 18 ans et de 20 % pour les jeunes de 18 à 17 ans, mais de la font rarement. Les rémunérations proposées sont le plus souvent situées entre le SMIC et 2.500 F avec une majorité en dessous de 2.000 F. En cas de fourniture du logement et des repas, certains employeurs prélèvent une participation de l'ordre de 500 à 600 F.

Législation : Les jeunes de 14 à 16 ans ne peuvent effectuer que des « travaux légers » pendant les mois de leurs vacances seulement. Pour les autres travaux, il faut avoir au moins 16 ans, et 18 ans si le nombre d'heures de travail est supérieur à quarante par semaine. En cas de difficultés, contacter les organisations syndicales.

Fiscalité : Les revenus tirés par les jeunes de moins de 18 ans de leurs emplois saisonniers doivent être mentionnés sur la déclaration fiscale de leurs parents. Ils bénéficient des abattements habituels de 10 et 20 % avec un minimum de 1.500 F pour le premier qui vaut donc à une franchise fiscale pour les revenus inférieurs à cette somme. Au-delà de 18 ans, et jusqu'à 25 ans (plus une année de service national), les étudiants peuvent demander leur rattachement à la déclaration des revenus de leurs parents qui bénéficient alors d'une demi-part supplémentaire.

La déception d'Annick

Si elles ne se sont pas mises suffisamment tôt en chasse pour un « job », d'été, beaucoup de jeunes filles rêvent de ne trouver comme Annick, vingt ans, qu'un emploi dans une famille. « En lisant l'été dernier, l'annonce « chercheurs J. F. compagnie pour garder enfants 7 et 11 ans, pour août, bord de mer » j'ai pensé que c'était un bon moyen de partir en vacances gratuitement. Je me suis vite aperçue que ce n'était pas le cas. La plus jeune des enfants était très nerveuse et il fallait tout le temps s'en occuper. A la plage, par exemple, il fallait tout le temps et je devais aller le récupérer dans les rues de la villa.

Des rapports ambigus

J'ai beaucoup regretté le manque de liberté et l'impossibilité de sortir le soir. Les rapports avec les parents des enfants étaient ambigus : parfois égalitaires, le plus souvent de maître à employé.

Pour douze heures par jour pendant un mois, ils m'ont donné 500 F. Ils avaient l'impression que je ne faisais pas un vrai travail et que puisqu'ils m'offraient la possibilité d'être sur une plage, ils pouvaient se contenter de me donner un peu d'argent de poche. Au total, je n'ai pu profiter de ce mois de vacances ni gagner suffisamment d'argent. Je préfère faire les vendanges. On a mal aux reins, on est souvent mal logé, mais au moins on a des sous.

Un voyage de deux ans autour du monde à bord d'un navire à voiles est organisé à partir d'octobre prochain par la Société d'exploration scientifique britannique sous le nom de « Opération Drake », en hommage au navigateur. Plus de deux cents garçons et filles de différentes nationalités, âgés de dix-sept à vingt-quatre ans, seront sélectionnés pour constituer des équipes de vingt-quatre, qui se relayeront tous les deux mois, environ, sur 11 des neuf étapes prévues dans les régions équatoriales du globe. Les jeunes participeront aux manœuvres et à divers travaux d'intérêt scientifique d'archéologie ou de recherches sous-marines par exemple.

Les candidats doivent s'adresser au capitaine Dick Poston, 21 Aray Support Squares, Fitzalan Road, 21, 4136 Willich 1, Allemagne fédérale. Tél. : 02-154-691-022.

Une quarantaine d'universités britanniques se sont récemment groupées pour offrir des logements à prix modiques aux touristes étrangers. Ces universités sont situées aussi bien dans les villes qu'à la campagne ou au bord de la mer. Les chambres d'un ou deux lits sont disponibles de début juillet à fin septembre, du 15 décembre au 15 janvier et du 15 mars au 15 avril. Leur prix est d'environ 40 francs pour une chambre d'une personne avec breakfast et 60 francs en pension complète. Un appartement de trois pièces avec cuisine et salle de bains revient à 550 francs par semaine. Une brochure donnant des renseignements complémentaires est disponible auprès du General Secretary British Universities Accommodation Consortium (BUAC) Box n° 132, University Park, Nottingham NG7 2 RD. Tél. : (052) 94-071.

Pour les étudiants mariés et rattachés à la déclaration des parents, cet abattement est limité à 7 800 F par personne à charge. Les étudiants qui préfèrent être imposés séparément ne peuvent plus être considérés comme « enfant à charge » dans la déclaration de leurs parents. Ils sont exonérés d'impôts si leurs revenus n'excèdent pas 15 200 F (les chiffres indiqués étaient valables en 1977 et seront donc révisés dans la prochaine loi de finances).

Une prise de conscience

Les étudiants entrent-ils en concurrence avec les chômeurs dans la course aux emplois saisonniers ? Globalement, cela ne semble pas être le cas. Les chômeurs craignent parfois en effet de ne pouvoir bénéficier à nouveau de leurs allocations avant un long délai s'ils travaillent quelques semaines. La nature des « jobs » joue également. Bien souvent ils sont, comme le définit l'hébergement des jeunes communistes Avant-Garde : « Un travail avec les mêmes défauts sans en avoir les qualités ».

Les étudiants de grandes écoles ou d'universités qui se préoccupent du caractère formateur de leur séjour dans une entreprise cherchant à éviter les étiquettes du « stage-touriste », ou de la régulation dans un travail d'exécution, font figure d'aristocrates. Dans beaucoup de cas, les « jobs » d'été, peu qualifiés et parfois pénibles, sont surtout l'occasion de prendre conscience de ce que la rémunération et le respect de la réglementation sont plus souvent affaire de rapport de forces que de textes ou de bonté d'âme.

MICHEL SIDHOM.

une vie folle de soleil, de détente, et d'évasion...



Rif Djebba au Maroc

Pour 1 semaine : Paris-Paris à partir de : 1.590 f. Lyon-Lyon à partir de : 1.460 f.

Un village de vacances typique. La Méditerranée à la marocaine. Voile et ski nautique gratuits. Piscines et pataugeoire. Club-enfants. Bar, soirées, night-club, excursions.

Pour vous procurer notre brochure, adressez-vous à nos bureaux de Paris ou de Lyon ou envoyez-nous le coupon ci-dessous.



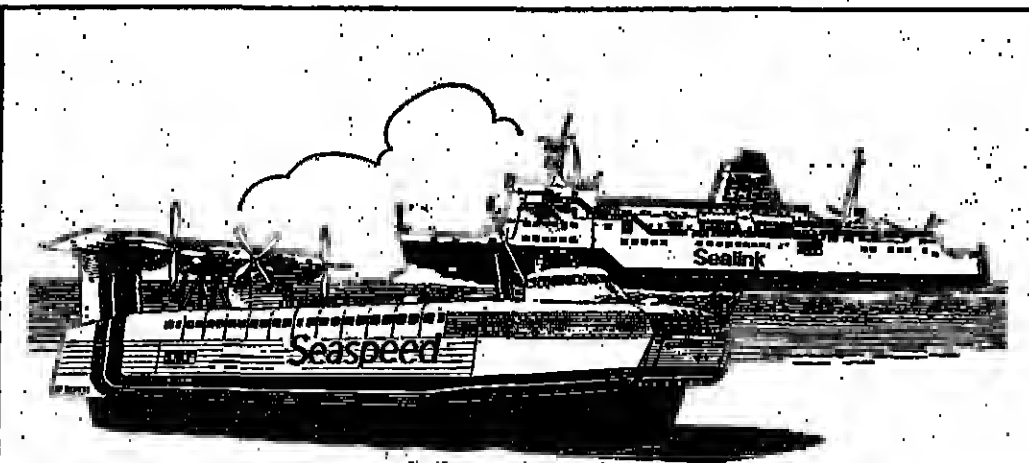
voyages vacances tourisme

5, bd de Vauglard 75015 Paris tél. : 538.20.00 11, quai des Célestins 69002 Lyon tél. : (78) 37.83.90

Bon pour une brochure gratuite

Nom : _____

Adresse : _____

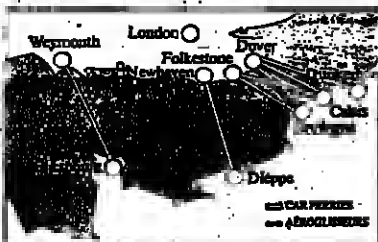


CAR FERRIES AÉROGLISSEURS Sealink Seaspeed

LE PLUS GRAND CHOIX POUR L'ANGLETERRE

CAR FERRIES SEALINK La plus grande flotte sur la Manche, de Dunkerque à Cherbourg, 7 lignes au choix. Des navires confortables et de vastes garages pour les voitures, et bien sûr, des boutiques « hors taxes ».

AÉROGLISSEURS SEASPEED 10 ans d'expérience en service régulier, été comme hiver. Prochainement, des aéroglisseurs géants de 400 places, 65 voitures et... toujours 100 à l'heure au ras des vagues, 1/2 heure de Boulogne (ou Calais) à Douvres.



Des tarifs avantageux. Pour les excursions de 24 h, 60 h ou 5 jours et pour les caravanes.

Demandez la brochure 78 dans les gares et bureaux de tourisme SNCF, agences de voyages ou retournez le coupon.



Sealink Seaspeed 4, rue de Surène - Paris 75008

Nom _____

Adresse _____

ANGLETERRE OFFICE FRANÇAIS DE SEJOURS CULTURELS ET LINGUISTIQUES dirigé par des membres de l'enseignement 3 SEMAINES ÉTÉ 78 de la 6^e à la Faculté PARIS-PARIS T.T.C. 1990 F Encadrement - Assurance Voyage - Hébergement - Cours Excursions - Activités sportives. SCRIER ÉTUDES ET LOISIRS 7, rue Saint-Beuve, 75006 PARIS Téléphone : 97-19-85 - 548-82-68 994-19-68.

ITALIE DES SIECLES D'OR: aujourd'hui en toutes saisons

L'art de l'hospitalité au pays de l'art

Dans ses vingt régions l'Italie vous propose, par dizaines, des villes belles comme des musées et animées comme des fêtes. Si vous connaissez les plus grandes : Venise, Florence, Rome, Naples, Palerme, etc., venez découvrir les autres. A l'infini, des paysages étonnants sous les plus beaux climats, de merveilleuses plages sur 8.000 km de côtes, une cuisine savoureuse, le plus authentique folklore. Et encore, 1.335 terrains de camping, 45.000 hôtels, 180 ports de plaisance, 4 parcs nationaux, 6.000 km d'autoroutes dont 80 % font payer le tarif des deux-roues aux voitures immatriculées à l'étranger, et dont le réseau au-dessous de Salerne est gratuit.



Essence 30% moins chère pour les automobilistes étrangers

Avant de partir : achetez vos bons d'essence à prix réduit dans les Banques et Agences de Voyages agréées.

Renseignez-vous à l'E.N.I.T. (Office National Italien de Tourisme). 06048 NICE, 14, avenue de Verdun - 87.75.81 75002 PARIS, 23, rue de la Paix - 266.66.68

MONDE DES LOISIRS e indépendance

... d'été, de plus en plus nombreux. Les motifs en sont variés : nécessité financière, possibilité de s'offrir un voyage, désir d'une expérience de la « vie active ».

soleil dans prix

Havas Voyages e prouvent : GRECE 1555' 2505' MAROC 1830' 2080' VOYAGES

Les Galapagos

grand circuit Colombie-Equateur

15 jours de Paris à Paris
Départ le 11 juin 9950F Départs les 2-16-30 juillet 10780F

Jet tours
à Montparnasse à Boulogne
Geminis Voyages Sambat Tourisme

80 av. du Maine 75014 Paris 1 av. André-Morize 92100 Boulogne
centre Galt-Montparnasse - tél. 260.66.07 métro Marceau-Sembat - tél. 909.91.96
sur vols AIR FRANCE Lc. A 970-634

TOURISME

HOTELS RECOMMANDÉS

Campagne

ST-PARDOUX-LA-CROISILLE

(82300 Corréze)
HOTEL BEAU SITE ** Cure d'air
Etang. Piscine. Calme. Déplait
07820 LA LOUVESCO (Ardèche)
HOTEL BEAU SITE ** N.N. Sit. except.
1030 m. Qualité. Pena. 76 à 108 F not.
Déplait. Tél. (03) 33-47-02

31170 YENNE

FORTE DE SAVOIE, alt. 260 m, hôtel
LE FEE & CHEVAL * N.N. Isotonis.
pensions étudiantes. Forfait séjour
famille - Tél. (78) 33-10-33

Côte d'Azur

06290 LEOUVE

par PUGET-THÉNIERS
A 1 h. de Nice - Altitude 800 m.
Hôtelier LES TILLEULS ** N.N.
Restaurant - 54 jours - Week-ends
Piscine d'été chauffée - Jeux divers
Réservation (03) 08-02-07

NICE-VILLEFRANCHE-S.-MER

HOTEL WELCOME ** N.N. Repas
bord de l'eau. Belles chambres libres.
Forfait avril à 1/2 pension TTC 118 F.
Entrée ou tél. : (03) 90-88-81

06900 MENTON

HOTEL MODERNE ** N.N.
Près mer. Sans pension. Tél. 33-71-87

Montagne

05490 ST-VERAN (Hautes-Alpes)

Les chalets du Villard. 1440m (521
45-62-08. Ch. grand confort avec cui-
sinettes. Hiver : ski, piste, food. -
été : piscine, tennis.

Mer

ILE DE JERSEY

(Des Anglo-Normands)
Vous n'échapperez pas au coup
de cœur pour ce petit Etat indé-
pendant et joyeux rattaché à la Co-
ronne d'Angleterre et situé à 20 km
seulement des côtes de Normandie.

Jersey a 20 km de long sur 10 de
large. 75 000 habitants. Le soleil y
brille plus de 2 000 heures par an.
La campagne est magnifique, les
fleurs abondent. Les adorables petites
ports de pêche font suite aux impor-
tants plages de sable fin. Les villages
submergés, les pubs sont pittoresques
et les nombreux hôtels vont de la
petite pension sympathique au palace
de grand standing (dîner-dansant
ballée). Les voitures de location
sont bien marchées. Quant à la capitale,
Saint-Hélier, elle regorge de mar-
chandises détaxées. Le printemps est
l'excellente période pour être heu-
reux quelques jours dans cette île
de paix et de beauté.

A 70 minutes de Paris-Orly sud,
Jersey vous attend dès demain (B.L.A.
Réservations 934-50-08).

Pour documentation en couleurs,
articles, on timbrant à 140 F, à :
Office National du Tourisme, Service
France, Ltd 5, Saint-Hélier, Jersey
(Des Anglo-Normands).

Paris

INVALIDES

HOTEL DE LONDRES ** N.N. 1, rue
Argenson (Champ-de-Mars, 5^e Ter-
minus Invalides) Compl. refait neuf
Toutes les av. bain ou douche et
w-c, calme et tranquillité. 705-35-40

Stations thermales

06100 LE BOULOU

LA STATION DU POIE ET DE LA
VESICULE. Hôtel des Sources ** N.N.

Allemagne

FRANKFURT

PARKHOTEL 1^{re} classe, centre, près
gare centrale & Wiesentümpel
28 a. Tél. 1949/611/20571 TX 04-12808

Angleterre

KENSINGTON LONDON

Une situation exceptionnelle près du
Métro South Kensington (9-90,
breakfast, terre inculte CROWN LEE
HOTEL, Cromwell Place London SW7
2LA - Dir. E. Thom - 01-893-8288.

Suisse

AROSA

HOTEL VALSANA, 1^{er} caté. Piscine
couverte. Offres certifiées de ski
jusqu'à fin avril. Tél. 7422

ASCONA, MONTE VERITA

Maison renommée. Situation magni-
fique et tranquille. Piscine chauffée.
Tennis. Tél. : 1941/93/95 12 81.

CRANS-MONTANA

HOTEL ELDERADO ***
Soleil - Confort - Tranquillité - Cui-
sine fine et variée - Sauna-fitness
Piscine complète de 120 m².
F. Bonvin, tél. 1941/27/41 13 33.

6248 LUGANO-ROVIO

HOTEL DD PARC - situation tran-
quille - Vue magnifique - Piscine -
Cuisine soignée - Tél. : 1941 9187372

CHATEAUX HOTELS INDEPENDANTS

HOTELLERS ES D'ATMOSPHERE

Yvelines

78700 BOLLERBOISE

CHATEAU DE LA CORNICHE ***
Tél. : (1) 479-91-24.

Essonne

NIE 721 d'Estampes à Pithiviers

91800 FONTAINE-LA-RIVIERE ***
Tél. : (1) 436-61-04.

Val-de-Loire

43140 ORLEANS-QUEST (Loire)

Auberge de la MONTESPAN ***
Tél. : (38) 88-12-67.

37400 AMBOISE (Indre-et-Loire)

CHATEAU DE PRAY ***
Tél. : (47) 57-23-67.

37300 TOURS JOUE-LES-TOURS

(Indre-et-Loire)
CHATEAU DE BEAULIEU ***
Tél. : (47) 28-32-19.

Berry

18600 SANCORS (Cher)

LE DONJON DE JOUY ***
Tél. : (38) 74-36-58.

Normandie

61230 GACE (Orne)

Hostellerie LES CHAMPS ***
Tél. : (33) 33-31-43.

Seine-Maritime

78900 VILLEQUIER-LE-HAUT

DOMAINE DE VILLEQUIER ***
Tél. : (35) 96-19-12

Bretagne

56410 ERDEVEN (Morbihan)

CHATEAU DE REBAVON ***
Tél. : (97) 83-34-14.

Spéléologie

Gouffres au Mexique

ILS sont sept, cinq garçons et
deux filles. Moyenne d'âge :
vingt-trois ans. Le 29 mars,
ils sont partis explorer les grottes
et les gouffres du Mexique.
Avec un scientifique aisé mé-
tamment plus âgé qu'eux et qui
les rejoindra là-bas, ces ama-
teurs d'abîmes, qui viennent de
Paris, de Grenoble ou du Nord,
constituent une expédition spé-
léologique « internationale »,
une équipe sérieuse d'ailleurs,
qui a obtenu le patronage du
Club alpin français, mais un
groupe à faible budget. Comme
tant d'autres. Qu'est-ce qui fait
courir ces jeunes vers des enfers
tropicaux ? Quel puissant motif
incite des salariés à quitter un
emploi qu'ils ne retrouveront
peut-être pas à leur retour, ou
des étudiants à abandonner des
études en cours d'année univer-
sitaire ? Mieux que les confiden-
ces dont les quéteurs d'aventures
ne sont jamais avares au seuil
de l'envol, leur plan de cam-
paigne révèle quelles chimères les
habitent.

Sotano — l'abîme en langue
mexicaine — une appellation
choisie pour désigner cette ca-
vité exemplaire. Perrine dans
la jungle d'Ayuda (Etat de
Queretaro), sa grotte énorme
(400 mètres sur 200) balle
comme un cratère de volcan, à
quinze heures de marche du
village.

La plus grande verticale du monde souterrain

Dans le fond de ce cylindre,
à quelque 450 mètres sous
la surface du sol, se développe
une jungle gigogne, avec ses ar-
bres et ses lianes qui s'enche-
vêtrent autour des gros rochers
détachés des voûtes, comme pour
gêner l'atterrissage des spéléolo-
gistes au terme de la descente.
La descente enfin et surtout :
410 mètres en plein vide, sans
le moindre palier pour se repo-
ser ; la plus grande verticale du
monde souterrain, une sorte de
perfection dans l'hostilité.
« Nous sommes collectionneurs
de grandes verticales », confesse
Jean-Pierre Combredet, qui fait
office de chef de cette équipe
sans hiérarchie. Nous allons

faire le Sotano parce qu'il pré-
sente la plus grande verticale
mondiale »

La technique et la volonté

Aucune recherche luérite à
attendre dans ce gouffre sans
suite ; simplement, il faut y des-
cendre le long de cinq cordes
rabotées entre elles par quatre
nœuds qu'il faudra franchir dans
le vide. Pour des raisons de
transport, les cordes ont un dia-
mètre de 8 millimètres, soit un
gain de poids de 25 % par rap-
port aux cordes de 10 millimè-
tres habituellement employées.
Un gain de temps aussi, car le
diamètre amincisé de ces
nouvelles cordes exercera un
moindre frottement sur les
pousses du « descendeur ». En
revanche, chaque spéléologue sera
muni d'une gourde remplie d'eau,
accrochée à son baudrier, car il
faudra refroidir le fameux des-
cendeur, qui ne manquera pas de
chauffer sous l'effet des frotte-
ments accélérés et risquerait de
brûler dangereusement la gaine
en nylon de la corde. La descente
du Sotano ? La recherche de l'ex-
ploit physique à l'état pur.

L'exploration occupera la
seconde partie de l'expédition.
Les objectifs ? La sima del Bor-
rego, le cours souterrain du
Chontaloclan, le sumidero de
Xocomatlan, l'exurgence
d'Acachucotlan et la réserve
del Precipicio ont déjà été spé-
rés par les spéléologues mexi-
cains ou par des expéditions
venant de France ou des Etats-
Unis. Mais ici l'inconnu tient
encore une large place. Loin à
l'intérieur de l'une de ces cavités,
on a rencontré des traces de
vestiges de notre civilisation,
alors que la localité la plus pro-
che se situe à 30 kilomètres ? Des
racontars locaux attribuent à
une autre de ces grottes des pro-
longements fabuleux. Dans celui-
ci, les premiers explorateurs ont
noté l'existence de galeries enor-
mes, mais qu'il a fallu, faute de
temps, laisser de côté. Dans celle-
là, on a fait demi-tour devant un
obstacle pourtant modeste. Dans
la dernière, les deux extrémités
sont connues ; la perte et la
résurgence d'une rivière, de part
et d'autre d'une montagne, que
l'on espère bien traverser d'un
autre côté.

Peu importe la distance des
marches d'approche, négligeables
la chaleur et les moustiques,
presque attirants les débits de
ces rivières souterraines tropi-
cales à côté desquelles pourtant
les torrents de nos gouffres font
figure de simples filets d'eau.
Partir à la découverte, c'est
avant tout rêver. La suite de
l'aventure est affaire de techni-
que et de volonté.

PIERRE MINVILLE

Cyclotourisme

Un guide dans les sacoches

Un hiver qui trouve des
prolongements jusqu'en
avril, un printemps qui n'en
finit pas d'arriver, il n'en
a pas fallu plus pour calmer
les ardeurs cyclotouristes
de début de saison.
Raison de plus pour en pro-
fiter afin de dresser un
plan de campagne. Ce
mini-guide est destiné à
vous aider dans vos recher-
ches. — M. D.

Paris, tél. 766-55-02 (9 h. 30-
13 h. 30).

● Fias de semaine.

Bicy-Club de France; Ren-
contre et Randonnée, 39, rue
Trébois, 92300 Levallois; Ani-
mation sportive et touristique
des gorges de l'Aveyron, rue
Droite, 82280 Laguprie; Perche,
maison de Normandie, 7, rue
d'Artois, 75008 Paris; Pyrénées,
Comité régional de tourisme,
2 bis, rue Ch.-Dubois, 80000
Amiens.

● Randonnées permanentes.

Circuits susceptibles d'être
effectués individuellement ou en
groupe, en toute liberté, en toutes
saisons (sous réserve de l'ouver-
ture des cols), plus de deux cents
sont déjà mises au point par des
clubs cyclotouristes, durée de
deux jours à un an, insignes
souvenirs aux lauréats, rensei-
gnements : « Cyclo 2000 », 19, rue
du Boeuf, 69005 Lyon.

● Percours cyclo-muletiers (tous terrains).

Voilà les offices de tourisme de
la région choisie, pour obtenir
les informations sur les sentiers,
ainsi que les cartes régionales
de l'I.G.N.

● Camps, voyages, séjours de vo- cances.

Bicy-Club, Rencontre et Ran-
donnée, Perche, Aveyron, Picar-
die (douze aires d'étape) déjà
cités ; Amis de la route, 8, rue
Commandant-Lamy, 75011 Paris
(Californie, Tunisie, Ecosse,
Alpes, Corse, Provence, etc.) ;
Guide européen de la route du Raid,
15, quai Conti, 75006 Paris ; Tour
des Ardennes, juillet-août, Au-
berge de jeunesse, 3, rue des
Tambours, 80000 Charleville-

Mézières; Eclairiers et Eclair-
reuses de France, 17, rue Neuve,
69001 Lyon ; Ligue pour les
Auberges de la jeunesse, 38, bou-
levard Raspail, 75007 Paris ; Poi-
tou-Charentes, comité de tou-
risme, 3, place Ariside-Briand,
89000 Poitiers ; Tour de l'Yonne
sportif et touristique, 45, rue de
Lisbonne, 75008 Paris (plusieurs
ont des activités cyclotouristi-
ques).

● Cyclo-écologie.

Les Amis de la Terre, 117, av.
de Choisy, 75013 Paris ; Combat
pour l'Homme, 7, r. Boucicaut,
75017 Paris.

● Jeux mondiaux de la médecine.

11-17 juin à Cannes, quatorze
sports (dont cyclotourisme), Pro-
gram, 118, r. de la Tou, 75018
Paris ; également symposium de
médecine du sport, deux mille
praticiens attendus.

● Location de vélos (prudent re- tenir à l'avance).

Bicy-Club (Bols de Boulogne
et pour toutes ses organisations) ;
S.N.C.F. (train + vélo dans près
de quatre-vingt-dix gares) ;
1 000 bicyclettes en Picardie,
cinquante centres de location,
2 bis, rue Ch.-Dubois, 80000
Amiens.

● Paris : Paris-Vélo, 2, r. du Fer- à-Moulin, 75005 ;

Lyon : Kubler, 75, av. Victor-
Hugo, 69160 Tassin ;

Parc du château de Versailles,
parc de Saint-Cloud ; stations
balnéaires, thermes, villes tou-
ristiques (voir le syndicat d'ini-
tiative).

VOLS AMÉRIQUE LATINE

BOGOTA 2 850 F A/R
QUITO 2 980 F A/R
LA PAZ 3 750 F A/R
MONTEVIDEO 3 900 F A/R
LIMA 2 750 F A/R

SPECIAL MONDIAL 78 :

à partir de 4 200 F A/R

CIRCUITS - EXPÉDITIONS

ILES GALAPAGOS 5 180 F
COLOMBIE 4 950 F
ANDES-AMAZONIE 5 750 F
PEROU 4 750 F

NOUVEAU MONDE 329-40-40

8, rue Mabilon, 75006 PARIS

GENÈVE • Centre de Tourisme, de Congrès et d'Études

HOTEL
INTERCONTINENTAL
GENÈVE
l'Hôtel de prestige
international
Tél. : 1941/22/346091

adler
joailliers
GENÈVE
19, passage Marlborough
et Galerie Centrale, 22, r. du Rhône
Tél. 1941/22/31821
ATHÈNES ISTANBUL

CREDIT LYONNAIS
GENÈVE et ZURICH
depuis 100 ans
en Suisse
Toutes opérations
de commerce international

PRÉPARATION AU
BACCALAURÉAT FRANÇAIS
BACCALAURÉAT INTERNATIONAL
(Examens réservés aux étrangers)
FONDATION DE L'ÉCOLE
INTERNATIONALE DE GENÈVE
Internat et Externat mixtes
Informations :
Secrétariat aux admissions,
62, route de Chêne 1205 GENÈVE
Tél. 191/72/367139

vacances & nature
en LIMOUSIN
RERIGORD, QUERCY
le pays de l'arbre et de l'eau
Nom _____
Adresse _____

KUONI
le spécialiste du voyage
loos courtier vous propose
La Chine
populaire
départ le 24 Juin 1978
Pékin/Sian/Chang-hai
Canton/Hong Kong
20 Jours Paris - Paris 10 950 F
KUONI dans toutes les
agences de voyages

سكندرية الجبل

L'ŒIL EN CHASSE

PÉTROLE
CONTRE
RANICEPS

BOUCHARD
PÈRE & FILS
Depuis 1751
90 hectares
dont 68 hectares
de premiers et
grands crus

UN
D
L

Pratique

Les derniers grands mammifères d'Europe se laissent moins facilement photographier qu'ils le croient. Pour avoir quelque chance de les photographier, il faut disposer une chargeur en guise d'appât et s'embarquer à proximité dans un trou ou sur un mirador. Au cours de nombreuses nuits d'attente, parfois par -25°C nos deux photographes ont pu entrevoir des loups, mais la chance ne leur a pas permis de les photographier.

La sifflette dans le viseur

Il se sont alors rabattus sur les bisons de la forêt de Bielowica, qui constituent un objectif moins difficile; pourtant, l'été, et en dépit de leur taille, ils s'évanouissent complètement dans le décor. En Suède, dans le parc national de Sarek, après quinze jours de marche et des traversées de rivières parfois difficiles, un ours brun se montre, malheureusement à grande distance. En Laponie, une jeune chonette épervière sera photographiée sur son nid. Cette espèce peu connue est ainsi nommée en raison des rayures de sa poitrine qui évoquent l'épervière.

Madagascar Nossi-Bé Seychelles 5450F

Jet courts à Montparnasse à Boulogne

BOUCHARD PÈRE & FILS

80 hectares dont 68 hectares de premiers et grands crus. Documentation M sur demande à: Maison BOUCHARD PÈRE & FILS au Château Boite Postale 70 21202 BEAUNE CEDEX

Animaux L'ŒIL EN CHASSE

La chasse photographique fait de plus en plus d'adeptes: chacun veut rapporter, comme souvenir de vacances, l'image des bouquetins de la Vanoise ou celle des flamants de Camargue. Très louable en soi, cette vogue n'est pas sans danger pour la faune. Praticquée sans les précautions nécessaires, la chasse photographique peut, par exemple, provoquer l'abandon d'un nid d'oiseaux par les parents.

Enfin, ménage de moins de trente ans, Serge et Dominique ont déjà à leur actif un impressionnant tableau de chasse photographique. Ne craignant pas de vivre à la dure de longues semaines, ils ont traqué éléphants de Tanzanie, bisons de Pologne, bœufs musqués de Norvège. Les derniers grands mammifères d'Europe se laissent moins facilement photographier qu'ils le croient.

La sifflette dans le viseur

Il se sont alors rabattus sur les bisons de la forêt de Bielowica, qui constituent un objectif moins difficile; pourtant, l'été, et en dépit de leur taille, ils s'évanouissent complètement dans le décor. En Suède, dans le parc national de Sarek, après quinze jours de marche et des traversées de rivières parfois difficiles, un ours brun se montre, malheureusement à grande distance. En Laponie, une jeune chonette épervière sera photographiée sur son nid.

Advertisement for Bouchard Père & Fils featuring wine bottles and text: 80 hectares dont 68 hectares de premiers et grands crus.

TROIS SUCCÈS

Si Michelin a retiré son étoile au Grand Veritas, le Kléber, lui, promotionnaire parallèlement Conti (72, rue Lauriston (16^e), tél. 727-74-57, fermé le samedi). La vieille maison voisine par Paul Chéne venait en voisin, et dirigée par Pascal Fayet, reste agréable et confortable. Le cuisinier est excellent. Les prix ont plutôt diminué (mais oui!). Dans les antipasti et avec un merveilleux parmesan, soupe et parfumé, une salade Conti, au foin gras. Elle nous rappelle ainsi que les Romains s'en régalaient et que le mot foin vient non de l'organe (qui se dit fœtus) mais des fèves (ficus) dont on nourrissait les oies pour que le fœtus soit meilleur!

MIETTES

« Au Père Tranquille... Ça vous ou un petit ou de guinguette sur le Maine. Eh bien, non, c'est un bistrot à vin (30, avenue du Maine), coché derrière les palmiers du quartier de la Tour Montparnasse. On y voit le vigneron et gamay de Touraine de Marionnet, et on casse la croûte familièrement. Et c'est là que l'AAAAA, a décerné son dernier diplôme à Michel Soulié (charcutier à Chablis, téléphone 53-10-62) pour ses produits de qualité. Au Jean Nouyrog (14, rue Tronche), les omelettes mijonnées avec des champignons vertes de son jardin, cultes croquantes. Une merveille!

« Boury-en-Champagne, sous l'égide du Parc naturel régional de la montagne de Reims, vient d'être choisi pour trois journées portes ouvertes. Les samedi 29 et dimanche 30 avril, le lundi 1^{er} mai, Boury connaîtra donc de nombreuses animations sur les thèmes du travail de la vigne et du vin. Les vigneronnes seront heureuses de vous y accueillir. Et de vous faire découvrir ce rouge tranquille, et savoureux lorsqu'il est signé Jean Vesselle, Georges Vesselle, Paul Baro, Brice, etc.

Philatélie

FRANCE - Economie d'énergie. Après les ondes, le petit écran et les journaux, un timbre d'usage consacré sera également le support de propagande de l'économie d'énergie. Vente générale le 24 avril (15^e/78). Retrait probable le 20 octobre 1978.

FRANCE - série - Europe. Les deux timbres de la série Europe 78 représentent des fontaines. Suivant la décision de la C.E.P.T., le sujet dominant pour ces émissions est la sculpture. Vente générale le 8 mai (15 et 17/78). Retrait probable le 20 avril 1978.

FRANCE - série - Europe. Les deux timbres de la série Europe 78 représentent des fontaines. Suivant la décision de la C.E.P.T., le sujet dominant pour ces émissions est la sculpture. Vente générale le 8 mai (15 et 17/78). Retrait probable le 20 avril 1978.

Plaisirs de la table

cothèque attenante (où, de reste, de bien jolies personnes dansent en solo, en attraction) n'empêchent point que, dès 20 heures et jusque tard dans la nuit, on puisse ici profiter d'un banc parfait de fruits de mer, de plats du jour (de nuit plus exactement) bien flûtés (comme ce lapin chasseur, l'autre soir, à 30 F), d'une côte de bœuf épaisse et de bonne viande, de beaucoup de légumes, des fromages de Cantin avec le pain de Follana, d'un fromage blanc bien présenté, de savoureux desserts (muscadet sur lie à 17 F, muscadet à 34 F).

Advertisement for C.C.A. BORDEAUX-BORGOGNE CHAMPAGNES et ALCOOLS. Includes a bottle image and price list.

Advertisement for au Déjeuner d'affaires - Diners-salons capucin gourmand. 32, rue de Mauberge (Park, assuré) Menu à 40 F S.C. Tél.: 878-26-09

Advertisement for Julien. 16, rue du Fg-Saint-Denis Paris 10^e. Réservation 770 12 06. Tous les jours jusqu'à 11 h 30, fermé le dimanche.

Advertisement for l'Epicurien. Patisseries salons pour repas d'affaires 11, r. de Nevers (9^e), Paris. Maszarski Fermé dimanche et samedi midi. Réserv. 329-53-78

Advertisement for CHEZ SEPTIME. PLATAU DE FRUITS DE MER ou FOIE GRAS FRAIS. Entrées comprises dans le prix du plat principal. 128, rue Le Boétie (Ch.-Elysées) ALM. 29-00. Ouvert jusqu'à 1 h 30.

Advertisement for LA TOUR CELESTE. LE RESTAURANT CHINOIS QUI SORT DE LA TOUR (16^e) 66, rue de la Tour (16^e) Paris. Tél.: 520-55-19. PARKING GRATUIT sur place.

Advertisement for Chez Françoise. Faire grand fond attention! Spécialité de Potages à la Moutarde au Poivre vert. 23, rue de Dunkerque face Gare du Nord tous les jours.

Advertisement for CHEZ GEORGES. 824.48.72. SON BANC D'HUITRES. 23, rue de Dunkerque face Gare du Nord tous les jours.

Advertisement for le soufflé ANDRE FAURE sa bonne cuisine française et ses soufflés SALLE CLIMATISÉE. 92,100 BOULOGNE AUBERGE FRANC COMTOISE 3 ETUDES TOURISME "Couronne Gourmande" 88, Av. J.C. CLEMENT, tél.: 806-6719

Advertisement for Rive droite. LE PETIT ZINC. 25, rue de Buci - Paris 6

Advertisement for VAGENENDE. A la Belle Epoque. Les soupers dans le cadre original 1900 le plus beau de Paris.

Advertisement for LE CAFE FRANÇAIS. 23 MARS 1978 24 MAI 1978. CÔTES DU RHÔNE. Domaine de Bourdines 1976 et spécialités régionales à discrétion.

Advertisement for Dessirier. MÂTRE-ÉCAILLER RESTAURATEUR. 9, place Persaire, Paris 17^e - 754-74-14

Advertisement for Charlot. Roi des Coquillages. 12, Place Clichy - Paris 9^e - 574.49.84 (sans week-end)

Advertisement for AUBERGE SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT. MENU 76 F. Spécialités à la carte: Coquilles Saint-Jacques aux églises - Cassoulet au confit d'oie.

Advertisement for la Permettie. SON MENU 45 F vin et serv. compris. Ses spécialités à la carte. Ses nouvelles brochettes.

Advertisement for SON MENU 45 F. Ses spécialités à la carte. Ses nouvelles brochettes. Service ass. jusqu'à 1 h du matin 5, r. Marbeuf - 8^e - 225-03-53, T.I.I.

Merci Messieurs les Anglais

Merci de considérer la qualité de la vie comme la première des qualités. Merci de vouloir préserver la nature, quel qu'en soit le prix. Merci d'aimer la tradition de votre pays au point de paraître démodés.

Si nous pouvons passer chez vous des vacances uniques, c'est parce que vous avez su rester vous-mêmes.

**Vos hôtels
sont des maisons de famille**

Vous avez su ne pas renoncer à un mode d'accueil aussi vieux que le monde : le logement chez l'habitant. Le seul qui permette vraiment de connaître un pays et de participer à sa vie.

L'Angleterre dénombre 80.000 "Bed and Breakfast" qui, pour 40 F par nuit, nous proposent de bons draps frais, des breakfasts chauds et toute la gentillesse de leurs hôtes.

Vos fermettes de campagne sont une solution originale pour des vacances en famille : pour 400 F par personne en demi-pension, vous offrez à nos enfants une semaine en contact avec la nature et les animaux.



Une chambre pour la nuit, petit déjeuner anglais au réveil. Spean Bridge près de Loch Lochy en Ecosse est l'un des des 80.000 "Bed and Breakfast" des îles britanniques.

Tous vos petits hôtels pratiquent des prix raisonnables : 350 F par semaine par personne en demi-pension et 470 F dans les plus anciennes auberges historiques.

**Vos châteaux
sont ouverts à tous**

Merci Lord Bath de montrer au public votre château de Longleat, Wiltshire.

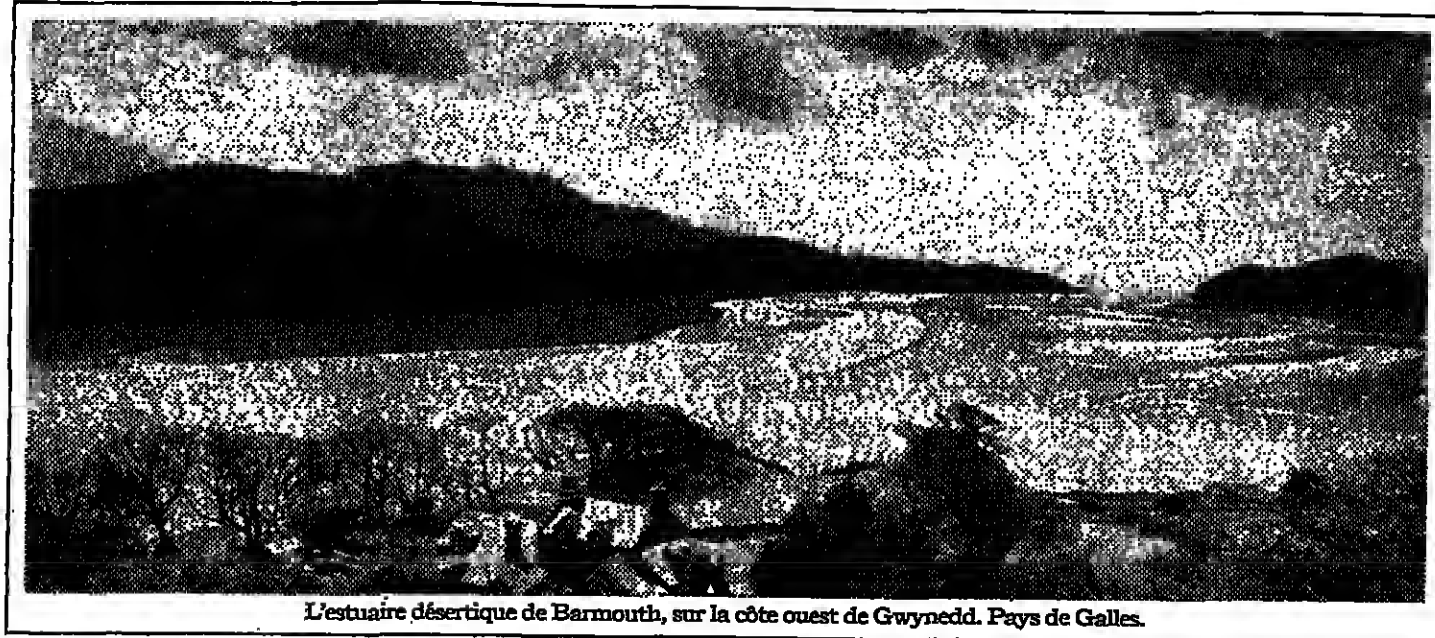
Merci Lord Montagu de faire connaître à tous Beaulieu à 33 km de Winchester et les trésors que vos ancêtres y ont accumulés depuis 4 siècles.

Merci à tous les Anglais du Kent et du Sussex de faire vivre leur histoire : vos châteaux de Bodiam et Herstmonceux à 80 km de Londres, celui de Hopetoun House en Ecosse, de Harlech au Pays de Galles construit en 1283, de Chatsworth avec ses jets d'eau spectaculaires. Warwick près de Stratford et Castle Howard, dans le Yorkshire.

Nous vous sommes aussi très reconnaissants de nous offrir des villes où la nature n'a pas fait place au béton. Bath, une des plus anciennes villes d'eau du monde. Durham avec sa cathédrale magnifique au sommet d'une colline.



Lord Bath devant son château de Longleat. Dans ses bras, un bébé tigre né dans sa réserve d'animaux. Wiltshire.



L'estuaire désertique de Barmouth, sur la côte ouest de Gwynedd. Pays de Galles.

**Vos côtes
ont gardé leur décor naturel**

En protégeant l'authenticité de votre Cornouaille, vous nous offrez un spectacle rare aujourd'hui : vos landes de bruyères, ces fameux "Moors" où l'on est seul au monde face à l'océan. Vos falaises aux abrupts terrifiants du "Land's End". Vos ports et villages de pêcheurs qui n'accueillent que des bateaux de pêche : Newquay en Cornouaille, vieux port entouré de 10 plages de sable fin. Lynmouth dans le Devon, petit port situé à l'embouchure de la Lynn, ancien repaire de contrebandiers. St. Ives en Cornouaille, port de pêche coloré aux maisons peintes. Brixham dans le Devon, vieux quai où Guillaume d'Orange débarqua en 1688.

En respectant l'histoire de votre Pays de Galles, vous nous faites découvrir les plus exceptionnelles forteresses de l'Europe entière : le château et les fortifications de Conwy, Caernavon et Caerphilly.

A parcourir votre Ecosse, vos côtes sauvages, vos landes immenses, vos lochs, à écouter vos légendes, on finit par croire aux fantômes. Merci d'avoir préservé les "firths" de Forth et de Moray, quasi-désertiques. Et l'île de Bute où l'on peut se retirer auprès des pêcheurs et des oiseaux.

La pêche se pratique partout. En Ecosse, pêche au saumon et à la truite, dans les rivières de la Tweed et de la Spey. En Cornouaille, pêche au requin.

**Vos pelouses
sont des terrains de loisirs**

Parcs nationaux boisés et fleuris, où le gazon épais est autorisé aux promeneurs : L'Exmoor, une côte magnifique et une vaste lande en arrière-pays où vivent les daims sauvages. Le Dartmoor, lande où des troupeaux de poneys sont en liberté, rochers granitiques, ruisseaux chatoyants et vallées boisées où l'on pratique la pêche à la truite. Le Snowdonia, région montagneuse pleine de petits lacs et de cascades spectaculaires.

Immenses étendues vert tendre où tous les sports sont permis. Chez vous la nature est là pour que tout le monde en profite.

Le golf. C'est votre passion nationale. Vous possédez les parcours les plus exceptionnels d'Europe. Au Nord, Hexham dans le Northumberland

et Seaton Carew près de Durham. En Ecosse, Saint Andrews. Ce sont les plus renommés. On y joue pour des prix raisonnables : 30 F. Dans le reste de l'Angleterre plus de 2.000 parcours. Dans la plu-

part d'entre eux on y joue pour presque rien.

L'équitation. Les promenades à cheval se pratiquent dans toute l'Angleterre. De 10 à 50 F. Pour 500 F, une semaine d'équitation et logement compris. Plusieurs écoles d'équitation donnent des cours sur l'entretien des écuries, les sauts hippiques, le dressage et sur l'équitation à divers degrés.



Un conseil Townsend Thoresen : pour mieux profiter de votre séjour, partez avec votre voiture.

TOWNSEND THORESEN
European Ferries

Townsend Thoresen effectuera 16.500 traversées en 1978 et vous laissera le choix entre : Calais/Douvres, Cherbourg ou Le Havre/Southampton ou Portsmouth, et Zeebrugge/Douvres ou Felixstowe.

Si vous souhaitez des renseignements, renvoyez ce bon à L'OFFICE BRITANNIQUE DE TOURISME (6, Place Vendôme - 75001 Paris), vous recevrez une documentation complète sur l'Angleterre, accompagnée d'une brochure Townsend Thoresen.

Nom : _____
Adresse : _____

BRITAIN L.M.4.4

سكز من الاصل

Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Les ennuis de « Pretty Baby ».

« Pretty Baby », dernier film de Louis Malle, qui a été réalisé aux Etats-Unis, vient d'être interdit dans l'Ontario. Cette histoire d'une prostituée de douze ans, dans la Nouvelle-Orléans des années 50, a été jugée « inacceptable ». En revanche, au Québec, le bureau de surveillance a trouvé le film « remarquablement bien fait » et « touchant ».

Week-end ardéchois.

Une trentaine de jeunes appartenant à diverses associations ardéchoises organisent, les 15 et 16 avril, un week-end audio-visuel et cinématographique autour du thème « Les pays et régions de l'Hexagone ». Cette manifestation aura lieu à Lussac, un petit village du bas Vivarais, et comprendra une exposition de photographies consacrée à l'histoire de ses habitants, une présentation de montages audio-visuels, pour la plupart réalisés par les militants écologistes ou syndicalistes du département, et qui traitent des problèmes particuliers à l'Ardèche, et enfin la projection d'une trentaine de films 16 millimètres, tels que la Sarlat (Técimoc), Cambria (Celia), Cambria Stein, réalisés par des jeunes femmes corse, M. Clement et S. de L'Isle, et un dessin animé de Dubouillon. Samedi soir, René Allio viendra animer un débat qui aura la projection de son film les Camarades.

Films « non indifférents » à Digne.

Chaque année, à l'époque du Festival de Cannes, le cinéclub digneois, affilié à la Fédération française des ciné-clubs, organise une rencontre autour d'un « cinéma non indifférent », selon les termes choisis par l'organisateur, Pierre Queyrel. Marguerite Duras présentera deux de ses films. Seront également présentés, en présence des auteurs, les œuvres de Jean-Claude Biette, Luc Moullet, Benoît Jacquot et Adolfo Arieta.

Rencontres en Super-8.

Un Festival international du film super-8 commence à Ibiza (Espagne), le 15 avril, et en France, deux manifestations vont se succéder, s'il n'y a pas de décalage. Le premier Festival international de cinéma super-8 de Shores aura lieu du 27 au 30 avril. Une présélection permettra de discerner les diverses tendances et de garder les films les plus caractéristiques. Au Havre, les Trentaines rencontres du cinéma super-8 accueilleront les 6 et 7 mai tous les films de ce format sans distinction de sujet ou de durée, à condition qu'ils n'aient pas été présentés aux rencontres précédentes.

* Voter des jeunes de Sèvres, 45, Grande Rue, 92310, Sèvres. * La Lanterne magique, 52, rue Hoisy, 76101, Le Havre.

Cinéma

Mémoires de la guerre civile

(Suite de la première page.) C'était le début, l'arrivée dans les camps où — comme à Argeles — furent parquées les « bêtes rouges », femmes et enfants, soldats « épulés », dans les misères. Beaucoup de ces réfugiés se sont ensuite fixés dans les environs. Leurs enfants sont allés à l'école française, mais chez eux on songeait toujours au pays. De même, pour ceux qui sont restés en Espagne, la guerre escamotée durant près de quarante années de silence continuait à toujours être présente. Regarder comment celle-ci a été vue par le cinéma, c'était l'occasion de retrouver les souvenirs. Souvenirs vécus ou hérités, rassemblés, ou, « confrontés », en un flot considérable d'images réunies pour la première fois. Des documents jamais prêtés encore par la Filmothèque nationale de Madrid obéissent des classiques comme « L'Espoir » (André Malraux) « Mourir à Madrid » (Ferdéric Rossif), « La guerre est finie » (Alain Resnais) et Jorge Semprun, « Terre d'Espagne » (Luis Juen).

C'est un nouveau film qui ouvre le Festival, « La Rabia ». Eugeni Aragall, durant dix ans, a filmé son fils pour raconter sa propre enfance pendant la guerre civile, son adolescence jusqu'aux années 50 ; révolté contre son père — un républicain onétrié par le peur des sa serres de prison — le jeune garçon n'a brisé le coran des interdits et de l'ordre imposé d'en haut que par la rage.

Avant 1975, avant la mort de Franco, la guerre et ses conséquences étaient, en raison de la censure évoquées par paraboles. Certaines de ces œuvres plus ou moins métaphoriques ont pu être revues lors de la sixième journée de Confrontation : parmi celles-ci « La Chassa » et « La Cousine Angélique », de Carlos Saura, « L'Esprit de la rucho », de Victor Erice, et aussi plus récemment « Une femme est partie », de Juan Antonio Bardem. Tous connus en France. Le cinéma espagnol s'est exporté jusqu'aux récents, ovatois du naturalisme paysan, comme « Pascal Duarte », de Ricardo Franco, et « Furtivos », de José Luis Borau.

Confrontation a permis de restituer, dans l'histoire, ces diverses recherches du temps passée : questions aux souvenirs, nostalgie d'une innocence injustement volée. Les nombreux films consacrés à la guerre elle-même, films réalisés pendant ou juste après les années 1936-1939, ont pu être revus par le spectateur. Or, leur juxtaposition était, intéressante. Réalisés en 1939, « le Siège de l'Alcazar », de l'italien Gerardo ou « Légion

Théâtre

« MAITRE PUNTILA ET SON VALET MATTI » au TEP

Un paysan s'avance sur le devant de la scène et avertit le public qu'il va assister à une comédie. En effet, la « nouvelle mise en scène » que Guy Rétory présente de Maître Puntila et son valet Matti, de Brecht, commence sur un ton franchement gai. Il n'y a pas de décor, mais un balcon, dont le rideau s'ouvre pour laisser voir les musiciens, comme un petit orchestre d'automates dans un castelet. Pendant qu'ils jouent, les accessoires sont installés, de sorte que les séquences s'enchaînent sans autre rupture que l'entracte. Le spectacle est construit comme une chanson dont les refrains seraient les « songs » aux paroles tranchées. Les pièces, on le sait, développent la dialectique du maître et du valet entre Puntila, riche propriétaire, « force de la mesure que l'alcool rend d'inconscience générale et Matti son chauffeur, mais paysan au cœur sensible. Sobre, Puntila est un tyran, l'ivresse lui promet le mariage à toutes les femmes, et repousse la ville en rouge », rompt les fiançailles de sa fille avec un diplomate impérial et désargenté pour l'offrir à Matti, qui doit faire appel à sa sagesse de classe pour résister à la séduction de cette famille fantasque.

Henri Virlojeux est un Puntila un peu fragile dans son veston rembourré. Il se fabrique des démarches, des stétiades, tout un jeu de miniques ripolotes. Davantage qu'un despote tranché, il évoque ces pilliers de bars qui ne savent pas vieillir et cabotent avec assurance leurs éternelles blagues. Ivre, il est attendrissant, pas dangereux et ne garde rien de son vrai personnage, qu'il montre crispé dans l'autorité ébranlée d'un maître d'école à la Diogenes, aussi sévère qu'injuste.

* TEP, 20 h. 20.

Portraits de Franco

Une œuvre également a été réservée aux portraits de Franco : Son plus fidèle panegyriste, José Luis Sotelo de Heredia, réalisa dès 1941 « Raza », sur un scénario de... Francisco Franco ! Basilio Martín Patino, un jeune cinéaste de Barcelone, a construit en 1975, un montage féroc sur l'assassin, au pouvoir de ce « hildé qui se croyait protégé des dieux. Tantôt grotesques, les plus souvent douloureuses, ces associations de bandes d'actualité expliquent au nom de quelle souveraineté on assassinait une génération, pour mieux anesthésier un pays entier.

Un autre film de montage de ce même Basilio Martín Patino, « Chansons pour après la guerre », retraced de façon exhaustive l'évolution du pays de la ruine ou serment de fidélité de Juan Carlos, sur fond d'airs à la mode, et de documents divers, de façon un peu systématique. Longtemps interdit par la censure « Chansons pour après la guerre » peut se rapprocher du documentaire « Arriba España », réalisé par José María Berzosa, produit par le S.F.P. en 1975. José María Berzosa a interrogé les officiels, les filmant avec ironie en train de défendre la Phalange, l'Opus Dei et le Caudillo. Le socialiste Tierno Galvan s'exprime également. En deux heures sont expliquées toutes les « périodes » de l'Espagne franquiste. Aucune chaîne de télévision n'a jamais diffusé ce film, trop riche peut-être en information.

Le long métrage d'interviews réalisées en 1972 par Jorge Semprun n'a pas non plus trouvé de possibilité de distribution. On y entend pourtant Santiago Carrillo parler de l'orchisme, des oncles du P.O.U.M., des exilés, des exclus du parti communiste, un dignitaire franquiste déshabillé. Comme on peut voir dans « La Vieille-Madone », tout l'histoire est effectuée par Jaime Camino, la Passionaria et d'autres, rappeler les conflits qui ont déchiré le camp républicain.

Les souvenirs sont multiples. « Il y a de bien diverses mémoires », a précisé Jorge Semprun, expliquant son démarche, la façon qu'il a eue d'écouter le mémoire rouge, le mémoires blanc, le mémoires des exilés et celle de ceux qui sont restés ; celle des vieux et celle de leurs enfants. Et qui ne sera plus jamais la même.

MATHILDE LA BARDONNIE.

Que faire du court métrage ?

Les systèmes Rencontres du court métrage français se sont échoués à Epiney le 8 avril. Le Centre Georges-Pompidou en montrera ce week-end les meilleurs moments. Plus, plus rien. Les films resteront dans leur boîte, et que deviendront les boîtes ? Nul ne sait. Il y a ainsi des centaines de courts métrages qui n'ont pas eue leur part de l'air en public. Les Rencontres d'Epiney-sur-Seine, c'est au diable, c'est pauvre et un peu triste, mais ça existe, et c'est vraiment une chance.

L'après des débats aura été la même que dans tous les festivals qui réunissent les jeunes auteurs de films sans argent et d'éventuel incertain. A Beñort, aux portes de la Suisse, cet hiver, on a discuté des mêmes difficultés, avec seulement de peu plus de remises en question. Les réalisateurs qu'on eue pu rencontrer à Epiney ont tous regretté que les arguments s'arrêtent et ne concernent ni le contenu ni les finalités des films présentés.

Les points de discords, on les connaît. S'affrontent toujours les syndicalistes qui dénoncent les

conditions de travail déplorables, les budgets miséreux et le bénévolat, et ceux qui ont quelque chose à dire à tout prix, et qui se passeront d'un producteur, d'une carte professionnelle et d'une subvention du Centre national de la cinématographie, pour faire ce qu'ils aiment : du cinéma. Ou, sans, une fois de plus, aussi parlé de la diffusion impossible et de la télévision qui ne joue pas son rôle. Bref, c'était un projet de plus sur la crise du court métrage français.

Il faudrait commencer à regarder une certaine réalité en face. On ne reviendra jamais à la situation d'il y a quinze ans, quand on pouvait gagner des millions avec des courts métrages. d'Alain Resnais ou de François Reichbach. Les producteurs, aujourd'hui sont accusés au mécat et reprochent ses pouvoirs publics de ne pas avoir augmenté leurs subventions. Mais, au C.N.C., on constate que toutes les demandes, tous les besoins, convergent vers lui, alors que depuis 1968, depuis que le 16 millimètres a fait son entrée, il y a une multiplication et une diversité telles

qu'une seule une décentralisation généralisée pourra leur répondre.

Le système d'aide (alors sur projet et prix de qualité) est devenu essentiel dans une production et a perdu son rôle d'incitation. L'économie de marché ne fonctionne plus : les exploitants ont des contraintes qu'ils n'avaient pas avant et ils se passent de courts métrages. Les exploitants de province, qui en réclament, demandent, eux, des films de voyage, de belles images, et ils n'ont que faire de la fiction, dont ils redoutent les « outades », de toute façon.

Le court métrage n'est plus lié systématiquement aux projections traditionnelles : ce n'est pas toujours pour la première partie des programmes qu'il faut se battre. Et il ne faut pas perdre de vue que l'évolution économique, est aussi artistique. Les courts métrages sont souvent trop longs, parfois déprofessionnalisés par le manque de moyens financiers, et, à force d'être occupés du petit, les réalisateurs ne filment plus pour personne.

CLAIRE DEVARREUX.

Musique

Daniel Barenboïm et l'Orchestre de Paris

Trois mois pour obtenir la confiance

En annonçant la reconduction de Daniel Barenboïm pour cinq ans comme directeur de l'Orchestre de Paris (le Monde) le 14 avril, M. Jean Mahou, directeur de la musique au ministère de la culture et président du conseil d'administration de l'Orchestre, a dressé jeudi un bilan d'activité satisfaisant : depuis l'arrivée du jeune chef il y a trois ans, le nombre des concerts à Paris est passé de quarante-trois à soixante-trois (sans compter le cycle de musique de chambre), celui des auditeurs (grâce au Palais des congrès), de cent trente huit mille à deux cent six mille, et celui des tournées internationales de neuf à treize. Par ailleurs, un certain nombre d'enregistrements ont été faits, et des accords ont pu être passés

pour la première fois, grâce à la compréhension des instrumentistes, avec la télévision. Idoux transmissions cette année, six la saison prochaine) et avec Radio-France (six diffusions). Enfin, les subventions de l'Etat et de la Ville de Paris sont passées de 9 millions de francs en 1968 à 21 millions en 1976.

M. Mahou s'est félicité du renouvellement du contrat de Daniel Barenboïm, dont « la longévité permettra d'assurer une progression régulière de la qualité musicale, du style et du son propre de l'Orchestre ». Daniel Barenboïm a jugé que ce renouvellement était « une chose naturelle » trois ans ne suffisent pas pour un travail approfondi ; cinq ans constituent une suite tout à fait logique et organique.

La satisfaction des responsables ne peut faire oublier que le jeune chef a tenu à réaffirmer sa confiance en son orchestre, ses « demiars temps », et que tout n'est pas « centré » dans le monde parisien. L'affaire de l'ajout de concerts à Paris est un geste de solidarité de ses camarades décidés à une quasi-unanimité, semble-t-il, à avoir été qu'un abécès de fixation pour un mécontentement plus général qui avait besoin de s'exprimer.

Ce mécontentement et des causes multiples qu'il est difficile d'analyser. Barenboïm est un jeune homme très autoritaire et son regard qui que Karajan et Solti ne s'occupent pas assez de l'Orchestre, on lui reproche plutôt de vouloir tout faire, d'avoir éliminé les anciens responsables administratifs, de s'appuyer sur une équipe britannique (T) ; et de ne guère tenir compte des avis et des souhaits de l'Orchestre.

Par ailleurs, et le pianiste Barenboïm est indéniable, il est chef ne fait pas l'unanimité et n'a pu se faire parmi les musiciens. Sans doute se produirait-il trop souvent et de multiples manières à Paris, au lieu de se faire désirer, ce qui est tout un art. Les instrumentistes français, qui ont par ailleurs tendance à se fatiguer des mêmes visages, craignent que ces nombreuses apparitions ne nuisent, à la longue, à l'Orchestre et à son chef. On peut ajouter que Barenboïm, à trente-quatre ans, est peut-être victime de sa facilité et de sa fringante de musique, qui ne l'incitent pas à laisser mûrir son incontestable talent.

Mais surtout les musiciens se plaignent de n'être pas consultés, de n'avoir jamais voix au chapitre. Personne ne leur « a » eue l'élément demandé leur avis sur le renouvellement du contrat de Barenboïm (« Ce n'est pas l'usage et n'est prévu dans le statut », a répondu M. Mahou. L'Orchestre est un service public, non une association symphonique »), jamais le moindre

concentration sur les « cadences de travail », les programmes ou les artistes avec qui ils s'alignent. Barenboïm, un grand artiste lui-même, Daniel Barenboïm, est venu passer son année sabbatique à l'Orchestre « sans qu'on les avertisse, alors qu'ils se fussent réjouis d'accueillir un éminent collègue », etc.

Il paraît regrettable de traiter « comme des robots » des instrumentistes de grande classe qui alimentent leur métier et qui, outre la considération qu'ils méritent, ont besoin d'un minimum de compréhension pour s'épanouir au sein de leur orchestre. La « participation » qu'ils réclament, sans pouvoir de décision, est sans aucun doute une condition de la qualité artistique et de l'enthousiasme qui doit animer ce grand organisme vivant qu'est un orchestre.

On dit que tout est possible dans les cent jours qui succèdent à une élection. Il en est sans doute de même après une nomination qui n'a cependant pas été accueillie par

tous les musiciens comme une « bonne nouvelle ». Daniel Barenboïm a tout intérêt à désamorcer les passions dans les jours qui viennent en procédant à une véritable « politique d'ouverture » et en renouant, en particulier, au droit de veto sur la nomination des musiciens qu'il veut imposer dans les nouveaux statuts, actuellement en discussion. Ses cinq années lui paraissent longues s'il ne parvient pas à gagner une confiance que les musiciens sont d'ailleurs tout prêts à lui accorder. Ils ont prouvé toutefois que ce ne serait pas à n'importe quel prix.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) On otera en particulier la présence auprès de D. Barenboïm d'une « éminente gresse », M. Peter Diamand, directeur du Festival d'Edimbourg, comme conseiller aux questions artistiques (ceux des programmes dans les jours) de l'Orchestre de Paris, un manager d'une incontestable compétence, mais dont la nomination n'a jamais été annoncée et qui n'est guère connu des instrumentistes.

UGC MARBEUF - UGC DANTON - UGC OPERA 14, JULIET PARNASSE - OLYMPIC ENTREPOT - PALAIS DES ARTS LA BARRICADE DU POINT DU JOUR UN FILM DE RENE RICHON

La mesure d'expulsion contre M. Said Smiki est abrogée.

Le bref

MARIGNY

JEAN LE POULAIN

ALAIN MOTTET
JACQUELINE JERHANEUF
et
RENÉ CLERMONT

MIAM - MIAM
de JACQUES DEVAL
100°

Comédie Française

après son succès à l'Odéon

REPRÉSENTATION EXCEPTIONNELLE

En attendant Godot

de Samuel BECKETT

Mise en scène R. BLIN en alternance

Mar. 18, mer. 19, vend. 21 avril à 20 h. 30 et dim. 23 à 14 h. 30

Renseignements et locations : salle Richelieu, et 296-00-20 tous les jours de 11 à 19 h.

ODEON LE JEUNE THÉÂTRE NATIONAL présente

LA MANIFESTATION

de Philippe MADRAL
d'opéra « Le Cheval de Troie », de Paul NIZAN
mise en scène Jacques ROSNER

RENSSEIGNEMENTS ET LOCATION : 333-70-32

Tous les soirs à 20 h 30, sauf dimanches et lundi. Matinées dimanches à 16 h.

COMPAGNIE RENAUD-BARRAULT

THÉÂTRE D'ORSAY

du 18 au 30 avril à 18 h 30
lundi 17 avril à 20 h 30

QUILAPAYUN

en alternance à 20 h 30

HAROLD ET MAUDE - RHINOCEROS

SPECTACLE SAMUEL BECKETT

PETITORSAY

ESTHER

7, quai Anatole-France - tél. 548.38.53 et agences

à partir de samedi à 22h pour la première fois à Paris

Ingrid Caben chante...

conception scénique et musicale DANIEL SCHMID
textes de R.W. Fossbinder

PIGALL'S 77 rue Pigalle - réservation 526 04 43 et 073 27 41

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES

704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 14 avril

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Spectacle de ballets. Comédie-Française, 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi. On ne badine pas avec l'amour. Odéon, 20 h. 30 : La Manifestation. Petit Odéon, 18 h. 30 : le Kilt et le Moment. 21 h. 30 : Rousseau. T. E. F., 20 h. 30 : Maître Fontilla et son valet Matti. Petit T. E. F., 20 h. 30 : L'Arrière-Boutique.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : la Thébaïde ou les Fricas amoureaux. — Fagola, 20 h. 30 : Yiddish Story. 22 h. 30 : la Vague. Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Félix Blacka. 20 h. 30 : les Dorniers.

Les autres salles

Alice Libre, 18 h. 30 : les Amours de Jacques la Fataliste. 20 h. 30 : Parade. Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos. Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si l'es beau, t'es con. Atelier, 21 h. : la Mouette. Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheikh. Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. Centre Mandapa, 21 h. : Rêves sur le mont Cielier. Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing. Comédie des Champs-Élysées, 21 h. : le Bateau pour Lipais. Danco, 21 h. : les Coucoucs. Epicurien-Théâtre, 20 h. 45 : les Rets à l'écue. Fontaine, 21 h. : Y a des jours comme ça. Galv-Montparnasse, 20 h. 30 : les Mirabelles. Gymnase, 21 h. : Coluche. Richelieu, 20 h. 45 : la Cantatrice chanço. la Leçon. Il Testrino, 20 h. : le Bluff. 22 h. : Louise la Pétoleuse. La Bruyère, 20 h. 30 : Louise Michel. Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie. 20 h. 30 : Punk et punk et colégram. 22 h. 30 : la Gioconda. — Théâtre rouge, 19 h. 30 : les Érites de Lande. 20 h. 30 : Solle Mao bolle et Zoo Story. Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit. Marigny, 21 h. : Miam-Miam.

Mathurins, 20 h. 45 : la Dame et le Fonctionnaire.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Baubres.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chaire anglaise.
Montferrand, 20 h. 30 : les Assiégés.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi.
Œuvre, 21 h. : Dom Juan.
Orsay, 20 h. 30 : Rhinocéros. — II, 20 h. 30 : Estier.
Palais des arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou.
Saint-Georges, 21 h. : le Coq en pâte (dernière).
Studio des Champs-Élysées, 19 h. 30 : Ayacucho.
Théâtre Adyar, 20 h. 30 : les Mystères de Paris.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 20 : Il était la Belgique. Une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gêne.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Gros Colin. 20 h. 45 : Gotcha. 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre Orléans, 20 h. 45 : la Turista.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Saint-Jean, 21 h. : Fin de partie.

MONTE CARLO VO - QUINTETTE VO - PLM ST-JACQUES VO
MONTPARNASSE 83 - IMPERIAL PATHE
SAINT-LAZARE PASQUIER

un film de **LUIGI COMENCINI**

l'incompris

un récit bouleversant
un film éblouissant

L'ŒUVRE FONDAMENTALE DE COMENCINI

LE MONDE

REX vf / UGC NORMANDIE vo / HELDER vf / UGC OPÉRA vf
BRETAGNE vf / CLICHY PATHE vf / MISTRAL vf / GAUMONT CONVENTION vf
GAUMONT GAMBETTA vf / UGC GOBELINS vf / UGC GARE DE LYON vf
3 MURAT vf / UGC ODEON vo / ST-MICHEL vo

« Une étoile est née JOHN TRAVOLTA. »

L. Marcellès - LE MONDE



« La synthèse idéale de James Dean et de Rudolph Valentino. »
M. Martin - LE FIGARO

« Un athlète complet du show-business qui apparaît aujourd'hui parmi les étoiles. »
R. Benayoun - LE POINT

« Une éblouissante démonstration, qui laissera cloués dans leurs fauteuils les rois des discothèques du samedi soir. »
M. Drucker - JOURS DE FRANCE

« Un merveilleux danseur. »
M. Dumas - LE QUOTIDIEN DE PARIS.

« Une nouvelle idole des jeunes : John Travolta dont vous n'avez pas fini d'entendre parler. »
J. Michel - TÉLÉ 7 JOURS

« Un interprète étonnant. »
J.-P. Goussier - LE CANARD ENCHAÎNÉ

« Place à John Travolta... Il est unique. »
R. Chazal - FRANCE-SOIR

LA FIÈVRE DU SAMEDI SOIR

(SATURDAY NIGHT FEVER)

un film PARAMOUNT distribué par CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION
INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS

PARLY 2 / ST-GERMAIN 3 / PANTIN CARREFOUR / ARGENTEUIL ALFA
ORSAY OUS / ROSNY ARTEL / SARCÈLLES FLANDES / MONTREUIL MÉLES
BOUSSY ST-ANTOINE BRY / CRÉTEL ARTEL / NOGENT ARTEL

première partie

FRANCO ZEFFIRELLI

JESUS DE NAZARETH

LE BILBOQUET
version française
14h • 16h30 • 18h50 • 21h25

LE MADELINE
version française
semaine
12h • 15h • 18h • 21h
dimanche
14h30 • 17h20 • 20h30

première partie

deuxième partie

FRANCO ZEFFIRELLI

JESUS DE NAZARETH

ARLEQUIN
version française
13h50 • 16h20
version originale anglaise
19h • 21h45

LE MADELINE
version française
semaine
12h • 14h25 • 17h • 19h30 • 22h
dimanche
14h • 16h30 • 19h10 • 21h50

FRANCE-ÉLYSÉES
rue Quentin-Bauchard
version française
13h50 • 16h25 • 19h05 • 21h45

deuxième partie

Après l'immense succès
reprise exceptionnelle
du 16 mai au 18 juin
Palais des Congrès - porte Maillot

RTL présente en accord avec **OPERA**

la production de Sherwin M. Goldman et du Houston Grand Opera.

Porgy and Bess

opéra en 2 actes de George Gershwin

Salle climatisée. INTERNE ORIGINAL PRÉSENTÉ PAR RTL

DES AUJOURD'HUI LOUEZ PAR CORRESPONDANCE

VOUS LES SOIRS À 20 H 30
Sauf les 22, 23, 25, 27 mai et les 1^{er}, 5, 10 et 12 juin.
Matinées à 14 h 30 les samedi et dimanche
Sauf les 27 mai et 10 juin

VOUS DEVEZ REMPLIR ET RENDRE CE BON DE COMMANDE À RETOURNER AU C.L.P.
Porte Maillot - Boite postale n° 7 - 75017 PARIS

PRIX DES PLACES

1^{re} SÉRIE : 110 F
2^e SÉRIE : 80 F
3^e SÉRIE : 50 F

Nombre d'indiquer ci-dessous
3 dates différentes dans l'ordre de votre préférence

DATES

1^{er} choix _____ heure _____
2^e choix _____ heure _____
3^e choix _____ heure _____

Nom _____
Adresse _____
Localité _____
Département _____
Téléphone _____

PLACES : Nombre _____ PRIX _____

Ci-joint _____ F par chèque bancaire ou postal 3 virements à l'ordre de "Porgy and Bess" et une enveloppe timbrée à votre adresse.

Si vous préférez nous téléphoner, nous sommes à votre disposition du 1^{er} septembre 1978, heures d'ouverture indiquées sur l'avis de commande. Aucune validation de nos chèques après le 30/09/78.

cinémas

Les films nouveaux

OMNIA - CALYPSO

JEAN ROCFORT
CLAUDE BRASSEUR
GUY BEDOS
VICTOR LAROUX
DANIELE DELORME

UN FILM DE YVES ROBERT

JEAN-LOUIS CASADIEU YVES ROBERT • DANIELE DELORME
MATHIEU SÉBASTIEN DANIEL GELIN GARY P. A. BERRY
MARTIN SÉBASTIEN DANIEL GELIN GARY P. A. BERRY
MATHIEU SÉBASTIEN DANIEL GELIN GARY P. A. BERRY

en v.o. : ÉLYSÉES LINCOLN - MARIGNAN PATHE - S
en v.f. : GAUMONT RICHELIEU - CLICHY PATHE - P
GAUMONT SUE - ATHENA - GAUMONT ÉVRY - PA
TRICYCLES Asnières

Commencez la Révolution sans Nous

alfa romeo

NOUVELLE GARANTIE TOTALE

GAP

TAILLANT-COUTURIER

3130-NOISY-le-SEC

PARCENIN 843-93-39

سكننا من الاجل

RADIO-TÉLÉVISION

Une sélection pour le week-end

L'été 1940... en France
La Résistance contée par ceux qui, de près ou de loin, ont participé à sa victoire...

M. LECAT VA CONCEVOIR LA POLITIQUE AUDIOVISUELLE DU GOUVERNEMENT

Par décret du premier ministre, publié au Journal officiel du 14 avril, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, exercera par délégation les attributions dévolues au premier ministre en matière de presse par le décret du 17 novembre 1964...

Le style unique d'Earl Hines
Les émissions de Jean-Christophe Averty sont projetées au compte-gouttes...

Les derniers témoins de Riom
Le procès de Léon Blum, devenu, au terme d'une période de justice inachevée, le procès du régime de Vichy...

Le voyage au Chili
Deuxième volet de son enquête, Le Voyage au bout de la drogue, de José María Berraza...

MORT DE LA PRODUCTRICE AÏMÉE MORTIMER
La productrice et réalisatrice Aïmée Mortimer est morte à Paris, le 14 avril.

FRANCE-INTER : GÉRARD HOLTZ ANIMERAIT LES MATINÉES

La nouvelle grille de programmes entrera en application le 15 mai sur France-Inter, et non fin juin comme nous l'avons indiqué dans le Monde...

FR 3 : ANNE SINCLAIR S'EN VA

Mme Anne Sinclair, productrice déléguée un dimanche sur quatre de l'émission « L'homme et la femme », sera remplacée à partir du vendredi 5 mai...

LE NOUVEAU VENDREDI DÉMARRE

D'autre part, FR3 présente, à partir du vendredi 5 mai, un magazine d'information, « Le nouveau vendredi », qui succèdera à la série « Vendredi »...

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 16 AVRIL
M. Michel Debré, député (R.P.R.) de la Réunion, ancien premier ministre, est l'invité du Club de la presse d'Europe 1...

Réceptions

A l'occasion du dixième congrès de l'Association des études soviétiques en Europe...

Naissances

M. J.-P. HENRIQUET et Mme Nicole Tournon ont la très grande joie de faire part de la naissance de Maxime...

Décès

Le baron R. Oullier de Malneville, ses enfants, petits-enfants, parents ont fait part du décès de son fils...

Mme Rachelle BENVENISTE, née Tapiero, Les obsèques ont été célébrées à Paris dans le plus stricte intimité.

M. William BOREL

ancien élève de l'École polytechnique, administrateur I.R.M. Europe, ex-directeur général I.R.M. Europe, survenu subitement à Gisors (Vr) le 13 mars 1978...

Mme Charles ESSIG, née Suzanne Rivier, survenue le 13 avril 1978, dans sa résidence à Paris...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Visites et conférences

SAMEDI 15 AVRIL
VISITES GUIDÉES ET PROMENADES
11 h. : 111 boulevard Malesherbes, Mmes Mayoral ; « Musée Cernuschi »...

Mme Max Namy, son épouse, M. et Mme Bertrand Namy, M. et Mme Xavier Namy...

Mme Lucien Chignolet, M. et Mme Jean Moreau, Mme Pierre Béguin, M. et Mme Henry Godot...

M. Max NAMY, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur I.R.M. N.

M. et Mme Jacques Fayen de La Garanderie, Le comte et la comtesse Bernard Fayen de La Garanderie et leur fille Catherine...

M. et Mme Hubert Devismes et leur fille Catherine, M. et Mme Martial Toussaint du West et leurs enfants Eléonore et Justine...

M. et Mme Jean-Pierre Mousseaux et leurs enfants Caroline et Antoine, ont la douleur de faire part du décès de leur fils...

Mme Charles ESSIG, née Suzanne Rivier, survenue le 13 avril 1978, dans sa résidence à Paris...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

CARNET

Visites et conférences

SAMEDI 15 AVRIL
VISITES GUIDÉES ET PROMENADES
11 h. : 111 boulevard Malesherbes, Mmes Mayoral ; « Musée Cernuschi »...

Mme Max Namy, son épouse, M. et Mme Bertrand Namy, M. et Mme Xavier Namy...

Mme Lucien Chignolet, M. et Mme Jean Moreau, Mme Pierre Béguin, M. et Mme Henry Godot...

M. Max NAMY, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur I.R.M. N.

M. et Mme Jacques Fayen de La Garanderie, Le comte et la comtesse Bernard Fayen de La Garanderie et leur fille Catherine...

M. et Mme Hubert Devismes et leur fille Catherine, M. et Mme Martial Toussaint du West et leurs enfants Eléonore et Justine...

M. et Mme Jean-Pierre Mousseaux et leurs enfants Caroline et Antoine, ont la douleur de faire part du décès de leur fils...

Mme Charles ESSIG, née Suzanne Rivier, survenue le 13 avril 1978, dans sa résidence à Paris...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

Mme Jean Pinelli, M. et Mme Jean-François Pinelli, Olivier et Stéphane...

HISTOIRE SPORTS

A LA TÉLÉVISION ALLEMANDE

Une dramatique sur Pierre Laval

Pierre Laval dans sa cellule de condamné à mort, essayant de justifier un dernier fois, son action à la tête du régime de Vichy devant ses évotés comme d'office. Imoges sobres, dialogues justes, sur le petit écran de la deuxième chaîne allemande...

Le évocation du plus célèbre « collaborateur » de la deuxième guerre mondiale n'aurait pas sans doute été possible sans un réalisateur allemand. Mais la télévision d'outre-Rhin a largement prouvé, à travers des centaines d'émissions consacrées à une analyse quasi clinique du nazisme...

Laval avec ses évotés, Laval avec ses gardiens, apparaît peu à peu comme un homme politique qui veut négocier à la fois le sort des Français et celui de la France vis-à-vis des exigences de l'occupant...

« L'homme qui a fait le désordre qui conduit au chaos... D'où sa collaboration avec le nazisme. Sans installer, le film le laisse clairement entendre. Même s'il ne va pas au terme de la logique, à savoir qu'on ne peut composer entre le vice et la vertu, il reste l'œuvre sobre, honnête, bien interprétée et courageuse devant les problèmes majeurs de ce temps. »

J.-C. HAHN.

Tennis

ORANTES ET NASTASE BATTUS AU TOURNOI DE MONTE-CARLO

An tournoi international de Monte-Carlo, les premiers quarts de finale ont vu la défaite de deux favoris, l'Espagnol Manuel Orantes et le Roumain Ilie Năstase.

Le premier, qui avait battu la veille le Polonais Flisak, joueur réputé, n'a pas tenu devant le tchécoslovaque Smid (3-6, 6-1, 6-2), dont seul mérite, jusqu'à maintenant, paraissait être celui d'avoir éliminé le vieux Rosewall.

Le second n'a guère mieux résisté devant l'Américain Gerulaitis (6-3, 1-6, 6-3), bien que celui-ci soit resté très en deçà de ses possibilités.

Les autres quarts de finale devaient être disputés par les Italiens Barazzutti et Panatta, l'Argentin Vilas, et le Mexicain Ramírez. On espérait quelque peu voir le Français Patrick Proisy parvenir à ce stade de la compétition. Après un set gagné devant Barazzutti, Proisy resta trop prudent pour empêcher son adversaire de le prendre de vitesse (5-7, 6-2, 6-1).

FOOTBALL. — A Milan, jeudi 13 avril, l'équipe du Brésil a battu celle de l'Inter de Milan par 2 à 2. Les buts ont été marqués par Neymar (46 minutes) et Drexler (48 minutes).

HIPPISME. — Le prix André-Masénil, disputé jeudi 13 avril à Autoul, et servant de support au parti Herod, a été gagné par Holm Dak, entraîné de Rappaport et de Cratier. Le combiné gagnant est 20-13-16.

VENTE À VERSAILLES
M. Paul et Jacques MARTIN - Commissions Priseurs associés
3, Impasse des Chevans - 95000-95
PALAIS DES CONGRES - Place d'Armes
DIMANCHE 16 AVRIL 1978

11 heures : IMPORTANTS TABLEAUX ANCIENS des Ecoles Françaises et Étrangères du XV^e au XIX^e siècle. Orezza, Roncoforte, Comino, Goya, etc.

14 heures : TRES BEAUX MEUBLES ET OBJETS D'AMEUBLEMENT des époques Louis XV, Louis XVI, Empire, Charles X. TAPISSERIES des FLANDRES et d'AUBUSSON. Exposition : vendredi 14 et samedi 15 - En soirée vendredi 14 et 15 à 23 h.

AVRIL

1 h. 30 : Émission de la semaine consacrée à la culture et à la communication...

LA PARTIE DE L'ORCHESTRE

1 h. 30 : Émission de la semaine consacrée à la culture et à la communication...

AVRIL

1 h. 30 : Émission de la semaine consacrée à la culture et à la communication...

AVRIL

1 h. 30 : Émission de la semaine consacrée à la culture et à la communication...

AVRIL

1 h. 30 : Émission de la semaine consacrée à la culture et à la communication...

AVRIL

1 h. 30 : Émission de la semaine consacrée à la culture et à la communication...

AVRIL

1 h. 30 : Émission de la semaine consacrée à la culture et à la communication...

AVRIL

1 h. 30 : Émission de la semaine consacrée à la culture et à la communication...

AVRIL

1 h. 30 : Émission de la semaine consacrée à la culture et à la communication...

AVRIL

1 h. 30 : Émission de la semaine consacrée à la culture et à la communication...

AVRIL

1 h. 30 : Émission de la semaine consacrée à la culture et à la communication...

AVRIL

1 h. 30 : Émission de la semaine consacrée à la culture et à la communication...

Rejoignez un peu le Centre de Paris de Cologne en une messe.

Lufthansa

Laissez tomber Cabourg. Et partez à Hambourg.

Lufthansa

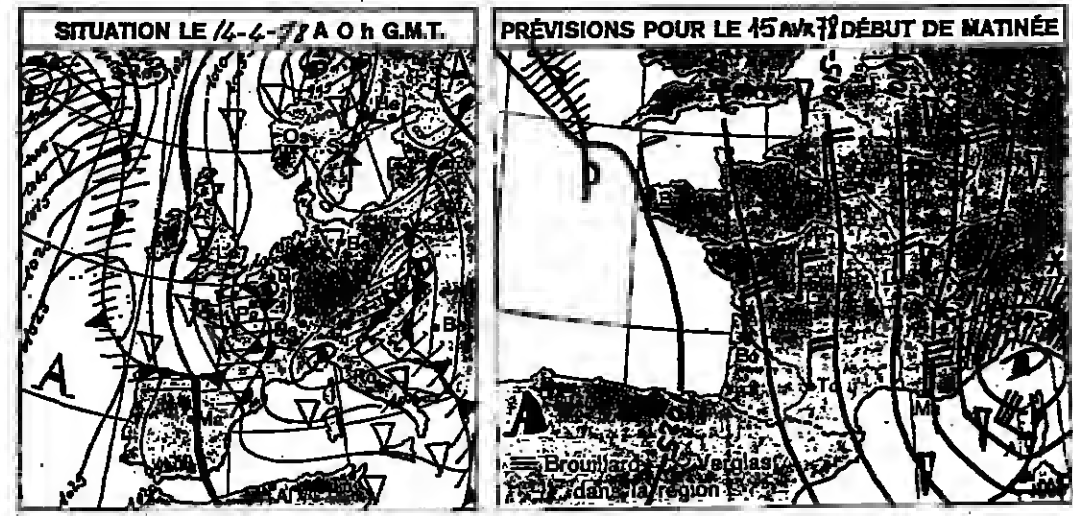
LATREILLE
SPECIALISTE DU TRÈS BEAU VÊTEMENT
Costumes légers
Ensembles d'été
62, r. St-André-des-Arts 6
Parking attenant 2 nos magasins

Ce week-end, partez en Allemagne. C'est à une heure d'Orly.
Demandez la brochure Hansaours à votre Agence de voyages ou au Service Tourisme de Lufthansa (265.19.19)

Lufthansa

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



— Lignes d'égalité hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ 1/10 de mm)
 // Zone de pluie ou neige ▽ aversees ☀ orages → Sens de la marche des fronts
 — Front chaud ▲▲▲ Front froid ▲▲▲▲ Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 14 avril à 8 heures et le samedi 15 avril à 24 heures :
 La perturbation qui évoluera de traverser la France dans la journée de vendredi sera suivie samedi d'un temps plus variable avec d'assez belles éclaircies. La dépression centrée sur la France se déplacera vers la Méditerranée, tandis que les hautes pressions atlantiques s'éloigneront progressivement sur nos régions.
 Samedi, le temps sera encore très nuageux le matin des Alpes et la Corse avec des précipitations intermittentes (neige en montagne) par ailleurs, le temps sera variable ; les passages nuageux deviendront cependant moins fréquents et alternent avec d'assez belles éclaircies. Quelques averses se produiront généralement faibles ; elles interviendront surtout les versants nord des massifs montagneux.
 Les vents seront encore forts et parfois violents le matin près des côtes méditerranéennes, ils faibliront un peu l'après-midi. Sur les autres régions, les vents de secteur nord faibliront progressivement.
 Les températures minimales seront en baisse sensible (faibles gelées possibles en début de matin du Bassin aquitain au Centre), les températures maximales augmenteront légèrement.
 Vendredi 14 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, de 985,9 millibars, soit 747 millimètres de mercure.
 Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée à 14 heures ; le second le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 15 et 18 degrés ; Biarritz, 18 et 8 ; Bordeaux, 12 et 7 ; Brest, 10 et 5 ; Caen, 8 et 3 ; Chambourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, 18 et 3 ; Dijon, 11 et 1 ; Grenoble, 12 et 3 ; Lille, 7 et 2 ; Lyon, 11 et 2 ; Marseille, 13 et 8 ; Nancy, 10 et 2 ; Nantes, 11 et 3 ; Nice, 13 et 7 ; Paris-La Bourget, 10 et 4 ; Pau, 9 et 7 ; Perpignan, 13 et 7 ; Rennes, 10 et 5 ; Strasbourg, 13 et 4 ; Tours, 10 et 4 ; Toulouse, 11 et 7 ; Poitiers-Pièrre, 20 et 25.
 Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 7 degrés ; Amsterdam, 7 et 2 ; Athènes, 18 et 13 ; Berlin, 12 et 1 ; Bonn, 7 et 2 ; Bruxelles, 8 et 3 ; Casablanca, 19 et 14 ; Copenhague, 7 et 0 ; Genève, 10 et 2 ; Lisbonne, 16 et 16 ; Londres, 7 et 2 ; Madrid, 14 et 8 ; Moscou, 14 et 8 ; New-York, 22 et 11 ; Palma-de-Majorque, 15 et 1 ; Rome, 17 et 11 ; Stockholm, 7 et 4 ; Téhéran, 22 et 12.

Concours

● P.M.I. : Un concours sur titres est ouvert pour trois postes de médiateurs à temps complet du service départemental de la protection maternelle et infantile du Nord. Les candidatures sont à adresser avant le 3 mai à la préfecture du Nord (service du personnel) Lille de la République, 99039 Lille Cedex.

P. T. T.

MODIFICATION DES INDICATIFS TÉLÉPHONNIQUES

- Un seul numéro de raccordement entre Paris et la province.
- Un nouveau service de renseignements.

Deux modifications interviendront à partir du 17 avril, à 0 heure, dans l'utilisation de certains numéros de raccordement du service téléphonique.
 La première concerne les abonnés de l'Île-de-France. Jusqu'à présent, ceux-ci lorsqu'ils voulaient appeler la province, devaient composer comme indicatif de raccordement soit le 15, soit le 18, suivant les départements. Désormais ils pourront utiliser le 16. Après accord entre les administrations des P.T.T. et celles de la santé, le 15, à partir de la fin de l'après-midi, sera semblablement du début de 1978, donnera directement accès aux SAMU (secours médicaux d'urgence).
 La seconde modification concerne l'ensemble des abonnés et concerne le service de renseignements, qui devient le « service d'assistance à l'abonné » et que l'on pourra désormais obtenir : 1) pour les abonnés de Paris et des sept départements de l'Île-de-France directement à partir du 12 ; 2) pour les autres abonnés, par l'intermédiaire du 16, après audition de la tonalité musicale, le 11-12.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2048

HORIZONTALEMENT

I. — Revient quand la fièvre est tombée ; Clément à sa naissance.
 II. Une simple goutte ou une terrible cascade ; S'élargit chemin faisant ; Quatre cantons. — III. Miroir assez ternes offert au ciel d'Aïssa ; En entier ; Difficile à maîtriser quand ils sont fous ; Interjection. — IV. Éléments d'un jeu sportif ; Boit sans soif ; Planté en Provence. — V. Dans une conduite de Grenoble ; Coute tant qu'il n'est pas pris ; Transvasé. — VI. Objet à être dans la note ; Limon. — VII. Nymphes au moment de mâcher ses mots ; Accompagne un cher absent. — VIII. Fait preuve de doigté ; Courant d'air. — IX. Était content avant un engagement ; Ne pas avoir de saut. — X. Étrange ; Ne craint pas un accroissement de sa tâche. — XI. Sans bavures ; Localisés ; Devrait donner sa main-fester. — XII. Pronom ; Léger apport ; à un système hydrographique ; Légers ; Compagnon d'une femme. — XIII. Homme d'expérience ; Frétille ; Le Nouveau Monde. — XIV. Pour l'appeler, point n'est besoin de courir ; Dont la prudence devrait avoir doublé ; Surveillés. — XV. Équilibre les coups de s'épanouir ; En Belgique.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														
II														
III														
IV														
V														
VI														
VII														
VIII														
IX														
X														
XI														
XII														
XIII														
XIV														
XV														

VERTICALEMENT

1. Ne réside pas toujours à un retardissement durable ; Battues dans la joie ; Quelqu'un de très fort. — 2. Plus proches du lis que de la rose ; Conjonction ; Contrée ancienne. — 3. Silencieux un parc ; Enchassée. — 4. Frère inférieur (inversé) ; D'une certaine couleur ; Petite réaction contre l'aversité. — 5. On lui construisit un palais ; Pronom ; Ouvrage obscuro. — 6. De ; Quelle horreur ! ; Participe ; Travail d'un homme. — 7. Pronom ; Caractère temporaire ; Clément. — 8. Indice de confusion ;

Solution du problème n° 2047

Horizontalement
 I. Ho ! ; Drap. — II. Avance ; Tr. — III. Si ; Nom ; No. — IV. Appétit. — V. RA ; Espie. — VI. Drape ; Nom ; Nom ; Nom. — VII. Enlève. — VIII. Asile ; Usé. — IX. Er. — X. MO ; Cor (à cor et à cri). — XI. Echangeur.
 Verticalement
 1. Harnai ; Aime. — 2. Ovipares ; Oc. — 3. Lâ ; Unis. — 4. Anne ; Li ; Ca. — 5. Coterie ; Or. — 6. Dames ; Rép. — 7. Téméraire. — 8. Aïn ; Lues ; Ré. — 9. GUY BROUTY.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudications

Vente au Palais de Justice à Versailles le mercredi 26 AVRIL 1978, à 10 h.
MAISON à usage de commerce sise à **ISSY-LES-MOULINEAUX** 24, rue Eugène-Salengro et 2, rue des Travailleurs à l'angle de ces deux voies
 MISE A PRIX : 20.000 FRANCS
 S'adresser à M^e Francis LEGRAND, Directeur National d'Interventions Domaniales, 11, rue Tronchet.

Vente au Palais de Justice à Versailles le mercredi 26 AVRIL 1978, à 10 h.
PETIT APPARTEMENT sise à **VIROFLAY (Yvelines)**
 Formant le lot 27, rue Miquette
 MISE A PRIX : 20.000 FRANCS
 S'adresser à M^e Francis LEGRAND, Directeur National d'Interventions Domaniales, 11, rue Tronchet.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, LE JEUDI 27 AVRIL 1978, à 14 heures
UN LOCAL entrée, W.C. et 300/10.000 des parties communes
6, PLACE DE LA MADELEINE, PARIS (8^e)
 MISE A PRIX : 110.000 francs — S'adresser à M^e BILHAN, avocat, 42, rue de Richelieu à PARIS (1^{er}), tél. 294-29-32, 294-02-74 ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOISNY, NANTERRE et ORLÈANS ; et sur place pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à Paris, le mardi 25 AVRIL 1978, à 14 heures
d'UN PAVILLON de 4 pièces et emplacement terrain à **ÉPINAY-S/SENAZART (91)**
 14, rue du Docteur-Lassus
 « Pré-achèvement »
 MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
 S'adresser à M^e TRUCILLO et AKOUN, avocats associés à CORBEIL-ESSONNAY, 81, rue Champollion (91), tél. 496-30-28 et 496-14-13.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 27 avril 1978, à 14 heures
PARIS (17^e), 38-40, r. des Epinettes
 1^{er} étage, 2 impasse des Epinettes
1) APPART. 4 pièces princ. ML à P. : 200.000 F
 res-de-châssée
2) APPART. 4 pièces princ. ML à P. : 200.000 F
 Cave
 S'adr. M^e BOISSEL, avocat à Paris (20^e), 38, rue des Petites-Champs, tél. 742-93-94.

Vente Palais Justice Meaux, le 14 h. Mercredi 26 avril 1978 - En 2 lots
à MITRY-MORY (S.-et-M.)
 1^{er} lot : 100 m² terrain
 2^e lot : 100 m² terrain
 S'adresser à M^e NOREI, avocat à Meaux, 11, rue Tronchet, Meaux, Cédex - Tél. : 434-00-27.

Vente au Palais de Justice à Evry (91), mardi 25 avril 1978, à 14 h. en 3 lots
DOMAINE situé à CHAMARANDE (Essonne)
 I) CHATEAU LOUIS XVI, Plan de Mansart, parfait état - Parc dessiné par Le Nôtre, bordé par la Seine, corps de ferme, bassin, piscine, etc.
 II) Ensemble de 8 chalets, 5 villas et d'ateliers de cavaliers
 III) Ensemble 10 PAVILLONS et BATIMENTS SOCIAUX, GARAGES dit « Le Hameau » sur terrain 3 HA dans enceinte du parc
 IV) Terrain de 200 m² MISE A PRIX : 2.400.000 FRANCS
 V) Ensemble de 12 chalets, 5 villas et d'ateliers de cavaliers sur terrain 12 ha dans parc du château - M. à P. 2.400.000 F
 VI) Terrain INCONSTRUCTIBLE 7.735 m², fac. sur rue 155 m dans anse du parc - MISE A PRIX : 60.000 francs
 Balais de mises à prix prévues de moitié et moitié de ces lots
 V) PARCELLE TERRE AFFECTÉE 4 ha 81 a 63 ca
 Mise à Prix : 50.000 F. - Rens. : S.C.P. ELLU-GRIMAL, avoc., 3, rue du Village à 91000 EVRY, tél. 077-19-44.

VAL-de-LOIRE (LOIR-ET-CHER)
A vendre PAVILLON 120 m² sur sous-sol. Belle construction, 600 m² terrain, 3 ch. 100 m² piscine, 100 m² terrain, 100 m² terrain. Pdx : 420.000 F. S'adr. M^e RICHARD, not., 42000 MEZES - Tél. : (04) 41-99-34.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice à Paris, le mardi 25 AVRIL 1978, à 14 h.
UNE PROPRIÉTÉ à usage industriel et commercial à **LONGJumeau (Essonne)**
 15, rue des Poëlettes
 MISE A PRIX : 40.000 FRANCS
 S'adresser à M^e TRUCILLO et AKOUN, avocats associés à CORBEIL-ESSONNAY, 81, rue Champollion, tél. 496-30-28 - 496-14-13.

VENTE AU PALAIS JUSTICE PARIS Jeudi 27 avril 1978, 14 h. - UN LOT
BAR + S. de CLUB, 200 m² et 200 m² terrain, 100 m² terrain, 100 m² terrain. Vestibule - Des lavabos - Débaras au rez-de-ch. 1^{er} étage, 1^{er} étage. Pdx : 420.000 F. S'adr. M^e RICHARD, not., 42000 MEZES - Tél. : (04) 41-99-34.

VENTE AU PAL. JUST. VERSAILLES le mercredi 24 AVRIL 1978 à 10 h.
TERRAIN à BATIR de 14 ares 80 centiares sis à **LEVY-SAINT-NOM (78)**
 55, rue de l'Église
 MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
 S'adr. à VERSAILLES à M^e SALONNE, avocat, 19, rue Sainte-Sophie ; à PARIS à M^e TRUCILLO et AKOUN, avocats associés à CORBEIL-ESSONNAY, 81, rue Champollion, tél. 496-30-28 - 496-14-13.

Cabinet de M^e Robert Peseux, avocat, demeur. à AIX-EN-PROVENCE, 10, P. Thiers, Tél. 26-00-56. VENTE aux ench. publ. sur saisie immob., le vendredi 22 avril, à 11 h., à l'aud. des criées du Tribunal de Gde Instance d'AIX-EN-PROVENCE, au Pal. de Just. Justice, et par devant ledit trib.
de DIVERS APPARTEMENTS situés dans l'Hôtel Particulier dénommé « HOTEL DE PANISSE » sis à AIX-EN-PROVENCE, 16, rue Emeric-David
 1^{er} lot : APPARTEMENT de 3 pièces, 100 m² environ, entièrement aménagés en bureaux situés au 2^e étage constituant les lots 11 et 12 du règlement de copropriété.
 2^e lot : APPARTEMENT de 3 pièces, 100 m² environ, entièrement aménagés en bureaux situés au 2^e étage constituant les lots 13, 14, 15 et 16 du règlement de copropriété.
SUR LES MISES à PRIX de :
 1^{er} lot : 350.000 F
 2^e lot : 100.000 F
 Clauses et conditions. — L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cah. des charges dressé par M^e Robert Peseux, avoc. pour, et par lui déposé au Greffe du Trib. de Gde Inst. d'AIX ou toute personne peut en prendre connaissance.
 Renseignements : Pr la resa. c'adr. à M^e Robert Peseux, avoc., 10, rue Thiers, pr visiter sur les lieux. Signé : M. Peseux.

Presse
 « GUIDE DE LA DOCUMENTATION »
 « Traquer le renseignement où il se trouve, savoir où et comment le trouver, comment le traiter, comment l'exploiter, comment le diffuser, comment le protéger, comment le conserver, comment le transmettre, comment le détruire... »
 Ce guide de documentation est le fruit de l'expérience de la C.F.P.J. (Centre de formation et de perfectionnement des journalistes) dans ce domaine. Il est le premier ouvrage de ce genre paru en France. Il est le fruit de l'expérience de la C.F.P.J. (Centre de formation et de perfectionnement des journalistes) dans ce domaine. Il est le premier ouvrage de ce genre paru en France.

LOTTO TIRAGE N° 15 DU 12 AVRIL 1978

7	26	31	36	46	48
---	----	----	----	----	----

NUMERO COMPLEMENTAIRE 18

RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR F)

6 BONS NUMEROS	5 452 046,00 F
5 BONS NUMEROS + un autre complémentaire	419 388,10 F
5 BONS NUMEROS	19 518,00 F
4 BONS NUMEROS	194,30 F
3 BONS NUMEROS	14,20 F

CAGNOTTE POUR LE TIRAGE SUIVANT
2 726 023,00 F
 PROCHAIN TIRAGE LE 19 AVRIL 1978
 VALIDATION JUSQU'AU 18 AVRIL 1978 APRES-MIDI

Le Monde
 Service des Abonnements
 10, rue de Valenciennes
 75013 PARIS - CEDEX 03
 C.C.P. 4247-23

ABONNEMENTS
 3 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - P.O.M. - P.O.M.
 115 F 210 F 265 F 490 F
 TOUS PAYS FRANÇAIS
 PAR VOIE NORMALE
 285 F 330 F 375 F 705 F
 ÉTRANGER
 (sans remboursement)

I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG
 105 F 210 F 265 F 490 F
 105 F 210 F 265 F 490 F

II - SUISSE
 120 F 240 F 300 F 550 F

Par voie aérienne
 Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (tous virements) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse
 Les abonnés qui envoient des chèques ou virements doivent joindre leur demande de changement d'adresse à leur demande.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

● Bulletin d'abonnement pour le Loto. — Pour éviter aux abonnés de loto de se déplacer chaque semaine afin de faire valider leur bulletin de jeu, un bulletin d'abonnement permettant de participer à cinq tirages successifs à partir de celui pour lequel le bulletin aura été validé, va être mis en circulation.
 Au même titre que le bulletin simple, ce bulletin d'abonnement comportera huit grilles à 1 franc, mais celles-ci devront être totalement utilisées. Le prix de ce nouveau bulletin sera donc de 40 francs correspondant à un jeu de 8 francs par tirage. Les gains obtenus avec un bulletin d'abonnement seront perçus dans les conditions habituelles, comme s'il s'agissait d'un bulletin simple ou d'un bulletin multiple.
 Émis par la S.A.M.I. Le Monde.
 Gérants : Jacques Fauret, directeur de la publication, Jacques Fauret.

Imprimé par J.O.B. 1978

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.
 Commission paritaire des journaux et publications : n° 37437.

Journal 1978

حکومت الاموال

NOIRE EN BRETAGNE

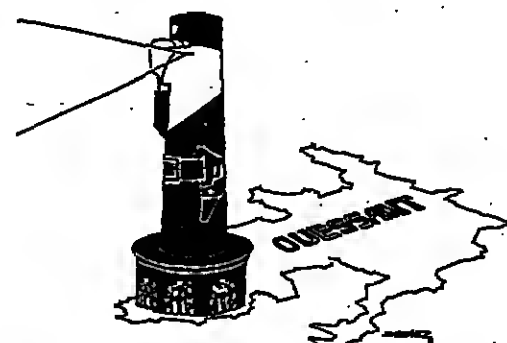
Parlement européen sur la pollution des mers

Quant à l'aide financière de la Communauté (environ 2 750 000 F), M. Cointat, tout en appréciant ce geste, a qualifié cette somme de « dérisoire ». « Il faut ajouter encore 1 million (...) et verser l'argent directement en Bretagne, sans passer par les services parisiens. Il faut décentraliser les secours pour qu'ils soient rapides et efficaces », a-t-il dit.

A Genève, la conférence de l'ONU sur le droit de la mer, réunie jusqu'au 19 mai, traitera de la pollution maritime, en particulier en cas de l'Amoco-Cadiz. M. de Lacharrière, délégué de la France, a annoncé son intention d'évoquer « les

leçons que l'on devait tirer du désastre » et de faire des propositions. M. Witke (Pologne) a indiqué que son gouvernement « comprenait pleinement » les mesures prises par la France pour « éviter d'autres pollutions tragiques » et il a promis la pleine coopération de son gouvernement. Les délégués du Canada, des Etats-Unis et du Kenya ont souligné l'importance de la question de la pollution et annoncé qu'ils participeraient activement à la discussion.

En Bretagne, c'est la consternation : les nappes de mazout poussées par les vents sont venues toucher le rivage et souiller de vastes zones qui étaient nettoyées.



(Dessin de CHENEZ.)

Les Libériens s'expliquent

« Enle Liberia ». La plus grande flotte de commerce n'est plus celle de la Grande-Bretagne mais celle du Libéria, petit pays — 1 600 000 habitants, une superficie comparable à celle de deux grands départements français — mais gigantesque « armateur » : 2 700 bateaux dont 80 % de pétroliers, un tonnage total brut de 80 millions de tonnes. La raison

de ce succès : la pratique systématique du pavillon de complaisance (convention en anglais, c'est-à-dire convention ou com-modité).

L'Amoco-Cadiz, comme son prédécesseur de sinistre mémoire, le Torrey-Canyon, battait pavillon libérien. L'ambassadeur du Libéria en France, Mme Tolbert, la commissaire libérien des affai-

res maritimes, M. Gerald Cooper, le porte-parole des armateurs libériens, M. Jeremy Smith, ont voulu s'expliquer le 13 avril devant les journalistes.

« Une note verbale » de regret a été adressée au ministre français des affaires étrangères dès le lendemain de l'accident : les autorités libériennes ont admettent des conversations avec les autorités françaises et rassemblent notamment des éléments d'information pour l'enquête qu'ils ont ouverte.

Les Libériens veulent insister sur l'importance qu'ils attachent aux questions de sécurité. L'Amoco-Cadiz selon eux, comme tous les pétroliers battant pavillon de leur pays, était un bateau récent, vérifié régulièrement, conduit par un capitaine italien

et un équipage formé par une compagnie américaine ayant les qualifications correspondant aux normes internationales. En 1977, le Liberia a raté de ses règlements maritimes deux cents navires qui ne respectaient pas les règles de sécurité qu'il leur imposa.

Autre indication : la compagnie Amoco était pleinement assurée auprès d'une grande société internationale et avait même conclu auprès d'une autre une assurance complémentaire facultative.

« La fédération générale C.F.D.T. des transports et de l'équipement, après la catastrophe de l'Amoco-Cadiz, indique qu'elle vient de déposer une plainte contre X... avec constitution de partie civile.

Chargé des déchets de l'« Amoco-Cadiz »

UN CARGO DANOIS COÛLE...

Un cargo danois de 1 400 tonnes chargé de sable et de déchets de pétrole provenant des plages françaises polluées par l'Amoco-Cadiz a coulé, le 14 avril au matin, devant les côtes de Cornouaille. Les treize membres d'équipage du Henrietta Bravo ont été recueillis à bord d'un navire de guerre français. Le cargo se dirigeait vers le port de Penzance, à la pointe de la Cornouaille, quand, prenant de la gîte à la suite d'un glissement de sa cargaison, il commença à embarquer de l'eau. (A.F.P.)

A Genève, la conférence sur le droit de la mer a adopté un plan de travail

Le dossier de la mer noire en Bretagne va être étudié

De notre correspondant

Genève. — Après plus de deux semaines d'interminables débats, le plus souvent polémiques, portant essentiellement sur des points de procédure, la septième session de la conférence des Nations unies sur le droit de la mer, ouverte le 28 mars, a enfin adopté un plan de travail. Le principal controversé avait porté sur la confirmation de M. Shirley Amerasinghe (Sri-Lanka) au poste de président, refusé par le groupe latino-américain (le Monde du 8 avril). Les pouvoirs dont devait disposer le président avaient aussi provoqué de sérieuses divergences

parmi les délégués. M. Alfonso Arias Schreiber (Pérou) avait encore, au cours de la séance du 12 avril, taxé cette présidence d'illégitime, et réclamé des précisions sur le coût qu'entraînerait pour la conférence le maintien de M. Amerasinghe à son poste, puisque le gouvernement du Sri-Lanka l'avait autorisé à faire valoir ses droits à la retraite, et par conséquent n'assumait plus ses frais.

C'est pourtant par une proposition péruvienne — généralement considérée comme constructive — qu'a été marquée la journée du 13 avril : M. Schreiber a proposé de créer un organe permanent sur le droit de la mer sous forme d'une commission internationale chargée d'étudier les problèmes qui pourront découler, tant de l'application des dispositions de la convention sur le droit de la mer que de situations imprévues. Le projet de convention en est encore au stade de l'élaboration sur la base du texte de négociation officiel.

Le problème de la pollution

La conférence a aussi approuvé la création « immédiate » de deux groupes de négociation, l'un sur l'exploration du fond des mers, et l'autre sur l'abandon de certains Etats aux zones de pêche de la zone économique de deux cents milles des pays côtiers. D'autres groupes devront être mis sur pied afin de rechercher un accord sur les points qui demeurent litigieux, à savoir : exploitation des minéraux du fond des mers, arrangements financiers, organe de l'autorité internationale (envisagée) sur le fond des mers, accès de certains pays aux ressources biologiques de la zone économique de deux cents milles, règlement des différends découlant des droits des Etats côtiers dans cette zone, délimitation du plateau continental et des transferts maritimes.

Le grave problème de la pollution des mers ne sera pas passé sous silence. La conférence, en effet, la catastrophe pétrolière de l'Amoco-Cadiz. M. Guy de Lacharrière, chef de la délégation française, fait savoir qu'il entendait faire à cet égard des propositions concrètes. Au sein de la troisième commission (chargée des questions de recherches maritimes et de transfert des techniques), il a été soutenu par les délégués du Canada, des Etats-Unis et du Kenya, qui comptent donner aux discussions sur la pollution des mers l'importance qu'elle mérite, et par celui de la Pologne qui a souligné la nécessité de prendre des mesures pour éviter d'autres pollutions tragiques. Il a précisé que son gouvernement était disposé à coopérer en ce sens avec la France et d'autres pays.

Berdy notre prêt à porter commence là où les autres l'arrêtent

tout l'habillement et les chaussures pour les grands (1 m 85 à 2 m 15) — et les costauds.

70 avenue des Termes Paris 17^e - Tél. 574.35.13
86 avenue Ledru-Rollin Paris 12^e - Tél. : 628.18.24.



FORD TAUNUS 7 CV. METTEZ-VOUS EN SECURITE.

Pour vous assurer toute la sécurité possible, pour vous et votre famille, la Ford Taunus dispose d'un équipement de sécurité rare dans une voiture de sa catégorie : regardez donc le tableau ci-dessous.

Une famille doit être sûre

- 1) Feux clignotants et de détresse
- 2) Becquet à l'avant : stabilité
- 3) Volant à double circuit, assisté par servo, à disque à l'avant.
- 4) Voyant lumineux de contrôle des freins
- 5) Essuie-glace à 2 vitesses et lavage électrique
- 6) Pare-brise en verre inséparable
- 7) Habitacle passagers renforcé avec zones déformables à l'avant et à l'arrière
- 8) Colonne de direction à absorption d'énergie
- 9) Volant de sécurité
- 10) Tableau de bord antichocs et antiréflex
- 11) Ceintures de sécurité à enrouleur
- 12) Stockage de sécurité des portes AR pour les enfants
- 13) Centre de gravité très bas
- 14) Nouvelle suspension AR à ressorts à flexibilité progressive
- 15) Barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière
- 16) Chauffage/ventilation à 2 vitesses, réglable et orientable pour désembuer les vitres latérales
- 17) Désembuage/dégivrage de la lunette arrière
- 18) Phares de recul
- 19) Feux arrière enveloppés.

Une famille pour être belle

La Ford Taunus est une belle voiture. Regardez ses lignes tendues, très pures. Sa surface vitrée. Sa ceinture de caisse élégante. L'impression de race qui se dégage de la Ford Taunus n'est pas une illusion.

Une famille doit être confortable

La Ford Taunus offre cinq places spacieuses. Ses sièges sont enveloppants, moelleux. Le tableau de bord, clair et complet, est d'une finition luxueuse.

Dans son coffre (481 dm³), les bagages tiennent à l'aise. La suspension à flexibilité progressive à l'arrière assure une conduite souple et précise quelle que soit la charge. Et pour la tenue de route vous pouvez avoir confiance : empatement optimal, voies avant et arrière extra-larges (1,422 m). Tout en silence.

Il existe 5 modèles de Ford Taunus : Spéciale, L, GL, S et Ghia.

En 3 versions possibles : coupé 2 portes, berline 4 portes, break 5 portes. Vous pouvez choisir entre 3 moteurs à 4 cylindres à arbre à cames en tête : 7 CV, 9 CV et 11 CV ou un 13 CV à 6 cylindres en V.

Et comme toutes les Ford, elle est garantie 1 an (pièces et main-d'œuvre) kilométrage illimité. Une sécurité de plus.

modèle présenté : Ford Taunus 1300 GL 4 portes
28 070 F

Taurus 1300 Spéciale 2 portes : 23 810 F
Taurus 1300 L 4 portes : 26 710 F
Taurus 1600 GL 4 portes : 28 910 F
Taurus 1600 Ghia 4 portes : 34 210 F

*Prix clés en main consécutif au 2012/77 (hors frais d'immatriculation).

Demandez vite un essai à l'un des 610 concessionnaires agents et points de vente Ford en France.

Légendaire robustesse et sécurité.

Pour louer les hommes du pétrole

HOTEL FLOTTANT AU GRAND LARGE D'EKOFISK

Stockholm (Suède). — Un luxueux hôtel sur pilotis (cent six chambres, coût : 500 millions de francs) est en construction dans la mer du Nord, à mi-chemin entre les côtes norvégiennes et suédoises. « Trois étoiles » sera le lieu de repos des hommes et des femmes qui travaillent sur les plates-formes pétrolières offshore d'Ekofisk. L'hôtel aura aussi un cinéma, une sauna, une clinique, un laboratoire et une petite chapelle. On y accèdera par hélicoptère.

Plus de mille personnes vivent actuellement à Ekofisk, qui s'étend sur trois kilomètres carrés avec ses plates-formes de forage ou de logement reliées par des passerelles à vingt mètres au-dessus de la mer. C'est là qu'avait eu lieu en avril 1977 l'accident de la plate-forme Bravo : un geyser de pétrole et de gaz avait jailli pendant plusieurs jours avant d'être maîtrisé par l'Américain Red Adair et ses hommes.

Quand l'hôtel sera ouvert, des femmes seront admises à Ekofisk. Secrétaires, infirmières et employés d'entretien pourront travailler une semaine et se reposer l'autre semaine. Les autorités norvégiennes ont beaucoup insisté pour que des femmes soient employées à Ekofisk, comme elles le sont déjà par la compagnie nationale norvégienne Statoil... dans le cadre de la politique gouvernementale en faveur de l'égalité des sexes.

LOTO c'est pas cher

Marie Louise
52, Champs-Élysées PARIS

défilés de mode
COLLECTION
PRINTEMPS-ETE
demain samedi à partir de 14h

LA MAR
Débat
M. Cointat (député R.P.)
jeudi 13 avril, devant le Parlement
le débat sur la réglementation des
tion des mers à la suite de la
u hommage à la solidarité du
de bénévoles. M. Cointat a
Torrey-Canyon... en 1967, les
études ont été effectuées, mais
ancien ministre de l'Agriculture a
ne pas se limiter à des secou-

NTS AYANT TOURNÉ...
tout est à recommencer
e notre correspondant

JEAN DE
REPRODUCTION

maisons
LÉE DU MORIN
RGEVAL
villes
SAVIGNY
maisons
MAISON
maisons
viagers

Économie

Le Monde

CONJONCTURE

LES COMPTES DE LA NATION 1977 ET 1978

Des prévisions aux réalisations

	1977		1978	
	Prévisions initiales (sept. 1976)	Résultats en %	Prévisions (sept. 1977)	Résultats en %
RESSOURCES DE LA NATION :				
Produit intérieur brut marchand	4,9	2,9	4,5	
Importations de biens et services	7,1	1	7,1	
EMPLOI DE CES RESSOURCES :				
Consommation finale des ménages	4,1	2,5	4	
Investissements (F. B. C. F.)	2,5	-0,6	2,9	
dont :				
1) Sociétés et entrepr. Individuelles	3,1	-0,9	3,7	
2) Ménages	0,6	-1,9	0,7	
3) Administrations	2,7	0	2,7	
Exportations de biens et services	6,3	6,3	6,1	
Variations de stocks (en millions de francs)	+ 20 000	+ 10 433	+ 22 000	

Les résultats de 1977 ont apparus de fortes différences avec les prévisions initiales, faites en septembre 1976. L'écart est net sur presque tous les postes : les importations, notamment, ont presque stagné, alors qu'il avait été prévu une augmentation de 7,1 % en volume. Cette « déviation » de la France l'année dernière n'a pas stimulé — c'est le moins qu'on puisse dire — la reprise de l'activité mondiale, objectif qui s'étaient pourtant fixés tous les pays industrialisés pour diminuer le nombre des chômeurs. Mis à part les États-Unis, chaque nation a au contraire donné la priorité à la lutte contre l'inflation et aux équilibres extérieurs.

La politique menée par M. Barre a eu pour résultat de rééquilibrer — ou presque — la balance commerciale de la France à la fin de l'année dernière. Mais elle a été payée par un fort accroissement du chômage (+ 100 000 demandes d'emploi en un an). Les résultats de cette politique étaient déjà clairement apparus dans les chiffres lorsque le gouvernement avait rectifié, en septembre 1977, ses prévisions de septembre 1976. A cette époque, les pouvoirs publics avaient déjà ramené de 4,8 % à 3 % la croissance du produit national en 1977, et de 11 % à 11 % l'augmentation des importations. En regard, le progrès de la consommation des ménages était revenu de 4,1 % à 3 %, et celui des exportations de 9,3 % à 6,6 %. Les chiffres définitifs qui viennent d'être publiés par l'INSEE n'apporment donc guère de changement par rapport à ceux — rectifiés — d'il y a sept mois.

La hausse des prix qui avait été prévue en septembre 1976 (+ 6,5 % de décembre 1976 à décembre 1977) avait été rectifiée elle aussi en septembre 1977 (+ 3,7 %), insuffisamment d'ailleurs puisque, finalement, le glissement a été de 9 % d'un bout de l'année à l'autre. En moyenne annuelle — c'est-à-dire en comparant l'ensemble des années 1976 et 1977 — la hausse initialement prévue (+ 8 %) avait été relevée à 9,3 % en septembre 1977 ; elle a finalement été de + 9,4 %.

LES RÉSERVES DE CHANGE DE LA FRANCE ONT AUGMENTÉ DE 923 MILLIONS DE FRANCS EN MARS

A la fin de mars, les avoirs officiels de change de la France s'élevaient à 106,26 milliards de francs, mais, finalement, le glissement a été de 9 % d'un bout de l'année à l'autre. En moyenne annuelle — c'est-à-dire en comparant l'ensemble des années 1976 et 1977 — la hausse initialement prévue (+ 8 %) avait été relevée à 9,3 % en septembre 1977 ; elle a finalement été de + 9,4 %.

ges et, d'autre part, du remboursement par l'Italie du concours financier à moyen terme qui lui avait été consenti dans le cadre d'un accord communautaire le 17 décembre 1974.

Les avoirs de la France auprès du F.M.L., qui s'élevaient à 5,27 milliards de francs, avaient diminué de 202 millions de francs en mars par suite du remboursement par différents pays de tirages en francs précédemment effectués dans le cadre des mécanismes habituels du Fonds.

SOCIAL

LA CRISE DANS LA RÉPARATION NAVALE

A Marseille, le groupe Terrin pourrait licencier de quatre cents à cinq cents personnes

Marseille. — Sept mois après la mise en place d'un plan de redressement économique et financier qui s'était notamment traduit par le licenciement de cent cinquante salariés et le départ en pré-retraite de deux cent dix autres, le groupe Terrin, à Marseille, serait à nouveau contraint, par la persistance de la crise qui affecte la réparation navale, de procéder à d'importantes réductions d'effectifs.

Les mesures qui ont été étudiées par les responsables du groupe consisteraient essentiellement en des mises à la pré-retraite et des reclassements inter-entreprises, mais devraient se concrétiser aussi par d'importantes licenciements. L'ensemble de ces réductions ou ajustements toucherait au total de quatre cents à cinq cents personnes, ce qui ramènerait les effectifs du groupe à environ trois mille cinq cents salariés.

Le dossier a été examiné le jeudi 13 avril lors d'une réunion technique qui a eu lieu au Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI) à Paris, mais la décision demeure subordonnée à une importante aide de l'État.

En dépit des efforts de restructuration de ses activités et de la « saignée » opérée l'été dernier pour ramener au sous-emploi, malgré aussi une prospection commerciale leacocue, le groupe Terrin n'a donc pas été en mesure de se redresser une seule année. Le plan de redressement homologué par le tribunal de commerce de Marseille le 12 septembre 1977 prévoyait notamment un retour à un équilibre d'exploitation dans un délai d'un an, mais les pertes enregistrées ces derniers mois se

De notre correspondant régional

sont révélées nettement supérieures à celles qui étaient prévues. Leur principale cause, selon la direction du groupe, est que l'entreprise mère de la division réparation navale, la Société provençale des ateliers Terrin (SPAT), se trouve, faute de débouchés suffisants, en sur-effectif. La solution : alléger et restructurer l'appareil de production de façon à limiter le plus possible les conséquences sociales d'une réduction importante d'effectifs. La direction envisagerait de mettre en pré-retraite tous les salariés ayant atteint l'âge de cinquante-cinq ans — au lieu de cinquante-six ans et huit mois, comme le prévoit la loi — soit trois cent vingt-cinq personnes. Les dirigeants du groupe espèrent pouvoir aussi procéder à des reclassements dans les secteurs d'activité en expansion ou dans les entreprises moins touchées par la crise.

Une participation importante de l'État

Ce plan ne pourrait être appliqué sans une participation très importante de l'État et une dérogation exceptionnelle concer-

nant l'âge minimum des salariés mis en pré-retraite. Pour faire face au coût, des mesures décidées l'an dernier, le groupe avait dû en effet emprunter auprès des banques une somme de 15 millions de francs — en grande partie remboursée par la vente de certains éléments d'actif (terrains, locaux du siège social, barges). Cette opération ne peut pas être renouvelée, d'autant que la note s'élèverait cette fois à près de 30 millions de francs.

« La situation financière du groupe, affirme le directeur général, M. Jean Bojlin, ne peut être assainie durablement sans l'application de ces mesures ». Le retour à la viabilité du groupe est également la condition posée par les Chantiers navals de La Ciotat, qui bénéficient depuis le 28 octobre 1977 d'une option pour prendre, dans un délai d'un an, une participation majoritaire dans le groupe Terrin. Le directeur des C.N.C., le baron Jean d'Harvet, se défend toutefois d'avoir dicté quelque mesure que ce soit aux dirigeants de Terrin. « Nous n'avons pour le moment qu'un rôle d'assistance technique, précise-t-il et nous nous impliquons absolument toute l'expérience dans la gestion de l'affaire. Le jour où nous serons éventuellement majoritaires, nous assumerons nos responsabilités ».

GUY PORTE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	Rep. + ou Dép. -	Rep. + ou Dép. -	Rep. + ou Dép. -	Rep. + ou Dép. -	Rep. + ou Dép. -	Rep. + ou Dép. -
\$ E.-U. ...	+ 30 + 50	+ 70 + 85	+ 145 + 175	+ 145 + 175	+ 145 + 175	+ 145 + 175
\$ Can. ...	- 37 - 2	- 31 - 9	- 123 - 85	- 123 - 85	- 123 - 85	- 123 - 85
Yen (100) ...	+ 110 + 135	+ 230 + 250	+ 570 + 600	+ 570 + 600	+ 570 + 600	+ 570 + 600
D. M. ...	+ 80 + 100	+ 180 + 205	+ 580 + 605	+ 580 + 605	+ 580 + 605	+ 580 + 605
Florin ...	+ 45 + 20	+ 115 + 125	+ 380 + 395	+ 380 + 395	+ 380 + 395	+ 380 + 395
F. B. (100) ...	+ 200 + 220	+ 420 + 450	+ 1200 + 1250	+ 1200 + 1250	+ 1200 + 1250	+ 1200 + 1250
F. S. ...	+ 143 + 175	+ 320 + 350	+ 940 + 1000	+ 940 + 1000	+ 940 + 1000	+ 940 + 1000
L. (1 000) ...	- 210 - 182	- 420 - 316	- 1200 - 1180	- 1200 - 1180	- 1200 - 1180	- 1200 - 1180
£ ...	+ 98 + 95	+ 90 + 200	+ 270 + 280	+ 270 + 280	+ 270 + 280	+ 270 + 280

TAUX DES EURO-MONNAIES

	31/3	31/3	31/3	31/3	31/3	31/3	31/3	31/3
D. M. ...	3 1/8	3 5/8	3 1/8	3 5/8	3 1/8	3 5/8	3 1/8	3 5/8
\$ E.-U. ...	6 5/8	7 1/8	7	7 5/8	7 1/8	7 5/8	7 1/8	7 5/8
Florin ...	4 5/8	5 3/8	4 5/8	5 3/8	4 5/8	5 3/8	4 5/8	5 3/8
F. B. (100) ...	4 3/4	5	4 3/4	5	4 3/4	5	4 3/4	5
F. S. ...	1/8	5/8	1/8	5/8	1/8	5/8	1/8	5/8
L. (1 000) ...	7 1/2	10 1/2	11 1/2	12 3/4	12	13	12 5/8	13 3/8
£ ...	5 5/8	6 3/4	6 3/4	7 1/2	7 1/8	8 3/16	8 11/16	9 3/8
F. ...	7 7/8	8 3/8	8 3/8	9 1/8	9 1/8	9 7/8	10 3/8	10 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

A Dunkerque

PLUS D'UN TIERS DES SALARIÉS SOUHAITENT REPRENDRE LE TRAVAIL

Après le vote à bulletins secrets organisé séparément par F.O. et par les non-syndiqués de la réparation navale à Dunkerque, mercredi 12 et jeudi 13 avril (Le Monde du 14 avril), la C.G.T. a dénoncé ce vendredi qu'elle considère comme « une manœuvre destinée à briser l'union de ceux qui luttent pour l'intérêt de tous ». La C.G.T. reproche notamment aux cadres et agents de maîtrise d'avoir participé au scrutin alors qu'ils ne sont pas concernés par le problème des « heures de creux » à l'origine de la grève entamée le 3 mars.

Cette consultation, réalisée sous contrôle d'un tiers, s'adressait aux 1 290 salariés des quatre principales entreprises (sur 1 500 salariés environ concernés par le conflit) ; 565 d'entre eux ont participé au vote. Sur 544 suffrages exprimés, 490 s'étaient prononcés pour la reprise du travail.

La Fédération des ports et docks C.G.T. appelle les dix-sept mille dockers de tous les ports de France à cesser le travail le 15 avril et à supprimer les travaux exceptionnels le 16 avril. Les dockers veulent s'opposer aux intentions de la Fédération patronale qui, disent-ils, veut « revenir sur les conventions collectives et accords signés par part ».

Licenciement d'un délégué C.F.D.T. de General Motors. — L'inspection du travail a répondu favorablement à la demande de licenciement présentée par la direction de l'usine General Motors de Strasbourg à l'encontre d'un délégué C.F.D.T. du personnel. Elle a, en revanche, rejeté quatre autres demandes de licenciement touchant des élus du comité d'entreprise et des délégués syndicaux. La direction avait été saisie des sanctions après l'occupation de la centrale thermique de l'usine de Strasbourg (Le Monde des 9 et 11 mars).

A la R.A.T.P., les salaires sont augmentés de 1,5 % à compter du 1^{er} avril, conformément à l'accord signé en septembre 1977, toujours en vigueur.

(PUBLICITE)

VENEZ BIEN BOIRE ET BIEN MANGER

Dégustez, choisissez et emportez les meilleurs produits de nos provinces

Aimez-vous encore découvrir un petit plat inconnu venu du fond de nos provinces ? Une tournée de pibelles, des filets de sole au cidre, un agneau farci eux rognons, par exemple. Essayez-les tous, vous en trouverez un qui vous fera plaisir à trouver vous-même le bon petit vin que vos amis ne connaissent pas ? Vous reste-t-il un amour secret, une passion cachée pour ce terroir français si riche d'histoire et de tradition ?

Economisez 8780 km

Vous avez l'occasion de rencontrer ces merveilles, de retrouver vos origines sans vous épuiser sur les routes. En temps normal, il vous faudrait parcourir 8780 km, et sans doute beaucoup plus. En avril, à Paris, vous pouvez tout faire sur place. Pour la première fois dans l'histoire de la gastronomie, plus de 20 grands chefs de province viennent à vous. Dans huit restaurants gastronomiques, ils vous proposent la grande cuisine de leur région. Mieux encore, chaque jour, l'un d'entre eux prépare et commente sa recette préférée en public. Devant vous. Afin que la fête continue chez vous.

Aux enchères

Monstrueuse vente aux enchères, le lundi 24 avril, jour de la clôture. Tout sera à vendre, des assiettes aux casseroles, en passant par les verres... Et même les pianos des restaurants !

Un marché extraordinaire

Pour que le quotidien soit différent, pour que l'ordinaire devienne extraordinaire, il faut des produits rares, authentiques,

des produits d'origine. Les producteurs et négociants qui participent à cette grande fête vous offrent le meilleur d'eux-mêmes. Ils vous font goûter, ils vous laissent comparer, ils vous aident à bien choisir. Et vous pouvez acheter sur place et emporter tout de suite. Sans effort, puisque votre voiture peut stationner devant le point d'enlèvement de vos colis.

Devenez un connaisseur

Mais, pour « bien boire et bien manger », il faut s'y connaître. Et nul n'a la science infuse. A la fête, vous pouvez également suivre des cours gratuits de dégustations, participer à des débats publics où interviennent les plus grands spécialistes de l'art des vins et de la table, et même dîner en compagnie d'œnologues et d'experts qui vous livreront tous leurs secrets. Vous deviendrez un vrai connaisseur.

Retrouvez le vrai geste

La table, c'est aussi l'amour des belles choses, des beaux meubles, de la verrerie fine, des nappes élégantes... Un graveur sur cristal, un orfèvre, des tisserands, des décorateurs, au total plus de douze artisans travaillent devant vos yeux et refont les gestes séculaires, seuls capables de produire la beauté. Il y a même

un fabricant de flûtes de Pan, comme pour nous rappeler qu'il n'y a pas de fête sans musique.

Pour la Bretagne

Le mercredi 19 avril, la Bretagne est à l'honneur. La recette des entrées de la journée sera intégralement versée aux Bretons sinistrés. Venez nombreux : ils ont bien besoin de votre soutien.

Faites la fête

Et de la musique, il y en a ! Tous les midi, le fanfare de Mademoiselle Hortense, exclusivement composée de femmes, vous accompagne de place en place. Chaque soir, plusieurs groupes folkloriques se succèdent sur le podium central et vous invitent à entrer dans la danse. Les confrères bachiques sont aussi du rendez-vous et intronisent les nombreuses personnalités attendues durant ces dix jours de liesse. Parmi celles-ci, beaucoup d'écrivains qui viennent dédicacer leurs livres à la librairie de la Fête. Les enfants n'ont pas été oubliés en cette période de vacances scolaires. Des puéricultrices et des animateurs les prennent en charge dans le « jardin d'enfants », plein de jeux et d'activités passionnantes.

On peut même partir en voyage sur un poney !

Naissance d'une fête nationale

Mille autres bonnes surprises vous attendent. Ainsi les femmes, avant d'aller dîner, pourront se faire coiffer par Claude Maxime qui a spécialement démenagé ses célèbres salons de Saint-Germain-des-Près et de l'avenue Kléber pour la circonstance. Ainsi pourrez-vous en famille choisir vos prochaines vacances et jouer avec Voyage Conseil. Et, bien sûr, vous trouverez sur place tous les services dont vous avez besoin : poste, banque, etc. Du 15 au 24 avril, vous êtes conviés à la naissance d'une nouvelle « fête nationale ». Ne manquez pas cet événement. Plus tard, vous direz : « J'y étais ».

Tous à bicyclette

Le samedi 22 avril, prenez le départ du « Rallye cycliste du Petit vin blanc », de la Porte de Pantin à Nogent (et retour), ouvert à tous, licenciés ou non licenciés. Rendez-vous à 11 heures devant la Fête.

Fête du vin Français, de la Table et du Terroir

Porte de Pantin - 15 au 24 avril - 211, av. Jean-Jaurès - 75019 Paris
Tous les jours, de 10 h à 22 h - Parking de 3.500 places.
Entrée : 10 F. Tarifs réduits : 5 F.



صكنا من الامم

LE LICENCIEMENT D'UN DELEGUE SYNDICAL

Maçon, diacre et défenseur des immigrés

Le licenciement d'un délégué syndical C.F.D.T. de General Motors. — L'inspection du travail a répondu favorablement à la demande de licenciement présentée par la direction de l'usine General Motors de Strasbourg à l'encontre d'un délégué C.F.D.T. du personnel. Elle a, en revanche, rejeté quatre autres demandes de licenciement touchant des élus du comité d'entreprise et des délégués syndicaux. La direction avait été saisie des sanctions après l'occupation de la centrale thermique de l'usine de Strasbourg (Le Monde des 9 et 11 mars).

A la R.A.T.P., les salaires sont augmentés de 1,5 % à compter du 1^{er} avril, conformément à l'accord signé en septembre 1977, toujours en vigueur.

AGRICULTURE

LA FERMETURE DE L'USINE DE ROQUEFORT DE LA CELLULOSE DU P.N.

L'entreprise fait appel à l'arbitrage du ministre du travail.

LA FERMETURE DE L'USINE DE ROQUEFORT DE LA CELLULOSE DU P.N.

L'entreprise fait appel à l'arbitrage du ministre du travail.

LA FERMETURE DE L'USINE DE ROQUEFORT DE LA CELLULOSE DU P.N.

L'entreprise fait appel à l'arbitrage du ministre du travail.

SOCIAL

LE LICENCIEMENT D'UN DÉLÉGUÉ SYNDICAL

Maçon, diacre et défenseur des immigrés

De notre correspondant

Lille. — M. Bernard Lemetire, quarante-et-un ans, maçon à la Société des grands travaux du Nord (S.G.T.N.), dont le siège est à Templemars, dans la banlieue lilloise, vient d'être licencié. Il est délégué C.F.D.T. du personnel. Une procédure est en cours devant le tribunal d'instance pour licenciement abusif.

Mais M. Bernard Lemetire est aussi diacre, le seul diacre marié du diocèse de Lille. L'année où il entra à la S.G.T.N., en 1971, il était ordonné par Mgr Gand, évêque de Lille, avec mission d'être un service des migrants. A la S.G.T.N., 90 % des travailleurs sont des immigrés, surtout des Portugais, des Algériens, des Marocains.

Il y a chez M. Bernard Lemetire un mélange de russe et de français. Front haut et regard clair derrière les lunettes, il est très calme et très sûr. Il parle un français correct, mais avec un accent de la région. Il est très sérieux et très professionnel.

Maçon, diacre, mais pas rêveur. Il connaît la vie ouvrière. Car il a travaillé pendant quinze ans dans les mines de la région. Il a travaillé dans les mines de la région de Valenciennes, où il a appris le français.

Depuis sept années, il va de Lille à Valenciennes, en faisant des trajets de long trajet en camionnette. Et puis il y a son activité syndicale. C'est long et difficile d'organiser les immigrés, surtout sur les chantiers. On ne vient, on est dispersé.

On les a fait venir en période de vaches grasses, aujourd'hui on veut s'en débarrasser. Tous les motifs sont bons. Ainsi ces deux migrants travaillent dans le secteur de la Cité de la Ligne, destinée pour faire grève tous les jours.

On les a fait venir en période de vaches grasses, aujourd'hui on veut s'en débarrasser. Tous les motifs sont bons. Ainsi ces deux migrants travaillent dans le secteur de la Cité de la Ligne, destinée pour faire grève tous les jours.

On les a fait venir en période de vaches grasses, aujourd'hui on veut s'en débarrasser. Tous les motifs sont bons. Ainsi ces deux migrants travaillent dans le secteur de la Cité de la Ligne, destinée pour faire grève tous les jours.

On les a fait venir en période de vaches grasses, aujourd'hui on veut s'en débarrasser. Tous les motifs sont bons. Ainsi ces deux migrants travaillent dans le secteur de la Cité de la Ligne, destinée pour faire grève tous les jours.

On les a fait venir en période de vaches grasses, aujourd'hui on veut s'en débarrasser. Tous les motifs sont bons. Ainsi ces deux migrants travaillent dans le secteur de la Cité de la Ligne, destinée pour faire grève tous les jours.

On les a fait venir en période de vaches grasses, aujourd'hui on veut s'en débarrasser. Tous les motifs sont bons. Ainsi ces deux migrants travaillent dans le secteur de la Cité de la Ligne, destinée pour faire grève tous les jours.

On les a fait venir en période de vaches grasses, aujourd'hui on veut s'en débarrasser. Tous les motifs sont bons. Ainsi ces deux migrants travaillent dans le secteur de la Cité de la Ligne, destinée pour faire grève tous les jours.

LE PATRON D'HONEYWELL A PARIS

Tout va très bien...

Qu'il soit d'abord, de pure routine ou de circonstance, le voyage en Europe de M. Edeon Spencer, le président du groupe américain Honeywell, tombe à pic. Il intervient au moment même où certains reprochent, de chaque côté de l'Atlantique, d'un côté progressif de se faire du marché de la grande information, après l'abandon de l'Altiel, il y a quelques jours, du projet de grand ordinateur 66/85, qui devait être la première machine de la future gamme du constructeur.

De passage à Paris mercredi, M. Spencer est donc rencontré par les journalistes français de C.I.I.-H.B. et les représentants de la puissance publique pour leur confirmer l'abandon du 66/85 qu'ils avaient, pour bon nombre d'entre eux, après un communiqué de presse et, sans doute, les conviendrait que les problèmes de sa firme avaient été définitivement résolus.

Car M. Spencer est un homme heureux et sans souci. C'est du moins l'impression qu'il a voulu donner à la presse, ce même mercredi. Honeywell ne gagne pas assez d'argent dans l'informaticque ? Pas du tout.

Investissements britanniques à Calais. — Le groupe britannique Lucas, implanté à Calais depuis 1969, a décidé d'accroître sa production de faisceaux de câbles électriques destinés essentiellement à l'industrie automobile et aussi aux fabricants d'électroménager. Cette extension entraînera la création de deux cent cinquante emplois d'ici à 1980.

Chrysler a cédé sa participation dans sa filiale brésilienne Chrysler Sany S.A., dont elle détenait 60 % du capital. Les trois distributeurs locaux, qui possèdent les 40 % restants, ont acquis ces actions. Chrysler Sany S.A. assemble et produit depuis 1962, en Turquie, des dérivés de camions Dodge adaptés au marché local.

COMMUNIQUÉ DE L'U.R.S.S.A.F. DE PARIS
COTISATIONS SUR SALAIRES
— Plus de 9 et moins de 10 cotisations (mars et 1^{er} trimestre 1978):
● échéance des cotisations: 1^{er} avril 1978
● exigibilité: 15 avril 1978

Personnel d'immobles (1^{er} trimestre 1978): 30 avril 1978
Employés de maison (1^{er} trimestre 1978): 31 mai 1978
Employeurs et Travailleurs indépendants: retournés à l'U.R.S.S.A.F. votre numéro d'abonnement, rempli, au système de paiement automatique, si vous êtes intéressé par ce mode de paiement.

AFFAIRES

Les compagnies d'assurances sont de nouveau autorisées à accorder des prêts aux entreprises

Les pouvoirs publics ont de nouveau autorisé les compagnies d'assurances à accorder des prêts aux entreprises, réactivant le dispositif qui avait été mis en place pour une très courte durée il y a cinq ans. Un décret et un arrêté du 8 décembre 1972 avaient institué une nouvelle réglementation des placements des compagnies d'assurances, en allégeant les obligations qui pesaient sur la répartition de ces placements.

A l'heure actuelle, il s'agit plutôt d'assouplir légèrement cet encadrement, en permettant à nouveau aux entreprises, surtout petites et moyennes, d'obtenir des concours sans création monétaire supplémentaire, puisque ces prêts s'effectuent sur des ressources longues (réserves mathématiques des compagnies d'assurances destinées à garantir l'indemnisation des sinistres). Cela permettrait également, pour les grandes entreprises, d'alléger de 2 % à 3 % le coût des émissions d'obligations, actuellement supérieur à 12 %.

ÉTRANGER

LE GOUVERNEMENT BELGE TENTE DE RÉDUIRE LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE

Un plan de redressement des finances est en préparation

Bruxelles. — Pour tenter de résorber le déficit budgétaire, évalué à 75 milliards de francs belges (25 milliards de francs français) par le premier ministre, M. Tindemans, et à 100 milliards de francs belges par un autre ministre, M. Eyskens, le gouvernement belge a annoncé le début prochain d'un « programme concret de redressement des finances de l'Etat et la réduction des dépenses courantes et financières ». Cependant M. Tindemans a précisé que, quel que soit le déficit pour 1978, il n'y aurait pas de nouvelles impôts.

L'Australie VA INSTITUER UNE TAXE SUR LES PRODUITS ALIMENTAIRES DE LA C.E.E.

(De notre correspondant)

Sydney. — Le gouvernement australien va instituer des taxes à l'importation sur certains produits alimentaires en provenance du Marché commun. C'est la première fois que Canberra met à exécution ses menaces de représailles contre la C.E.E. Bruxelles est accusé d'avoir pratiquement exclu les produits australiens d'Europe.

Les produits agricoles européens les plus touchés seront les fromages de Grande-Bretagne, d'Italie, de France, de Hollande et du Danemark.

CANADA
● L'indice des prix à la consommation au Canada a augmenté de 1,1 % en mars, soit la plus forte hausse mensuelle depuis juillet 1976.

AGRICULTURE

Cultivateur modèle

M. RENÉ PIGEON EST DÉCÉDÉ

(De notre correspondant)

Ménil. — A Montarsau-sur-Jard, petite commune de la région de Melun, vient de s'éteindre, à l'âge de soixante et onze ans, M. René Pigeon, qui fut pendant plus de trente années maire du village et qui était cultivateur à Aubigny. Sa ferme, de quelque 320 hectares qui sont consacrés aux cultures, aux céréales, aux pommes de terre et à la luzerne, permettaient parallèlement un important secteur d'élevage avec deux cents bovins et quatre cents brebis, avait été visitée par de nombreuses délégations étrangères et également par le général de Gaulle. M. Pigeon avait, notamment, reçu en 1975 le vice-premier ministre chinois, M. Tang Hsiao-ning, auquel il avait lu l'intention de Mao Tse-toung un petit poème qu'il avait rédigé lui-même et qui évoquait l'amitié franco-chinoise et le travail des agriculteurs pour nourrir les peuples du monde. Quelques années plus tard, une deuxième délégation chinoise revenant à la ferme Pigeon. Elle était conduite cette fois par le ministre des affaires étrangères. M. Pigeon était également membre de la chambre départementale d'agriculture et vice-président de la caisse de crédit agricole.

M. Olav Gundelach, commissaire européen chargé des questions agricoles, a déclaré devant le Parlement européen, en réponse à une question sur la situation des agriculteurs méditerranéens: « Il y a peu à gagner en dressant des barrières à nos partenaires de la Méditerranée dont certains ont déjà fait acte de candidature à la C.E.E. » Il a précisé que « le protectionnisme entrainerait inévitablement une hausse des prix, résultat contraire à l'objectif de l'actuelle politique agricole des Neuf ».

Un train sur deux en défile de la gare du Nord. — En raison d'une grève de vingt-cinq heures observée du mardi 14 avril par les agents de conduite de Paris-Nord, le service des lignes de la banlieue n'est assuré, au départ de cette gare, qu'à 50 %. Le trafic n'est pas perturbé sur les grandes lignes. Ce mouvement a été déclenché par la C.G.T., la C.F.D.T., F.O. et la FGAAC (autonomes) pour protester contre une sanction prise à l'encontre de deux agents de conduite.

TAPIS D'ORIENT, MOQUETTES, PAPIERS PEINTS... ET LA BOUTIQUE MARIE CLAIRE.

Shopping Décor les prix les plus bas
Si vous trouvez moins cher ailleurs, Shopping Décor vous offre la différence, et en plus 10% sur votre prochain achat.

Shopping Décor le grand magasin de la décoration
5 magasins: Parly 2, Vélizy 2, Rosny 2, Belle Epine, Cergy 3 Fontaines.

IN NAVALE

PLUS D'UN TIERS DES SOUHAITENT REPRENDRE LE TRAVAIL

A Dunkerque
Les salariés de l'industrie navale ont décidé de reprendre le travail dès que les conditions de travail seront satisfaisantes.

Les salariés de l'industrie navale ont décidé de reprendre le travail dès que les conditions de travail seront satisfaisantes.

Les salariés de l'industrie navale ont décidé de reprendre le travail dès que les conditions de travail seront satisfaisantes.

Les salariés de l'industrie navale ont décidé de reprendre le travail dès que les conditions de travail seront satisfaisantes.

Les salariés de l'industrie navale ont décidé de reprendre le travail dès que les conditions de travail seront satisfaisantes.

Les salariés de l'industrie navale ont décidé de reprendre le travail dès que les conditions de travail seront satisfaisantes.

Les salariés de l'industrie navale ont décidé de reprendre le travail dès que les conditions de travail seront satisfaisantes.

Les salariés de l'industrie navale ont décidé de reprendre le travail dès que les conditions de travail seront satisfaisantes.

Les salariés de l'industrie navale ont décidé de reprendre le travail dès que les conditions de travail seront satisfaisantes.

Les salariés de l'industrie navale ont décidé de reprendre le travail dès que les conditions de travail seront satisfaisantes.

Les salariés de l'industrie navale ont décidé de reprendre le travail dès que les conditions de travail seront satisfaisantes.

MATIÈRES PREMIÈRES

PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS D'ÉTAIN VONT S'AFFRONTER À LONDRES

Les principaux pays producteurs et consommateurs d'étain vont s'affronter à l'occasion de la réunion du Conseil international de l'étain, qui se tiendra à Londres depuis hier, mercredi 12 avril.

Les consommateurs, et à leur tête précisément les États-Unis, estimant à l'inverse que la hausse des prix du métal blanc a été excessive, et de nature à aggraver les tensions inflationnistes (rappelons que l'étain est utilisé à hauteur de 50 % pour le revêtement intérieur des boîtes de conserve et de 50 % pour les alliages antirouille et les soudures).

ÉNERGIE

LES OBJECTIFS DE LIMITATION DES IMPORTATIONS DE PÉTROLE FIXÉS PAR L'A.I.E. NE SERONT PAS ATTENDUS

Il est peu probable que les dix-neuf pays membres de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) atteignent l'objectif qu'ils s'étaient fixé en octobre dernier à Paris de limiter leurs importations de pétrole à 6 millions de barils par jour, à compter du 15 avril à Tokyo.

Le conseil a lancé un appel pressant aux États-Unis pour que soit adoptée la nouvelle législation sur l'énergie. Afin de décider ses membres de l'option de plus strictes politiques de conservation de l'énergie et de développer de nouvelles sources, l'A.I.E. a décidé de rendre public le contenu des rapports critiques préparés sur les politiques de l'énergie de chacun de ses membres.

Fortes reprises de la consommation française de carburant. — La consommation française de carburant a été supérieure de 10,3 % en mars à celle de mars 1977, selon les statistiques publiées le 13 avril par le Comité professionnel du pétrole.

TRANSPORTS

Fréquences accrues pour Concordia. — La compagnie britannique British Airways, qui assure actuellement sept liaisons par semaine aller et retour Londres-New-York, en assurera dix à partir du 10 juin.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

La lettre du président aux actionnaires

Mesdames, Monsieur et cher actionnaire, Comme chaque année, je vous adresse dès maintenant un commentaire sur la situation générale, l'activité de notre groupe et nos résultats.

CONJONCTURE

L'hypothèque politique qui rendait difficile toute solution aux problèmes qui se posent à notre pays est maintenant levée.

Cela ne signifie pas que tout sera désormais facile. Mais cela permet de concevoir avec un minimum de sérénité et d'appui pendant un laps de temps suffisant une politique adaptée à la conjoncture économique et sociale.

Certes, le situation de la France s'est éclaircie ; l'inflation est contenue à un niveau inférieur à 10 % ; le chômage ne progresse plus ; l'équilibre de notre bilan commercial se rétablit peu à peu.

Parallèlement, la situation internationale tend à se normaliser. Le désordre monétaire, et la consolidation des réserves acquises, et si possible leur amélioration, requerra pendant longtemps encore le maintien d'un effort continu.

Parmi les éléments de base qui doivent être réunis pour permettre la poursuite du progrès économique, figurent aux tout premiers rangs le retour à la santé de notre marché financier.

L'ACTIVITÉ DE LA COMPAGNIE EN 1977

Compagnie Industrielle de l'Abelie 3,5 % du capital de la Compagnie Financière du Groupe Victoire contre un peu plus de 10 % de Lille-Bouillabre et Colombie.

LES RÉSULTATS DE LA COMPAGNIE POUR 1977

Le conseil d'administration de votre compagnie s'est réuni le 14 mars pour arrêter les comptes de l'exercice 1977 et voter la distribution qui vous sera proposée lors de la prochaine assemblée générale à laquelle vous serez convoqués pour le 23 mai 1978.

Le bénéfice net qui apparaît au compte de pertes et profits est de 17,5 millions de francs contre 17,4 millions de francs contre 16,5 millions de francs, soit + 1,1 %.

Le résultat net est de 17,5 millions de francs contre 17,4 millions de francs, soit + 1,1 %. Cette faible variation, qui se traduit par une augmentation de 0,1 million de francs de la provision pour dépréciation de valeurs mobilières, est essentiellement due au jeu des provisions que nous avons décidé de constituer cette année avec prudence pour faire face à l'avenir.

ACTIVITÉS DES PRINCIPALES UNITÉS DU GROUPE

Elles ont souffert, surtout dans leur activité en métropole, de conditions d'exploitation difficiles. Indociner a réussi à compenser, par le large développement des affaires dans son réseau étranger, l'annulation des résultats des sites français.

En Arabie Saoudite, Indociner a participé pour 40 % à côté d'Elf et de Total, à la construction de la Banque Al Saudi Al Fandi, à laquelle elle a fait apport de ses succursales de Djeddah et Alkhobar. Les activités financières ont été développées sur le marché français et international. Les comptes de

La Compagnie de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson d'environ 10 %, à structure comparable. Les résultats nets de l'exercice 1977 se situent à un niveau supérieur à ceux de l'exercice précédent ; les pertes de conversion, dues aux variations de change, sont un peu plus faibles.

Le dividende qui sera proposé à l'assemblée générale du 23 mai 1978 est de 2,70 F par action, en augmentation de 6,8 %.

Le Hénin sont réalisées en raison d'une conjoncture moins favorable qui a conduit à constituer des provisions, en particulier sur certains terrains non encore mis en valeur. Les résultats des Salins du Midi sont en progression.

Le groupe Victoire (secteur des assurances Abellie et Paix) Une Association du souvenir de Ferdinand de Lesseps et du Canal de Suez a été récemment fondée sous le régime des associations déclarées de la loi de 1901.

Le conseil d'administration de votre compagnie s'est réuni le 14 mars pour arrêter les comptes de l'exercice 1977 et voter la distribution qui vous sera proposée lors de la prochaine assemblée générale à laquelle vous serez convoqués pour le 23 mai 1978.

Le bénéfice net qui apparaît au compte de pertes et profits est de 17,5 millions de francs contre 17,4 millions de francs, soit + 1,1 %.

Le résultat net est de 17,5 millions de francs contre 17,4 millions de francs, soit + 1,1 %. Cette faible variation, qui se traduit par une augmentation de 0,1 million de francs de la provision pour dépréciation de valeurs mobilières, est essentiellement due au jeu des provisions que nous avons décidé de constituer cette année avec prudence pour faire face à l'avenir.

Le dividende qui sera proposé à l'assemblée générale du 23 mai 1978 est de 2,70 F par action, en augmentation de 6,8 %.

Le Hénin sont réalisées en raison d'une conjoncture moins favorable qui a conduit à constituer des provisions, en particulier sur certains terrains non encore mis en valeur. Les résultats des Salins du Midi sont en progression.

Le groupe Victoire (secteur des assurances Abellie et Paix) Une Association du souvenir de Ferdinand de Lesseps et du Canal de Suez a été récemment fondée sous le régime des associations déclarées de la loi de 1901.

Le conseil d'administration de votre compagnie s'est réuni le 14 mars pour arrêter les comptes de l'exercice 1977 et voter la distribution qui vous sera proposée lors de la prochaine assemblée générale à laquelle vous serez convoqués pour le 23 mai 1978.

Le bénéfice net qui apparaît au compte de pertes et profits est de 17,5 millions de francs contre 17,4 millions de francs, soit + 1,1 %.

Le résultat net est de 17,5 millions de francs contre 17,4 millions de francs, soit + 1,1 %. Cette faible variation, qui se traduit par une augmentation de 0,1 million de francs de la provision pour dépréciation de valeurs mobilières, est essentiellement due au jeu des provisions que nous avons décidé de constituer cette année avec prudence pour faire face à l'avenir.

Le dividende qui sera proposé à l'assemblée générale du 23 mai 1978 est de 2,70 F par action, en augmentation de 6,8 %.

legrand

Réuni à Limoges le 12 avril 1978, le conseil d'administration a approuvé les comptes de l'exercice 1977 de Legrand S.A. et pris connaissance des comptes consolidés provisoires.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS (1)

Le chiffre d'affaires total atteint 1 022,2 MF contre 882,7 MF + 17 %.

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 178,8 MF soit + 37,5 % par rapport à 1976, 128,6 MF.

Le bénéfice net comptable après impôt ressort à 78,8 MF.

Après déduction des dotations, amortissements et provisions d'exploitation, le bénéfice distribuable s'élève à 52,8 MF.

Le chiffre d'affaires h. t. est en hausse de 16,2 % sur celui de 1976, 742 MF.

Le bénéfice d'exploitation est en progression de 32 % par rapport à 1976, 98,4 MF.

Le bénéfice net comptable, compte tenu des éléments exceptionnels mentionnés ci-dessus, ressort à 60,7 MF.

Le conseil d'administration a également décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire à Limoges le 26 juin 1978.

De proposer la distribution d'un dividende unitaire de 2,50 F — en un capital augmenté par la distribution d'une action gratuite pour dix en octobre 1977 — contre 2,30 F pour l'exercice précédent. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 3 juillet 1978.

De convoquer une assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra à la suite de l'assemblée générale ordinaire, afin d'augmenter le capital social par émission de 8 000 actions nouvelles de 100 F nominal. Ces actions, après rattachement des actions à leur droit préférentiel, seront souscrites en cours de 400 F par un Fonds commun de placement créé dans le cadre d'un Plan d'épargne d'entreprises et alimenté par les versements des salariés et de l'entreprise (abandonnement).

Le 31 mars 1978, les ventes de Legrand S.A. sont en augmentation de 4,6 % par rapport au quatrième trimestre 1977 et enregistrant une hausse de 1,3 % par rapport au premier trimestre de l'année précédente (-1,3 %).

Les entrées de commandes font apparaître, depuis fin février, une légère amélioration de la tendance.

Le chiffre d'affaires h. t. est en hausse de 16,2 % sur celui de 1976, 742 MF.

Le bénéfice d'exploitation est en progression de 32 % par rapport à 1976, 98,4 MF.

Le bénéfice net comptable, compte tenu des éléments exceptionnels mentionnés ci-dessus, ressort à 60,7 MF.

Après déduction des dotations, amortissements et provisions d'exploitation, le bénéfice distribuable s'élève à 52,8 MF.

Le conseil d'administration a également décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire à Limoges le 26 juin 1978.

De proposer la distribution d'un dividende unitaire de 2,50 F — en un capital augmenté par la distribution d'une action gratuite pour dix en octobre 1977 — contre 2,30 F pour l'exercice précédent. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 3 juillet 1978.

De convoquer une assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra à la suite de l'assemblée générale ordinaire, afin d'augmenter le capital social par émission de 8 000 actions nouvelles de 100 F nominal. Ces actions, après rattachement des actions à leur droit préférentiel, seront souscrites en cours de 400 F par un Fonds commun de placement créé dans le cadre d'un Plan d'épargne d'entreprises et alimenté par les versements des salariés et de l'entreprise (abandonnement).

Le 31 mars 1978, les ventes de Legrand S.A. sont en augmentation de 4,6 % par rapport au quatrième trimestre 1977 et enregistrant une hausse de 1,3 % par rapport au premier trimestre de l'année précédente (-1,3 %).

Les entrées de commandes font apparaître, depuis fin février, une légère amélioration de la tendance.

legrand

Réuni à Limoges le 12 avril 1978, le conseil d'administration a approuvé les comptes de l'exercice 1977 de Legrand S.A. et pris connaissance des comptes consolidés provisoires.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS (1)

Le chiffre d'affaires total atteint 1 022,2 MF contre 882,7 MF + 17 %.

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 178,8 MF soit + 37,5 % par rapport à 1976, 128,6 MF.

Le bénéfice net comptable après impôt ressort à 78,8 MF.

Après déduction des dotations, amortissements et provisions d'exploitation, le bénéfice distribuable s'élève à 52,8 MF.

Le chiffre d'affaires h. t. est en hausse de 16,2 % sur celui de 1976, 742 MF.

Le bénéfice d'exploitation est en progression de 32 % par rapport à 1976, 98,4 MF.

Le bénéfice net comptable, compte tenu des éléments exceptionnels mentionnés ci-dessus, ressort à 60,7 MF.

Le conseil d'administration a également décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire à Limoges le 26 juin 1978.

De proposer la distribution d'un dividende unitaire de 2,50 F — en un capital augmenté par la distribution d'une action gratuite pour dix en octobre 1977 — contre 2,30 F pour l'exercice précédent. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 3 juillet 1978.

De convoquer une assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra à la suite de l'assemblée générale ordinaire, afin d'augmenter le capital social par émission de 8 000 actions nouvelles de 100 F nominal. Ces actions, après rattachement des actions à leur droit préférentiel, seront souscrites en cours de 400 F par un Fonds commun de placement créé dans le cadre d'un Plan d'épargne d'entreprises et alimenté par les versements des salariés et de l'entreprise (abandonnement).

Le 31 mars 1978, les ventes de Legrand S.A. sont en augmentation de 4,6 % par rapport au quatrième trimestre 1977 et enregistrant une hausse de 1,3 % par rapport au premier trimestre de l'année précédente (-1,3 %).

Les entrées de commandes font apparaître, depuis fin février, une légère amélioration de la tendance.

Le chiffre d'affaires h. t. est en hausse de 16,2 % sur celui de 1976, 742 MF.

Le bénéfice d'exploitation est en progression de 32 % par rapport à 1976, 98,4 MF.

Le bénéfice net comptable, compte tenu des éléments exceptionnels mentionnés ci-dessus, ressort à 60,7 MF.

Après déduction des dotations, amortissements et provisions d'exploitation, le bénéfice distribuable s'élève à 52,8 MF.

Le conseil d'administration a également décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire à Limoges le 26 juin 1978.

De proposer la distribution d'un dividende unitaire de 2,50 F — en un capital augmenté par la distribution d'une action gratuite pour dix en octobre 1977 — contre 2,30 F pour l'exercice précédent. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 3 juillet 1978.

De convoquer une assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra à la suite de l'assemblée générale ordinaire, afin d'augmenter le capital social par émission de 8 000 actions nouvelles de 100 F nominal. Ces actions, après rattachement des actions à leur droit préférentiel, seront souscrites en cours de 400 F par un Fonds commun de placement créé dans le cadre d'un Plan d'épargne d'entreprises et alimenté par les versements des salariés et de l'entreprise (abandonnement).

Le 31 mars 1978, les ventes de Legrand S.A. sont en augmentation de 4,6 % par rapport au quatrième trimestre 1977 et enregistrant une hausse de 1,3 % par rapport au premier trimestre de l'année précédente (-1,3 %).

Les entrées de commandes font apparaître, depuis fin février, une légère amélioration de la tendance.

CROUZET Augmentation de 38 % du dividende global par action de 50 francs

Le conseil d'administration de votre compagnie s'est réuni le 14 mars pour arrêter les comptes de l'exercice 1977 et voter la distribution qui vous sera proposée lors de la prochaine assemblée générale à laquelle vous serez convoqués pour le 23 mai 1978.

RÉPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

L'Office des Postes et Télécommunications de Côte-d'Ivoire lance à la concurrence internationale un Appel d'Offres relatif à la fourniture et l'installation de faxeaux hertziens numériques de moyenne capacité.

Il pourra y être retiré tous les jours ouvrables contre versement d'un dépôt de 100.000 C.F. (cent millions de francs) à l'Agent Comptable de l'Office des Postes et Télécommunications de CÔTE-D'IVOIRE, ABIDJAN.

Le date limite de dépôt des offres est fixée au lundi 21 AOÛT 1978, avant 17 heures.

INTERTÉCHNIQUE Résultats au 31 mars 1978

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé pendant le premier trimestre de 1978 s'élève à 63,4 millions de francs contre 55,3 millions de francs au 31 mars 1977, soit un accroissement de 15 %.

SUISSE VILLARS-SUR-OLLON altitude 1.300 m A VENDRE

dans domaine privé avec environnement protégé APPARTEMENTS DE LUXE

CHALET TYPIQUE de 5 à 10 appart. seulement VUE PANORAMIQUE

IMMOBILIERE DE VILLARS SA Case postale 92 CH-1884 VILLARS-SUR-OLLON

Le 31 mars 1978, le carnet de commandes s'élevait à 235,1 millions de francs.

République Démocratique de Somalie ADDUCTION D'EAU DE MOGADISTO

La Société des Eaux de Mogadistho lance un appel d'offres international auprès des entrepreneurs de forages ayant les qualifications et l'expérience requises pour le forage, la pose des tubages, le filtrage, la mise en exploitation et les essais de débits de huit puits de production dans une extension à un champ de puits existant.

Ces puits seront forés selon un diamètre de 310 mm et leur longueur totale sera de l'ordre de 1.500 m. Les couches à traverser comprennent des sables à grains grossiers et partiellement cimentés au-dessus de formations en grès. Ces puits seront munis d'un tubage et de filtres en gravier compacté importé et seront soumis à des essais étagés de rabattement et de récupération après mise en exploitation.

Les entrepreneurs intéressés sont priés d'écrire à l'ingénieur-conseil Sir Alexander Gibb and Partners (Africa), P.O. Box 30020, Nairobi, Kenya, les lettres devant parvenir au plus tard le vendredi 5 mai 1978.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DES INDUSTRIES LÉGÈRES

Société Nationale des Matériaux de Construction DIVISION PRODUCTION

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° D.P. - 03/78

La Société Nationale des Matériaux de Construction (S.N.M.C.) lance un Appel d'Offres international en vue de la fourniture de :

Les dossiers doivent être retirés à la S.N.M.C. - Division Production - Département Approvisionnement - Gué de Constantine - B.P. 75 - Kouba - ALGER (ALGERIE) contre versement de cinquante Dinars (50 D.A.).

Les soumissions établies en six (6) exemplaires sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure portera uniquement la mention « APPEL D'OFFRE », l'enveloppe intérieure devra être rigide en P.V.C. « A NE PAS OUVRIER », devront parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée avant le 30 Avril 1978.

Handwritten text in Arabic script: كذا وكذا

سكوتيا المالية

SOCIÉTÉ Le grand

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 13 AVRIL

Calme et soutenu mercredi, la Bourse de Paris a légèrement haussé...

Hausse et baisse ont alterné dans les compartiments, au gré des résultats annoncés...

Pour le reste, des ordres d'achat sélectifs figurent dans les carnets des agents de change...

Sur le marché de l'or, le lingot perd 90 F à 25 500 F et la napoleon gagne 0,70 F à 256 70 F.

Le Monde dossier et documents NUMÉRO SPÉCIAL LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1978

LONDRES

Une légère amélioration se dessine, vendredi matin, après le balais de ces derniers jours...

Les bons résultats généralement obtenus par les grandes entreprises ont permis de maintenir...

Le mouvement de hausse s'est opéré dans un marché enrobé d'optimisme...

NEW-YORK

Après deux séances de balais, les cours se sont redressés jeudi à Wall Street et à la clôture...

Les bons résultats généralement obtenus par les grandes entreprises ont permis de maintenir...

Le mouvement de hausse s'est opéré dans un marché enrobé d'optimisme...

Table of financial data with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Dernier cours', and various stock and bond listings.

BOURSE DE PARIS - 13 AVRIL - COMPTANT

Table of stock market data for Paris, including columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Dernier cours', and 'Cours précédent'.

MARCHÉ A TERME

Table of futures market data with columns for 'VALEURS', 'Précéd. clôture', 'Premier cours', 'Dernier cours', and 'Compt. précédent'.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates with columns for 'MARCHÉ OFFICIEL', 'COURS DES GILLETTS', and 'MARCHÉ LIBRE DE L'OR'.

RESULTATS CONSOLIDÉS

Text providing consolidated financial results and company information.

Text providing additional financial details and market commentary.

Text providing information about the publisher and contact details.

Text providing information about the publisher and contact details.

